

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

COMITE DE COMPETITIVITE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

COMPETITIVENESS COMMITTEE

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA COMPETITIVITE DE L'ECONOMIE CAMEROUNAISE EN 2023



**ATTRACTIVITE ET RETENTION DES TALENTS :
DES LEVIERS DE COMPETITIVITE DELAISSES ?**

Août
2024

Contacts:

Comité de Compétitivité – Secrétariat Technique

Secrétariat Permanent : email : info@cocom.cm/ tel : 222 23 31 18

Ce rapport a été réalisé par le Secrétariat Permanent du Comité de Compétitivité, avec les contributions significatives des partenaires du Comité, en l'occurrence le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère des Transports, le Ministère des Finances/Direction Générale des Douanes et Direction Générale des Impôts, le Ministère des Postes et Télécommunications, le Groupement des Entreprises du Cameroun, le Syndicat des Industriels du Cameroun et le Bureau de Gestion du Fret Terrestre.

Les données utilisées pour la rédaction de ce rapport sont diverses et concernent aussi bien les données de source nationale (INS, MINFI, BEAC, Administrations sectorielles, etc.) qu'internationale (Base de données ITC, UNCTAD, COMTRADE, etc...)

Avant-propos

L'économie mondiale en 2023 a été marquée par la persistance de tensions géopolitiques avec des répercussions sur les prix de certains biens et les perturbations des chaînes logistiques d'approvisionnement.

Malgré ce contexte international difficile, et la persistance des crises sécuritaires dans trois régions du pays, l'économie camerounaise a enregistré une consolidation de sa dynamique de production, avec un taux de croissance estimé à 3,3 % après 3,6% en 2022.

La cinquième édition du rapport annuel sur l'état de la compétitivité de l'économie camerounaise fournit une évaluation de la situation, tout en proposant des recommandations concrètes pour stimuler la compétitivité des talents. La production, l'attrait et la rétention des talents étant considéré comme un levier indispensable de la compétitivité de l'économie et des entreprises. Le rapport s'appuie sur une approche multidisciplinaire, combinant des analyses économiques, des évaluations sectorielles, des enquêtes, et des entretiens. Les données recueillies ont été examinées pour offrir une vue assez complète de l'état actuel de la compétitivité de l'économie camerounaise.

Des efforts sont à faire pour améliorer substantiellement le fonctionnement des institutions, des infrastructures et de l'innovation. En somme, le pays réalise des progrès dans certains secteurs ; il demeure en retard dans d'autres secteurs par rapport à la moyenne mondiale.

Les défis de l'accélération de la transformation structurelle et de la compétition mondiale qui s'imposent devront être levés à travers des actions combinées sur les facteurs (infrastructures physiques et cognitives, institutions) relatifs aux exigences minimales pour rendre le pays compétitif dans un horizon relativement court.

Les contributions de tous les acteurs économiques (public, privé et même la société civile), sont déterminantes pour renforcer la compétitivité de l'économie et améliorer l'attractivité du Cameroun.

Le Président du Secrétariat Technique
PROTAIS AYANGMA AMANG

| | |
|---|-----------|
| Avant-propos..... | 3 |
| Table des matières..... | 4 |
| Liste des sigles et des abréviations..... | 6 |
| Liste des tableaux..... | 7 |
| Liste des graphiques..... | 8 |
| Résumé exécutif..... | 9 |
| Introduction générale..... | 10 |
| I. Rétention et attractivité des talents : un enjeu majeur pour la compétitivité de l'économie camerounaise..... | 11 |
| 1.1. Mise en contexte..... | 11 |
| 1.1.1. Clarification des concepts..... | 11 |
| 1.1.2. Quelques illustrations du problème..... | 12 |
| 1.1.3. Implications pour l'économie nationale..... | 12 |
| 1.2. La compétitivité des talents au Cameroun..... | 13 |
| 1.2.1. Mesure de la compétitivité des talents..... | 13 |
| 1.2.2. Positionnement du Cameroun..... | 14 |
| 1.2.3. Eléments de diagnostic..... | 15 |
| 1.3. Propositions pour renforcer la compétitivité des talents au Cameroun..... | 19 |
| II. Performances macroéconomiques..... | 20 |
| 2.1. Croissance économique..... | 20 |
| 2.2. Solde du compte courant et réserves de change..... | 20 |
| 2.3. Evolution de la compétitivité-prix..... | 21 |
| 2.3.1. Prix..... | 21 |
| 2.3.2. Taux de change..... | 21 |
| 2.4. Solde budgétaire et dette extérieure..... | 22 |
| 2.4.1. Solde budgétaire..... | 22 |
| 2.4.2. Dette extérieure..... | 22 |
| 2.5. Investissement..... | 23 |
| 2.5.1. Dynamique des intentions d'investissement..... | 23 |
| 2.5.2. Investissements Directs Etrangers (IDE)..... | 23 |
| 2.5.3. Efficacité de l'investissement..... | 24 |
| III. Performances commerciales..... | 27 |
| 3.1. Echanges de biens et services..... | 27 |
| 3.1.1. Vue globale..... | 27 |
| 3.1.2. Echanges de biens..... | 28 |
| 3.1.2.1. Soldes commerciaux..... | 28 |
| 3.1.2.2. Taux de couverture des importations par les exportations..... | 28 |
| 3.1.2.3. Taux de pénétration du marché intérieur..... | 29 |
| 3.1.2.4. Dynamique des échanges des produits phares..... | 30 |
| 3.1.3. Echanges de services..... | 32 |
| 3.2. Evolution des parts de marché..... | 32 |
| 3.2.1. Positionnement sur le marché mondial de quelques produits..... | 33 |
| 3.2.2. Parts sur le marché domestique..... | 36 |

| | |
|--|-----------|
| IV. Coûts de production et performances du système productif | 41 |
| 4.1. Coûts de production | 41 |
| 4.1.1. Coûts unitaires | 41 |
| 4.1.2. Structure des coûts de production | 41 |
| 4.1.3. Indice de la production industrielle | 43 |
| 4.2. Coûts de certains facteurs de production | 43 |
| 4.2.1. Coûts des produits pétroliers | 43 |
| 4.2.2. Coûts de l'électricité | 44 |
| 4.2.3. Coût de la téléphonie mobile | 45 |
| 4.2.4. Coût du capital | 45 |
| 4.2.5. Coût du fret maritime | 46 |
| 4.2.6. Coût du fret terrestre | 47 |
| 4.2.7. Tarifs de transaction monétaire par mobile | 48 |
| 4.2.8. Délais et coûts de passage des marchandises au port | 48 |
| 4.3. Performances du système productif | 49 |
| 4.3.1. Analyse des productivités | 49 |
| 4.3.2. Positionnement mondial de la production de quelques spéculations agricoles..... | 50 |
| V. La compétitivité à travers les classements internationaux | 51 |
| 5.1. Institutions | 52 |
| 5.1.1. Pilier Institutions du FEM | 52 |
| 5.1.2. Indice de perception de la corruption..... | 52 |
| 5.2. Infrastructures..... | 53 |
| 5.3. Marché financier..... | 54 |
| 5.4. Marché des produits | 55 |
| 5.5. Marché du travail..... | 55 |
| 5.6. Capital humain..... | 56 |
| 5.7. Dynamisme des entreprises..... | 57 |
| 5.8. Innovation..... | 58 |
| 5.8.1. Pilier Innovation du FEM..... | 58 |
| 5.8.2. Global Innovation Index (Indice Mondial d'Innovation) | 59 |
| 5.9. Indice de performance des ports conteneurs (Container Port Performance Index) | 59 |
| VI. Initiatives de renforcement de la compétitivité | 61 |
| 6.1. Mesures institutionnelles et réglementaires | 61 |
| 6.1.1. Mesures douanières | 61 |
| 6.1.2. Mesures relatives à la fiscalité des entreprises | 62 |
| 6.1.3. Mesures administratives | 63 |
| 6.1.4. Accès au financement | 64 |
| 6.2. Renforcement de l'appareil productif national..... | 64 |
| 6.3. Politiques de facilitation des échanges et de soutien à l'exportation .. | 65 |
| 6.4. Densification de l'offre infrastructurelle | 66 |
| Conclusion et recommandations..... | 67 |
| Références bibliographiques | 68 |
| Annexes..... | 69 |

Liste des sigles et des abréviations

| | |
|---------------|---|
| ACI | : Association Cotonnière Africaine |
| ACP | : Afrique Caraïbes Pacifiques |
| API | : Agence de Promotion des Investissements |
| BAD | : Banque Africaine de Développement |
| BEAC | : Banque des Etats de l'Afrique Centrale |
| BIP | : Budget d'Investissement Public |
| CAA | : Caisse Autonome d'Amortissement |
| CAMCIS | : Cameroon Customs Information System |
| CCI | : Centre du Commerce International |
| CEEAC | : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale |
| CEMAC | : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale |
| CNCC | : Conseil National des Chargeurs du Cameroun |
| CNEF | : Comité National Economique et Financier |
| CNUCED | : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement |
| CPM | : Comité de Politique Monétaire |
| DGB | : Direction Générale du Budget |
| DGD | : Direction Générale des Douanes |
| DSF | : Déclarations Statistiques et Fiscales |
| EVP | : Equivalent Vingt Pieds |
| FAO | : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FEM | : Forum Economique Mondial |
| FMI | : Fonds Monétaire International |
| GB | : Gigabit |
| GII | : Global Innovation Index |
| GE | : Grande Entreprise |
| GTCI | : Global Talent Competitiveness Index |
| ICOR | : Incremental Capital Output Ratio |

| | |
|----------------|--|
| IDE | : Investissements Directs Etrangers |
| INS | : Institut National de la Statistique |
| IPC | : Indice des Prix à la Consommation |
| MINADER | : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural |
| MINEPAT | : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire |
| MINEPIA | : Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales |
| MINFI | : Ministère des Finances |
| n.c.a | : Non compris ailleurs |
| OMS | : Organisation Mondiale de la Santé |
| ONCC | : Office National du Cacao et du Café |
| PAD | : Port Autonome de Douala |
| PARPAC | : Programme d'Appui au Renforcement de la Production Agricole du Cameroun |
| PIB | : Produit Intérieur Brut |
| PIISAH | : Plan Intégré d'Import-Substitution Agricole et Halieutique |
| PME | : Petite et Moyenne Entreprise |
| RNB | : Revenu National Brut |
| SCDP | : Société Camerounaise de Dépôts Pétroliers |
| SND30 | : Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 |
| TCBR | : Taux de Change Bilatéral Réel |
| TCEN | : Taux de Change Effectif Nominal |
| TCER | : Taux de Change Effectif Réel |
| TEG | : Taux Effectif Global |
| TIC | : Technologie de l'Information et de la communication |
| TVA | : Taxe sur la Valeur Ajoutée |
| UE | : Union européenne |
| WDI | : World Development Indicators |
| WEF | : World Economic Forum |
| ZLECAF | : Zone de Libre Echange Continentale Africaine |
| ... | : Résultat non disponible |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1: Scores et rangs du Cameroun dans le GTCI | 14 |
| Tableau 2: Scores et rangs d'une sélection de pays dans le GTCI | 14 |
| Tableau 3 : Evolution du PIB réel de 2020 à 2023 (en %)..... | 20 |
| Tableau 4 : Taux d'inflation par fonction de consommation (en %)..... | 21 |
| Tableau 5: Évolution des soldes budgétaires de 2021 à 2023 (en % du PIB)..... | 22 |
| Tableau 6 : Evolution du solde des échanges de services (en milliards de F CFA) | 32 |
| Tableau 7 : Evolution des parts de marché de quelques pays exportateurs d'ananas (%)... 33 | 33 |
| Tableau 8: Evolution des parts de marché de quelques pays exportateurs de la banane.... 34 | 34 |
| Tableau 9: Evolution des parts de marché de quelques pays exportateurs de coton | 34 |
| Tableau 10: Evolution des parts de marché de quelques pays exportateurs de café..... | 35 |
| Tableau 11: Evolution comparée des parts du Cameroun sur le marché du cacao | 35 |
| Tableau 12 : Evolution de la production, des importations et de la part de l'offre locale sur le marché intérieur du riz | 36 |
| Tableau 13 : Production, importations et part des producteurs locaux sur le marché domestique | 37 |
| Tableau 14: Production, importations, exportations et part des producteurs locaux sur le marché domestique de l'huile de palme brute..... | 37 |
| Tableau 15 : Evolution de la production, des importations, des exportations et part des producteurs locaux sur le marché domestique du sucre..... | 38 |
| Tableau 16 : Evolution de la production, des importations et de la part de l'offre locale sur le marché intérieur du maïs | 38 |
| Tableau 17: Coût de l'électricité aux entreprises dans une sélection des pays africains (en dollars US par kWh) | 37 |
| Tableau 18 : Prix moyen de la minute d'appel téléphonique en local dans une sélection de pays (en dollars US) | 45 |
| Tableau 19 : Coût d'un Gigabit (GB) en haut débit mobile en 2023..... | 45 |
| Tableau 20 : Fret moyen pour les conteneurs 20 pieds en provenance de différents ports avec débarquement à Douala (en millier de F CFA)..... | 46 |
| Tableau 21 : Fret moyen pour les conteneurs 20 pieds en provenance de différents ports avec débarquement à Kribi (en millier de F CFA) | 47 |
| Tableau 22 : Structure du coût du fret terrestre pour une semi-remorque au Cameroun en 2023 | 47 |
| Tableau 23 : Tarifs de transaction monétaire par MTN dans quelques pays (en F CFA) | 48 |
| Tableau 24 : Tarifs de transaction monétaire par Orange dans quelques pays (en F CFA) | 48 |
| Tableau 25 : Positionnement mondial de la production de quelques spéculations agricoles en 2022..... | 50 |
| Tableau 26: Scores (sur 100) dans les sous-dimensions du pilier Institutions..... | 52 |
| Tableau 27: Scores dans les sous-dimensions du pilier Infrastructures | 53 |
| Tableau 28 : Scores dans les sous-dimensions du pilier « Marché financier » | 54 |
| Tableau 29 : Comparaison des scores du Cameroun et de l'Égypte (sur 100) en 2023..... | 55 |
| Tableau 30 : Scores dans les sous-dimensions du pilier « Marché des produits » | 55 |
| Tableau 31: Comparaison des scores du Cameroun et avec ceux du Bénin..... | 55 |
| Tableau 32: Scores dans les sous-dimensions du pilier « Marché du travail » | 56 |
| Tableau 33: Comparaison des scores du Cameroun et avec ceux du Bostwana..... | 56 |
| Tableau 34: Scores dans les sous-dimensions du pilier « Compétences »..... | 56 |
| Tableau 35: Scores dans les sous-dimensions du pilier « Dynamisme des entreprises »..... | 57 |
| Tableau 36: Comparaison des scores du Cameroun et avec ceux du Benin en 2023 | 58 |
| Tableau 37: scores dans les sous-dimensions du pilier « Capacité d'innovation » | 58 |
| Tableau 38: Classement de quelques pays selon l'indice mondial de l'innovation | 55 |
| Tableau 39 : CPPI 2023 des ports du Cameroun et des ports de comparaison | 60 |

Liste des graphiques

| | |
|---|----|
| Graphique 1 : Scores du Cameroun et de la Suisse dans les sous-indices du GTCI | 15 |
| Graphique 2: Ecart de scores dans les sous-indices du GTCI entre le Cameroun et l'Afrique du Sud..... | 16 |
| Graphique 3: Relation entre l'indice du coût de la vie et la compétitivité des talents | 16 |
| Graphique 4: Relation entre les salaires et la compétitivité des talents..... | 17 |
| Graphique 5: Pourcentage de la population couverte par au moins une prestation de protection sociale en 2022..... | 18 |
| Graphique 6: Evolution du TCER et du TCEN (base 2010=100)..... | 22 |
| Graphique 7: Evolution des IDE nets (milliards de FCFA)..... | 24 |
| Graphique 8: Evolution du ratio d'investissement relatif (%)..... | 24 |
| Graphique 9: Evolution comparée de l'ICOR | 25 |
| Graphique 10 : Evolution du solde de la balance des biens et services, de l'effort d'exportation et de la propension à importer (% du PIB)..... | 27 |
| Graphique 11 : Evolution des soldes commerciaux (% du PIB)..... | 28 |
| Graphique 12 : Evolution des taux de couverture des importations par les exportations | 29 |
| Graphique 13 : Evolution du taux de pénétration étrangère | 29 |
| Graphique 14 : Croissance de l'offre nationale et de la demande internationale pour les 15 premiers produits exportés par le Cameroun en 2023 | 31 |
| Graphique 15 : Production de soja et importations de tourteaux de soja (en milliers de tonnes)..... | 39 |
| Graphique 16 : Evolution des importations de produits pharmaceutiques (en milliards de FCFA)..... | 39 |
| Graphique 17 : Coûts unitaires moyens de production des entreprises par branche en 2022 | 41 |
| Graphique 18 : Structure du coût de production des entreprises en 2020 et 2021..... | 42 |
| Graphique 19 : Structure du coût de production des entreprises en 2022 par branche (en %) | 42 |
| Graphique 20 : Prix à la pompe du litre d'essence et de diesel en 2023..... | 43 |
| Graphique 21 : Taux d'accès à l'électricité dans une sélection de pays en 2021 | 44 |
| Graphique 22 : TEG par durée de crédit et par type de personne morale..... | 46 |
| Graphique 23 : Evolution des délais de séjour de passage d'un conteneur au port de Douala (en jours) | 49 |
| Graphique 24 : Evolution de la productivité apparente du travail (en millions de FCFA)..... | 49 |
| Graphique 25 : Evolution de la productivité apparente du capital (en %)..... | 50 |
| Graphique 26 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice de perception de la corruption en 2023 | 53 |
| Graphique 27 : Ecart de scores des sous-dimensions du pilier Infrastructures entre le Cameroun et l'Egypte | 54 |
| Graphique 28 : Ecart de scores des sous-dimensions du pilier Compétences entre le Cameroun et le Botswana | 57 |
| Graphique 29 : Ecart de scores des sous-dimensions du pilier Innovations entre le Cameroun et la Tanzanie | 58 |

Résumé exécutif

Le présent rapport fait le point sur l'état de la compétitivité de l'économie camerounaise en 2023, avec un accent particulier sur la rétention et l'attractivité des talents, un enjeu crucial pour la compétitivité du pays.

Malgré le contexte difficile, marqué d'une part par des tensions géopolitiques et des perturbations logistiques sur le plan international et les crises sécuritaires persistantes dans certaines régions d'autre part, l'économie camerounaise a montré une résilience notable. Ce qui a permis au Cameroun de consolider sa croissance économique qui s'est établie à 3,3 % en 2023. Les principaux moteurs de cette croissance sont le secteur non pétrolier, notamment l'agriculture industrielle et les industries agro-alimentaires.

L'environnement commercial mondial est de plus en plus complexe et concurrentiel, exigeant aux entreprises camerounaises de s'adapter et de renforcer leur compétitivité pour prospérer dans un contexte en constante évolution. Sur le marché international des biens, le pays a conforté sa position sur des produits tels que le gaz naturel liquéfié, les bois sciés, la pâte de cacao et le beurre de cacao. En revanche, des pans importants du marché domestique continuent d'être dominés par les importations de produits à fort potentiel de production nationale.

Le marché international du travail est devenu très animé et des pays mettent en œuvre des actions pour attirer les meilleures ressources humaines. A l'échelle internationale, le Global Talent Competitiveness Index (GTCI) classe le Cameroun au 118^{ème} rang mondial sur 134 pays avec un score (25,9/100) en dessous de la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne (32,0/100) en matière de compétitivité des talents. L'examen des performances du Cameroun dans les six piliers du GTCI révèle des scores en dessous de la moyenne. Ce qui traduit des faiblesses dont les plus poignantes sont l'incapacité à retenir les talents (125^{ième}) et en attirer (119^{ième}).

Dans l'optique d'optimiser la contribution des compétences de qualité dans l'atteinte d'une économie émergente et compétitive, il apparaît nécessaire de bâtir une stratégie de développement, de rétention et d'attrait des talents. Cette stratégie devra intégrer la valorisation des talents de la diaspora camerounaise qui représente un levier important pour stimuler la compétitivité de l'économie.

Introduction

Dans un monde en constante mutation, la compétitivité économique est devenue un enjeu majeur pour les pays désireux de prospérer et de s'affirmer sur la scène internationale. Pour le Cameroun, cet impératif revêt une importance capitale, avec des répercussions profondes sur la performance et l'innovation des entreprises.

En 2023, le Cameroun a continué de relever les défis de compétitivité dans un contexte économique mondial incertain et complexe. Ce rapport se propose d'évaluer l'état de la compétitivité de l'économie camerounaise, en analysant les différentes dimensions qui influencent la performance économique du pays. Une attention particulière est accordée à la **rétenion et l'attractivité des talents**, un enjeu crucial pour la compétitivité de l'économie camerounaise.

Le rapport se structure autour de plusieurs axes principaux, incluant les performances macroéconomiques, les comparaisons internationales, et les initiatives de renforcement de la compétitivité. La première partie se concentre sur l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques qui permettent de dresser un portrait global de la santé économique du pays et de sa résilience face aux chocs externes.

Ensuite, le rapport compare la compétitivité du Cameroun sur la scène internationale, en utilisant les données du Forum Économique Mondial et d'autres instituts de benchmarking. Cette comparaison met en lumière les points forts et les points faibles du pays et offre également des perspectives sur les améliorations nécessaires pour aligner le Cameroun sur les meilleures pratiques internationales.

Enfin, le rapport examine les initiatives mises en œuvre par le gouvernement et le secteur privé pour améliorer la compétitivité des entreprises et de l'économie nationale. Ces initiatives incluent des mesures institutionnelles et réglementaires, le renforcement de l'appareil productif, la facilitation des échanges et le soutien aux exportations, ainsi que les réalisations infrastructurelles. Une attention particulière est accordée à l'analyse des politiques d'import-substitution et des efforts pour réduire les coûts de production.

Ce rapport, qui vise à fournir une vision claire et complète de la compétitivité du Cameroun en 2023, propose des recommandations stratégiques pour soutenir une croissance économique durable et inclusive.



Rétention et attractivité des talents : un enjeu majeur pour la compétitivité de l'économie camerounaise

La capacité du Cameroun à développer, retenir et attirer les meilleurs talents est un facteur clé de sa compétitivité dans un environnement économique mondial fortement concurrentiel. Réaliser ce défi, au travers de politiques et stratégies proactives, permettrait d'accroître le stock de capital humain et de préserver l'expertise ainsi que le savoir-faire nécessaires à la compétitivité durable de l'économie.

Cette section vise à analyser les enjeux relatifs au développement, à la rétention et à l'attractivité des talents. Elle évalue la position du Cameroun sur l'échelle mondiale de la compétitivité des talents. En outre, elle propose des recommandations susceptibles d'améliorer la capacité du pays à retenir ses talents et à en attirer d'autres.

1.1. Mise en contexte

Il est question ici de clarifier les concepts de talent et de compétitivité, de procéder à quelques illustrations du problème et d'en présenter les implications sur l'économie nationale.

1.1.1. Clarification des concepts

▪ **Le concept de talent**

Le dictionnaire Larousse définit le talent comme une aptitude particulière à faire quelque chose. Ce terme est aussi utilisé pour désigner des personnes dotées de telles aptitudes. Ainsi, les talents représentent les individus les plus qualifiés, les plus performants et les plus innovants au sein d'une organisation. Leur expertise, leur créativité et leur capacité d'adaptation sont essentielles pour relever les défis auxquels sont confrontées les entreprises dans un environnement économique en constante évolution et sujet à des batailles économiques sans précédent. Les talents contribuent à l'amélioration de la productivité, de l'innovation et de la performance financière des entreprises, concourant à la création et au renforcement des avantages concurrentiels desdites entreprises sur le marché.

▪ **Le concept de compétitivité**

Pour le World Economic Forum (WEF), la compétitivité est un ensemble d'institutions, de politiques publiques et de facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'un pays. Douze (12) piliers déterminent cette compétitivité : *Institutions, Infrastructures, Aptitude à intégrer la technologie, Stabilité macroéconomique, Santé, Éducation et compétences, Marché des biens, Marché du travail, Système financier, Taille du marché, Dynamisme des entreprises et Innovation.*

Au niveau de l'**entreprise**, la compétitivité est généralement définie comme sa capacité à faire face à la concurrence, c'est-à-dire à maintenir et à accroître ses parts de marché face à la concurrence des autres entreprises nationales ou étrangères. La compétitivité de l'entreprise apparaît alors comme sa capacité à réaliser des performances supérieures à la moyenne.

La **compétitivité d'un pays** est généralement définie comme sa capacité « à accroître sa part de marché d'exportation ou de soutenir un taux de croissance plus élevé sans que son solde courant se détériore ». Elle traduit non seulement la capacité à exporter, mais également à accroître le niveau de vie de la population. Ainsi, elle prend en compte à la fois les prix (compétitivité-prix) et les coûts (compétitivité-coûts), mais aussi la qualité du produit, l'innovation, l'état de la concurrence et de la réglementation, le capital humain, la cohésion sociale, etc. (compétitivité hors-coûts).

1.1.2. Quelques illustrations du problème

Le Cameroun, à l'instar de nombreux pays en développement, est confronté au phénomène d'émigration des talents. Ce phénomène, qui se caractérise par le départ des talents les plus qualifiés vers les pays développés, prive l'économie camerounaise de précieuses ressources humaines. Dans un rapport publié par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en 2022, le Cameroun a perdu environ 23 000 professionnels qualifiés en 2020, soit 2,2% de sa population active qualifiée.

Le **secteur de la santé** fait partie de ceux les plus touchés par ce phénomène. Même s'il n'existe pas de statistique officielle récente, selon une enquête réalisée par l'Ordre National des Médecins en 2006 près de 5 000 médecins camerounais exerçaient

à l'étranger. Au vu des tendances récentes d'émigration des personnels de santé, ce chiffre serait de loin en deçà de la réalité actuelle.

Le **secteur de la culture**, notamment celui du sport, est également touché par ce phénomène. L'on ne dénombre pas le nombre de sportifs de diverses disciplines (football, basketball, saut, etc.) qui par leur talent concourent au rayonnement d'autres nations.

Le **secteur des sciences** n'est pas en reste. De nombreux camerounais s'illustrent au niveau mondial dans différents domaines scientifiques. L'un des meilleurs mathématiciens du monde est d'ailleurs camerounais.

1.1.3. Implications pour l'économie nationale

Les implications de l'émigration des talents pour l'économie nationale sont nombreuses. De manière directe, ce phénomène constitue une perte en ressources humaines.

Dans le domaine de la santé par exemple, la perte excessive de ces travailleurs nuit à la capacité et à la qualité des services de santé. Cela se manifeste par une insuffisance des soins et un manque certain de suivi des patients, surtout dans les zones rurales. Lorsque la main-d'œuvre qualifiée quitte un pays, la capacité productive est amputée de ses ressources humaines nécessaires pour bâtir les institutions et les infrastructures qui soutiennent des économies fortes.

Sous un autre angle, l'investissement en termes d'éducation et de formation représente un large coût pour les pays pourvoyeurs de personnels qualifiés. En effet, si un individu doté d'un niveau d'éducation émigre, il aura bénéficié des dépenses publiques ayant servi à financer son éducation et sans contrepartie. Ce phénomène d'exode des compétences constitue une perte pour le pays d'origine qui consacre un investissement considérable pour l'éducation.

L'émigration de personnels qualifiés constitue également un manque économique pour le Cameroun. L'impôt sur le revenu et sur les investissements en capital susceptible d'accroître

le PIB se trouve réduit par le départ progressif des compétences. En emportant avec lui son capital humain, l'émigrant qualifié retranche du revenu national non seulement son propre revenu, mais également la valeur des externalités qui lui sont liées.

De plus, le travail qualifié est aussi bien un facteur instrumental dans l'attraction des investissements étrangers, que dans la capacité d'assimilation et d'absorption des externalités technologiques ou encore pour le succès de l'adoption de technologies étrangères.

1.2. La compétitivité des talents au Cameroun

Cette sous-section est consacrée à l'état des lieux en termes de compétitivité des talents au Cameroun. Après un rappel méthodologique sur la mesure de la compétitivité des talents, l'on présente le positionnement du Cameroun en la matière, assorti de quelques éléments de diagnostic.

1.2.1. Mesure de la compétitivité des talents

La compétitivité des talents est mesurée à l'aide de l'indice mondial de compétitivité des talents (Global Talent Competitiveness Index ou GTCI), publié annuellement par l'Institut Européen d'Administration des Affaires. Cet indice évalue l'ensemble des politiques et des pratiques qui permettent à un pays de développer, de retenir, d'attirer et de renforcer une main d'œuvre qualifiée. La méthode de calcul de ce dernier est résumée dans l'encadré ci-dessous.

Encadré 1: Méthode de calcul de l'indice global de compétitivité des talents

Dans un monde globalisé, le capital humain constitue un facteur-clé pour la compétitivité territoriale. Les pays sont en concurrence non seulement pour développer le capital humain, mais aussi pour l'attirer et le retenir sur le territoire national. La compétitivité des talents au sens du GTCI renvoie à un ensemble de politiques et pratiques qui permettent à un pays d'attirer, de développer et d'autonomiser le capital humain qui contribue à la productivité et la prospérité d'un pays. Afin de comparer les performances des pays, le GTCI utilise un indice composite basé sur un modèle input-output qui permet d'évaluer:

Inputs: l'environnement général des affaires ainsi que les mesures, politiques et ressources mises en œuvre en faveur du capital humain. Ce pilier comprend quatre sous-catégories, à savoir les facilitateurs (Enable), la capacité d'attraction (Attract), la capacité de développement (Grow) et la capacité de rétention de talents (Retain).

Outputs: le niveau et la qualité des compétences. Ce pilier comprend deux sous-catégories, à savoir les compétences de niveau moyen qui ont une base technique ou professionnelle et qui ont été acquises par la formation et l'expérience (Vocational and Technical Skills ou VT Skills) et les compétences de niveau élevé, comme la créativité et la capacité de résolution de problèmes, qui profitent à l'innovation et à l'entrepreneuriat (Global Knowledge Skills ou GK Skills).

Pour calculer les scores de l'indice composite Global Talent Competitiveness Index, les 68 variables individuelles du GTCI sont normalisées et ensuite agrégées en cascade au niveau des sous-catégories et des piliers. Ainsi, l'indice général est calculé sur base d'une moyenne arithmétique simple des six sous-catégories. L'indice peut prendre un score entre 0 (la plus mauvaise performance) et 100 (la meilleure performance).

1.2.2. Positionnement du Cameroun

En 2023, le Cameroun enregistre un score de 24,5 sur 100 dans l'Indice global de compétitivité des talents et occupe le 118^e rang sur 134 pays classés. Par rapport à 2022, le score s'améliore de 4,7 points et le rang d'une position. Le pays performe le mieux en matière de compétences de niveau élevé (102^e rang) et de capacité de développement des compétences (107^e rang). Le score est cependant le plus faible (9,0 sur 100) en matière de compétences de niveau élevé, traduisant globalement la difficulté des pays à développer de telles compétences.

Le classement est le plus médiocre en matière de capacité de rétention des talents (125^e rang). Ces résultats montrent que si le pays fait des efforts dans le sens du développement des talents, il a du mal à retenir ces derniers. Il importe également de noter que les scores du Cameroun sont largement en deçà de la moyenne de 50 sur 100 pour tous les piliers de l'indice, témoignant de l'ampleur des efforts à fournir pour se hisser dans une position plus honorable dans l'échelle des nations les plus compétitives en matière de développement, de rétention et d'attrait des talents.

Tableau 1: Scores et rangs du Cameroun dans le GTCI

| Piliers | 2022 | | 2023 | | Variations | |
|--|-------------|------------|-------------|------------|-------------|-----------|
| | Score | Rang/133 | Score | Rang/134 | Score | Rang |
| Facilitateurs | 24,3 | 122 | 26,3 | 122 | +2,0 | 0 |
| Capacité d'attraction | 35,5 | 120 | 35,3 | 119 | -0,2 | +1 |
| Capacité de développement | 22,6 | 100 | 24,3 | 107 | +1,7 | -7 |
| Capacité de rétention | 24,8 | 120 | 24,0 | 125 | -0,8 | -5 |
| Compétences techniques et professionnelles | 30,7 | 114 | 31,8 | 110 | +1,1 | +4 |
| Compétences de niveau élevé | 9,0 | 103 | 13,7 | 102 | +4,7 | +1 |
| Indice global (GTCI) | 24,5 | 119 | 25,9 | 118 | +1,7 | +1 |

Source : À partir des données du GTCI reports 2022 et 2023

Les piliers qui méritent une attention particulière afin d'améliorer le positionnement global du Cameroun dans le GTCI sont ceux relatifs aux *facilitateurs* (122^e), à la *capacité d'attraction* (120^e) et à la *capacité de rétention* (120^e).

Au niveau mondial, la Suisse est la nation la plus compétitive en matière de talents, avec un score de 79,0 sur 100. Elle est suivie par le Singapour (score de 77,1 sur 100). La première position en Afrique est occupée par l'Afrique du Sud avec un score de 43,0 sur 100. En Afrique, le Cameroun occupe le 16^e rang sur 31 pays évalués. Il fait moins bien que des pays tels le Botswana, le Rwanda, la Côte d'Ivoire, le Sénégal ou le Nigéria, mais performe mieux que d'autres pays à l'instar du Mali, de l'Ethiopie et du Tchad.

Tableau 2: Scores et rangs d'une sélection de pays dans le GTCI

| Pays | Scores | Rangs |
|----------------|--------|-------|
| Suisse | 79,0 | 1 |
| Singapour | 77,1 | 2 |
| Afrique du Sud | 43,0 | 68 |
| Botswana | 42,3 | 73 |
| Rwanda | 28,7 | 110 |

| | | |
|---------------|------|-----|
| Côte d'Ivoire | 28,7 | 111 |
| Sénégal | 28,6 | 112 |
| Nigéria | 28,1 | 114 |
| Cameroun | 28,9 | 118 |
| Mali | 22,0 | 127 |
| Ethiopie | 19,8 | 132 |
| Tchad | 14,8 | 134 |

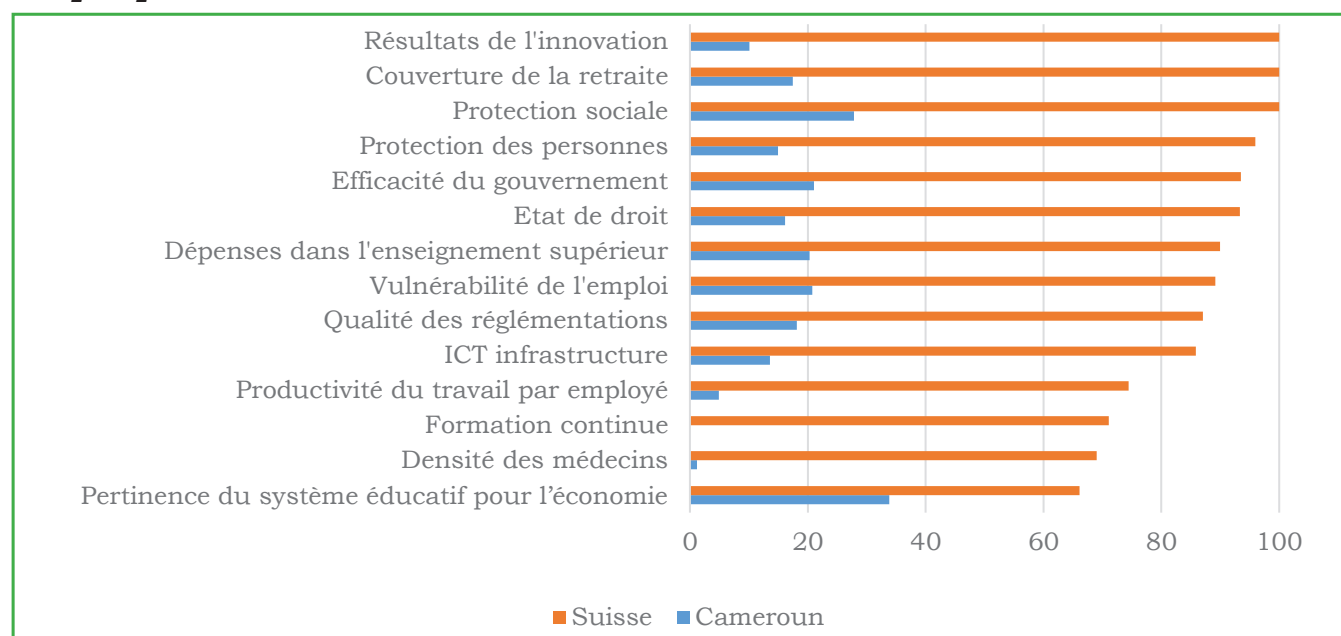
Source : À partir des données du GTCI report 2023

1.2.3 Eléments de diagnostic

La comparaison des scores du Cameroun dans les différents sous-indices du GTCI avec ceux des leaders au niveau mondial (Suisse) et en Afrique (Afrique du Sud) permet de relever des facteurs explicatifs de son classement médiocre.

Les écarts de score entre le Cameroun et la Suisse sont au-dessus de 50 pour la plupart des sous-indices du GTCI. Ces écarts révèlent que les pays les mieux compétitifs en matière de talents adoptent des politiques visant à promouvoir : le *développement technologique* (innovations, infrastructure TIC), la *sécurité sociale* (couverture de la retraite, protection des personnes, protection sociale, emplois moins vulnérables, densité des médecins), un *meilleur environnement des affaires* (état de droit, efficacité du gouvernement, qualité réglementaire) et une éducation de qualité (formation continue, dépenses dans l'enseignement supérieur, pertinence du système éducatif pour l'économie).

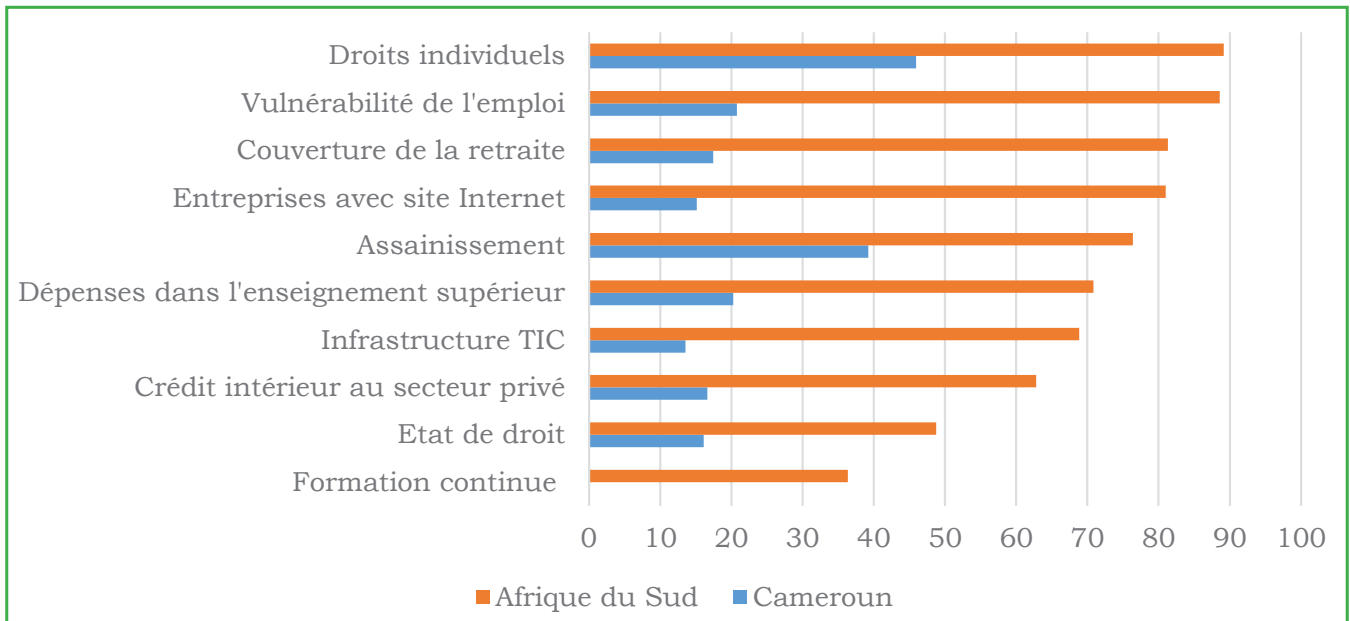
Graphique 1 : Scores du Cameroun et de la Suisse dans les sous-indices du GTCI



Source : À partir du GTCI report 2023

Les écarts de scores avec l'Afrique du Sud corroborent les constats faits précédemment, mais avec un ordre d'importance différent. Si dans le contexte européen, les questions d'innovation et de protection de la retraite viennent en tête en termes de facteurs d'attrait ou de rétention des talents, dans le contexte africain, la question de la vulnérabilité de l'emploi a la primeur. La vulnérabilité de l'emploi intègre les questions liées au salaire et subséquemment au pouvoir d'achat. Viennent ensuite les facteurs liés aux TIC et à la couverture de la retraite.

Graphique 2: Ecart de scores dans les sous-indices du GTCI entre le Cameroun et l'Afrique du Sud



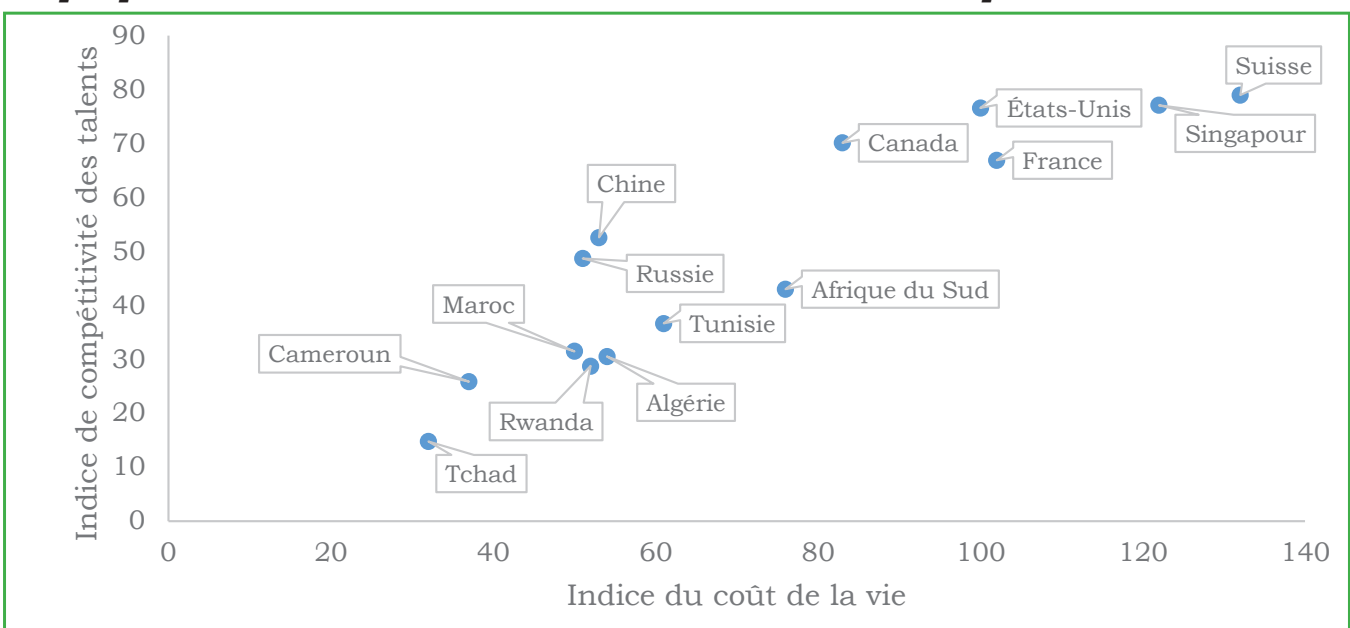
Source : À partir du GTCI report 2023

Les constats faits supra permettent de relever quelques facteurs déterminants dans la compétitivité des talents, à l'instar de meilleures conditions de travail (salaires, pouvoir d'achat ou coût de la vie) et de meilleures politiques de de la protection sociale.

- *Coût de la vie et compétitivité des talents*

L'on observe à la lumière du graphique ci-après que les pays où l'indice du coût de la vie est meilleur ont tendance à avoir une meilleure position sur l'échelle mondiale de la compétitivité des talents. On peut penser que la compétitivité des talents s'améliore à mesure que l'indice du coût de la vie est élevé.

Graphique 3: Relation entre l'indice du coût de la vie et la compétitivité des talents



Source : Comité de Compétitivité

Pour retenir les talents locaux et attirer ceux non-résidents, les pays doivent mettre en œuvre des mesures qui réduisent le coût de la vie pour les citoyens.

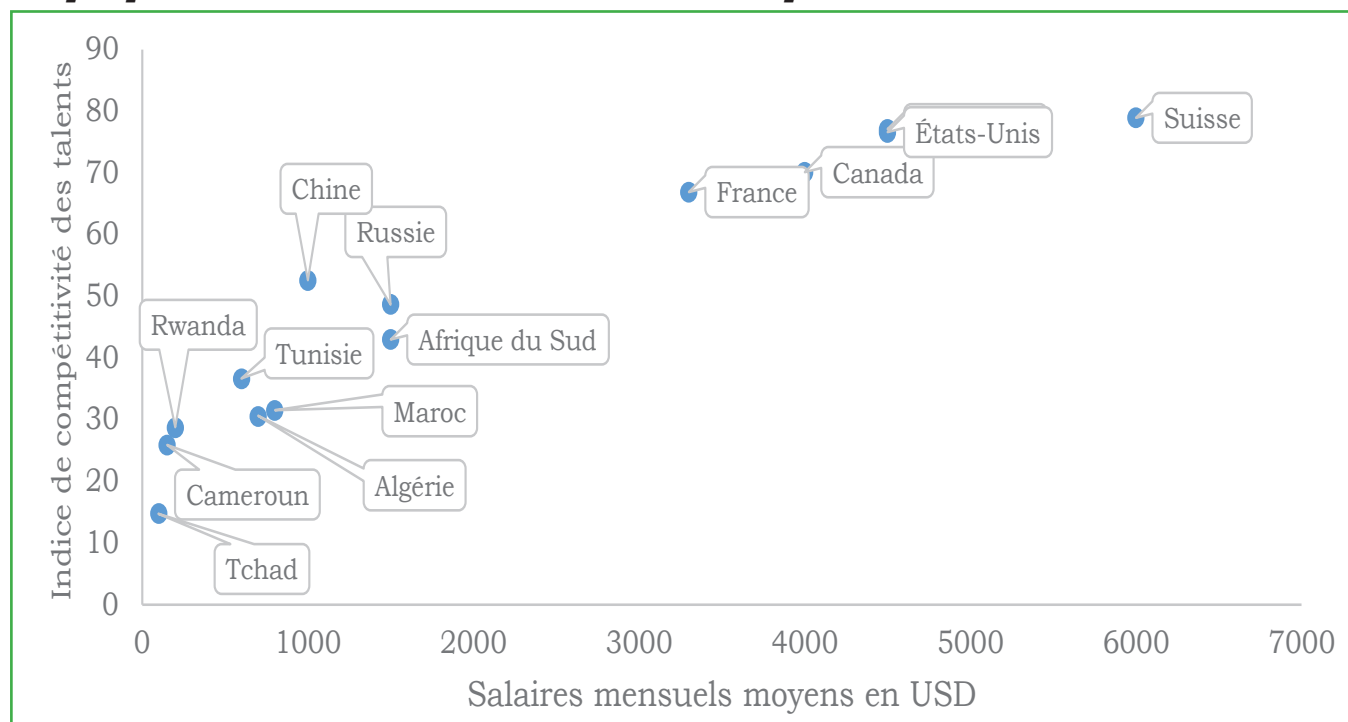
- *Niveaux de salaires et compétitivité des talents*

L'examen croisé du niveau de salaire mensuel moyen et du score dans le GTCI pour une sélection de pays révèle que les pays avec des niveaux de salaires plus élevés (Suisse, États-Unis, Canada, France) sont ceux qui performant le mieux en matière de compétitivité des talents.

Il existe ainsi une corrélation entre les salaires alloués aux travailleurs et la compétitivité des talents. Une politique salariale intéressante permettant aux employés de couvrir sans difficultés leurs charges minimales vitales est un vecteur d'attrait des talents d'autres pays et de rétention de ceux produits sur place.

À salaire équivalent, d'autres facteurs concourent à la décision de mobilité mondiale des talents. L'on voit par exemple que la Russie et l'Afrique du Sud ont des traitements salariaux similaires, mais la Russie est plus compétitive du point de vue des talents que l'Afrique du Sud. De même, avec un salaire moyen inférieur à celui du Maroc, la Tunisie réussit à se hisser à une position plus favorable sur le baromètre mondial de la compétitivité des talents.

Graphique 4: Relation entre les salaires et la compétitivité des talents

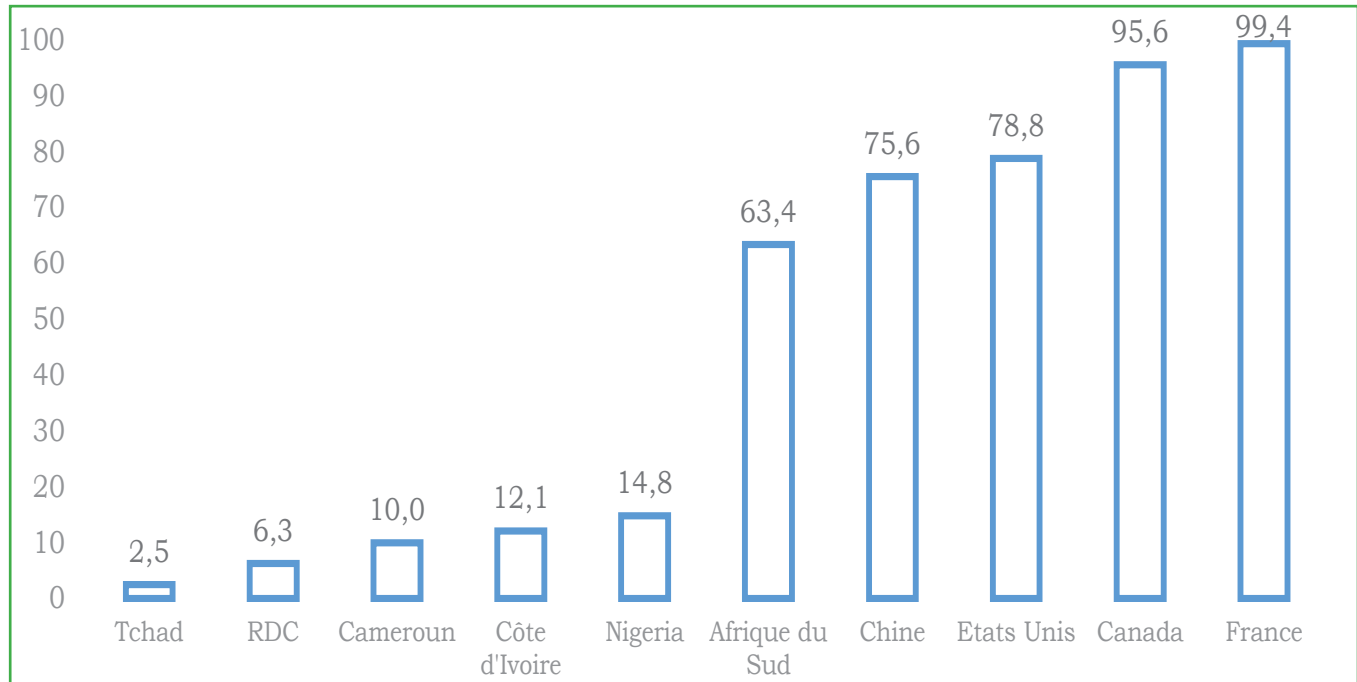


Source : Comité de Compétitivité

- *Protection sociale et compétitivité des talents*

Les pays mettant en œuvre des politiques de protection sociale efficaces s'illustrent le mieux en matière de compétitivité des talents, à l'instar de la France, le Canada, les États-Unis, la Chine ou l'Afrique du Sud. A contrario, les pays où le taux de protection sociale est faible (Tchad, RDC, Cameroun) occupent des positions peu honorables dans le classement mondial des pays en matière de compétitivité des talents.

Graphique 5: Pourcentage de la population couverte par au moins une prestation de protection sociale en 2022



Source: À partir de la base des données de l'Organisation Internationale du Travail (2022)

Au-delà de la rétention et de l'attrait des talents, un enjeu majeur pour le Cameroun en matière de compétitivité des talents est relatif à la capitalisation de sa riche diaspora. A ce propos, une étude réalisée par le Ministère des Relations Extérieures (MINREX) auprès de la diaspora camerounaise a relevé les principaux freins à la capitalisation du potentiel de cette dernière. Il s'agit notamment :

- d'un déficit en termes de coordination et de communication :
 - ✓ Plus de 75% des camerounais de l'étranger interrogés ne connaissent pas les initiatives gouvernementales visant à mobiliser la diaspora.
- de la faiblesse des infrastructures :
 - ✓ Il n'existe aucune plateforme en ligne dédiée à la diaspora ;
 - ✓ 50% des camerounais de l'étranger seraient prêts à investir au Cameroun si l'accès à internet était meilleur.
- du manque de sensibilisation :
 - ✓ 60% des camerounais de l'étranger ne sont pas informés des opportunités d'investissement au Cameroun ;
 - ✓ 80% des camerounais de l'étranger seraient intéressés par des programmes de mentorat et de mise en réseau.
- de la fuite des cerveaux :
 - ✓ 30% des diplômés camerounais choisissent de s'installer à l'étranger chaque année ;
 - ✓ 70% des camerounais de l'étranger reviendraient au Cameroun s'ils y trouvaient des opportunités d'emploi adéquates.

1.3. Propositions pour renforcer la compétitivité des talents au Cameroun

Les analyses précédentes ont permis de mettre en exergue des facteurs clés en matière de compétitivité des talents. Ces facteurs sont relatifs à la protection sociale, à la technologie et l'innovation, aux meilleures conditions de travail, au cadre infrastructurel, à l'environnement des affaires et à la qualité du système éducatif.

Aussi, afin de renforcer la compétitivité des talents au Cameroun, il y a lieu de :

- Accélérer la mise en œuvre effective de la couverture santé universelle ;
- Poursuivre les efforts de densification qualitative et quantitative des infrastructures économiques ;
- Accroître la prise en compte des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM) dans les différents curricula ;
- Accroître substantiellement les dépenses de recherche et développement dans les universités et les instituts de recherche.

Les entreprises quant à elles, pour être compétitives dans un environnement de plus en plus concurrentiel, se doivent d'attirer et retenir les meilleurs talents. Pour ce faire, elles pourraient notamment promouvoir une culture d'entreprise positive et inclusive où les employés se sentent valorisés et respectés et une professionnalisation du management des ressources humaines.

Les facteurs déterminant de l'attrait, de la production et de la rétention des talents étant divers, multidimensionnels et complexes, une démarche qui consisterait à hisser le Cameroun dans le Top 50 des pays selon le degré de compétitivité des talents serait d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie spécifique y relative.



Performances macroéconomiques

Cette section analyse la performance globale de l'économie camerounaise à travers l'évolution du PIB réel, de l'inflation, du solde du compte courant, du taux de change effectif réel, des flux entrants d'IDE et la productivité de l'investissement.

2.1. Croissance économique

Malgré un environnement international difficile¹ en 2023 et la persistance de la crise sécuritaire dans trois régions du pays, l'économie camerounaise a maintenu sa résilience, avec un taux de croissance estimé à 3,3%. Cette croissance est attribuable à la performance du secteur non pétrolier soutenue par les branches « Agriculture industrielle et d'exportation » (+5,7% après +3,9% en 2022), « Industries agro-alimentaires » (+5,5% après 4,9%), « Autres industries manufacturières » (5,2% contre +1,2%) et « Production et distribution de l'électricité » (+4,7% contre 1,2%).

La performance du Cameroun est en deçà de la moyenne des pays membres de la zone Franc. Par contre, elle est meilleure que la moyenne des pays exportateurs de pétrole. Depuis 2020, le Cameroun est le pays de la CEMAC le moins dépendant du pétrole (qui ne représente que 17,6% des recettes budgétaires internes en 2023) qui a enregistré le taux de croissance le plus élevé.

Tableau 3 : Evolution du PIB réel de 2020 à 2023 (en %)

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------------------|------|------|------|------|
| Cameroun | 0,5 | 3,6 | 3,6 | 3,3 |
| CEMAC | -1,5 | 1,8 | 3,1 | 2,7 |
| Pays membres de la zone Franc | 0,3 | 4,5 | 4,8 | 4,2 |
| Afrique subsaharienne | -1,6 | 4,7 | 4,0 | 3,4 |
| Pays exportateurs de pétrole | -2,3 | 3,1 | 3,2 | 2,5 |

Source : FMI

2.2. Solde du compte courant et réserves de change

Selon le Ministère des Finances², le déficit de la balance courante a connu une augmentation de 3,4% du PIB en 2022 à 4,2% du PIB en 2023. Ce déficit est la résultante de l'aggravation de la balance des biens, de la réduction des soldes des échanges de services et des revenus primaires et d'une amélioration du solde des revenus secondaires.

S'agissant des avoirs extérieurs nets, ils ont baissé de 13,1% en 2023 pour s'établir à 2 792,1 milliards. Les réserves de change représentent 4,1 mois d'importation pour les pays membres de la CEMAC, tandis que celles du Cameroun représentent 6,8 mois d'importation.

¹ Environnement marqué par un resserrement des conditions financières et impacts négatifs de la guerre en Ukraine sur les marchés des matières premières

² Note explicative des estimations de la Balance des Paiements (BDP) 2023 et hypothèses de projections des BDP 2024-2023



Le solde sur les échanges de biens et services demeure déficitaire. L'offre locale des produits de consommation intermédiaire et finale peine à se positionner avec succès sur les marchés.

2.3. Evolution de la compétitivité-prix

La compétitivité prix d'une nation reflète sa capacité à perpétuer son avantage de prix/coûts par rapport à ses concurrents. Elle est déterminée par plusieurs facteurs tels que les prix domestiques, le taux de change, le taux d'intérêt, etc.

2.3.1. Prix

En 2023, les prix à la consommation des ménages ont augmenté de 7,4% après 6,3% en 2022, tirés par les prix des produits alimentaires et les coûts de transport. Sur la période 2021-2023, l'inflation cumulée a atteint 16,7%, résultant de flambée de prix en 2022 et 2023.

L'augmentation du taux d'inflation est indicatrice d'une détérioration de la compétitivité-prix. Cette hausse est imputable sur le plan international, par la perturbation des chaînes d'approvisionnements et la fluctuation du FCFA par rapport au dollar. Sur le plan interne, celle-ci est tirée par la réduction des subventions sur les prix de

carburants à la pompe et les défis sécuritaires dans certaines régions (bassins de production agricole).

Comparé à la moyenne des zones géoéconomiques, ce taux d'inflation est supérieur à celui des autres pays membres de la CEMAC et de la Zone franc mais inférieur au taux d'inflation moyen des pays d'Afrique subsaharienne et des pays exportateurs de pétrole.

En 2022 et 2023, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a continué à resserrer sa politique monétaire afin de contenir les pressions inflationnistes.

Tableau 4 : Taux d'inflation du Cameroun et de quelques zones géoéconomiques (en %)

| Pays ou zone économique | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------------------|------|------|------|------|
| Cameroun | 2,5 | 2,3 | 6,3 | 7,2* |
| CEMAC | 2,9 | 1,2 | 5,6 | 5,1 |
| Pays membres de la zone Franc | 2,5 | 2,7 | 6,5 | 4,2 |
| Afrique subsaharienne | 10,2 | 11,0 | 14,5 | 16,2 |
| Pays exportateurs de pétrole | 12,9 | 15,7 | 17,1 | 20,1 |

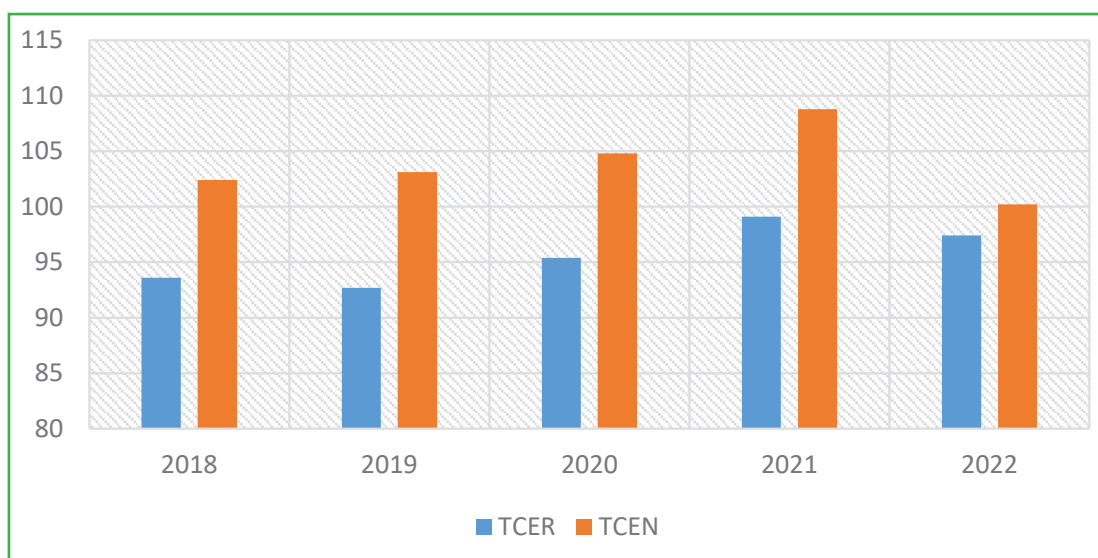
Source : FMI, Perspectives Economiques Régionales : Afrique Subsaharienne, avril 2024

*Dernier chiffre de l'INS est de 7,4%

Toutes choses égales par ailleurs, ce constat est symptomatique d'une économie dont les performances productives s'améliorent lentement. Par ailleurs, l'inflation est renchérie par les cours mondiaux des intrants nécessaires pour les industries et l'agriculture.

2.3.2. Taux de change

Le taux de change effectif réel est le prix relatif intérieur comparé à la moyenne des prix des partenaires. Il permet d'établir dans quelle mesure les variations des taux de change, des prix ou des coûts, chez différents partenaires commerciaux, influencent la compétitivité du pays concerné.

Graphique 6 : Evolution du TCER et du TCEN (base 2010=100)

Source : Comité de Compétitivité, 2023

L'analyse de la compétitivité-prix fait ressortir une appréciation du FCFA par rapport aux monnaies des partenaires commerciaux. La perte de position compétitive du Cameroun en 2023 résulte, aussi bien du différentiel des prix en défaveur du Cameroun d'une part et de l'appréciation du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) d'autre part.

2.4. Solde budgétaire et dette extérieure

La consolidation de la stabilité macroéconomique est un facteur de compétitivité. Ce facteur sera apprécié à travers le niveau du solde budgétaire et la viabilité de la dette extérieure. Ces dernières années, le Cameroun s'est engagé dans un processus de réforme des finances publiques qui vise à une meilleure maîtrise des comptes publics.

2.4.1. Solde budgétaire

Le solde primaire renseigne sur la capacité d'un pays à faire face à ses engagements sans recourir aux ressources extérieures. Il permet aussi de mesurer la capacité de l'Etat à intervenir dans l'économie et soutenir ses stratégies d'équipement sur le long terme (améliorant ainsi l'attractivité et réduisant les coûts des facteurs de production ou de transaction).

Le solde primaire est passé d'un déficit de 0,2% du PIB en 2022 à un excédent de 0,5% du PIB en 2023. Le déficit du solde budgétaire global s'est légèrement aggravé, passant de 0,4% du PIB en 2022 à 0,6% du PIB en 2023.

Tableau 5: Évolution des soldes budgétaires de 2021 à 2023 (en % du PIB)

| Nature du solde | 2021 | 2022 | 2023 |
|------------------------------------|------|------|------|
| Solde primaire | -1,5 | -0,2 | +0,5 |
| Solde global (base ordonnancement) | -2,5 | -0,4 | -0,6 |

Source : MINFI/DGB, juin 2024

2.4.2. Dette extérieure

À fin décembre 2023, le ratio de la dette publique était de 41,9% du PIB contre 45,3% en 2022, selon les données du FMI. Elle résulte de la réduction continue du déficit budgétaire, financé par une bonne mobilisation des recettes budgétaires internes. Par ailleurs, l'amélioration continue



des recettes budgétaires constitue un indicateur de performance pour la consolidation de la résilience de l'économie face aux chocs exogènes. Toutefois, le ratio du service de la dette publique sur les exportations s'est aggravé de 39,4% en 2022 à 55,6% en 2023.

2.5. Investissement

Dans cette section, nous analysons l'évolution des efforts d'investissement ainsi que l'efficacité et la productivité de l'investissement.

2.5.1. Dynamique des intentions d'investissement

En 2023, le montant d'investissement public projeté était de 1 359,2 milliards de FCFA. La part la plus importante était attribuée à la construction des infrastructures (965 milliards), à la production et au commerce (106,5 milliards), et à l'administration générale et financière (93,5 milliards).

La situation globale affiche un taux d'exécution physique des projets de 63,5% et un taux d'engagement financier de 72,3%. La contre-performance de l'exécution du BIP observée entre 2022 et 2023 est principalement liée au faible niveau d'exécution des projets à financement conjoint. En effet, l'exécution des projets qui relèvent du financement extérieur, fait observer un taux de décaissement de 56,2% en 2023 contre 98,7% en 2022. Le taux de réalisation physique est passé de 76,0% en 2022 à 55,9 % en 2023. Cette situation se justifie par l'achèvement des projets CAN et des grands projets de première génération. En outre, la plupart des projets programmés en 2023 sont dans la phase de démarrage.

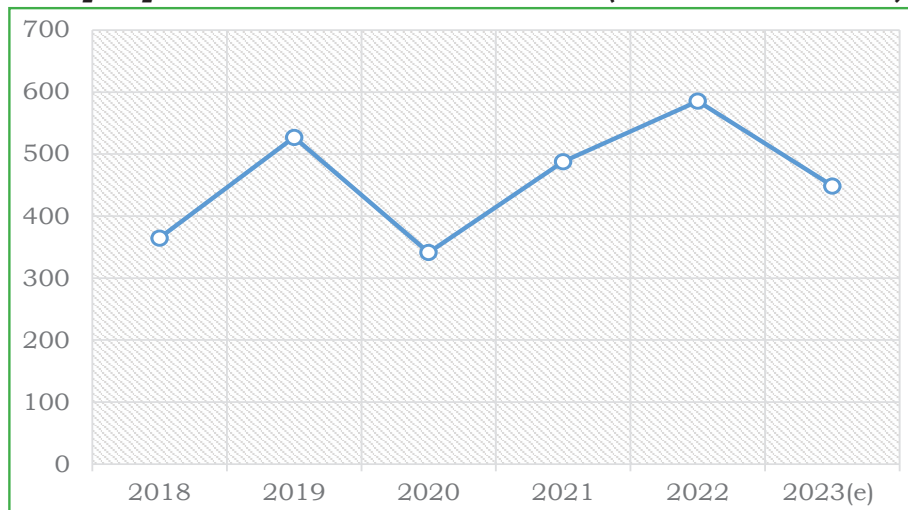
Toutefois, l'exécution du BIP sur ressources internes et à gestion déconcentrée affiche un taux de réalisation physique de 73,7% en 2023 contre 72,9% en 2022. L'exécution du BIP sur crédits délégués aux Services déconcentrés de l'Etat et ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) quant à elle présente un taux de réalisation physique des projets de 82,5% en 2023 contre 73,5 % en 2022.

L'exécution du budget d'investissement public au titre de l'exercice 2023 a été influencée par un contexte économique national et international marqué par le renchérissement des coûts des matériaux locaux et des produits importés. A cette hausse généralisée des prix, s'ajoutent des contraintes liées à la contractualisation des projets.

Le dynamisme des investissements privés se traduit par la forte mobilisation des investissements dans les bâtiments et travaux publics ainsi que la hausse de la demande des produits issus de la fabrication de machines et des meubles.

2.5.2. Investissements Directs Etrangers (IDE)

Entre 2022 et 2023, le Cameroun a enregistré une diminution de 23,4 % du flux net d'IDE passant de 585,4 milliards de FCFA à 448,6 milliards de FCFA.

Graphique 7: Evolution des IDE nets (milliards de FCFA)

Source : MINFI/DP (*Les données de 2023 sont des estimations)

Selon le World Investment Report de la CNUCED 2023, le stock d'IDE au Cameroun a augmenté de 12,3 % par rapport à 2022 pour se situer à 7 283 millions de dollars en 2023. La performance du Cameroun en matière d'IDE est inférieure comparée à celle de l'Angola (12 177 millions de dollars) et du Gabon (17 742 millions de dollars).

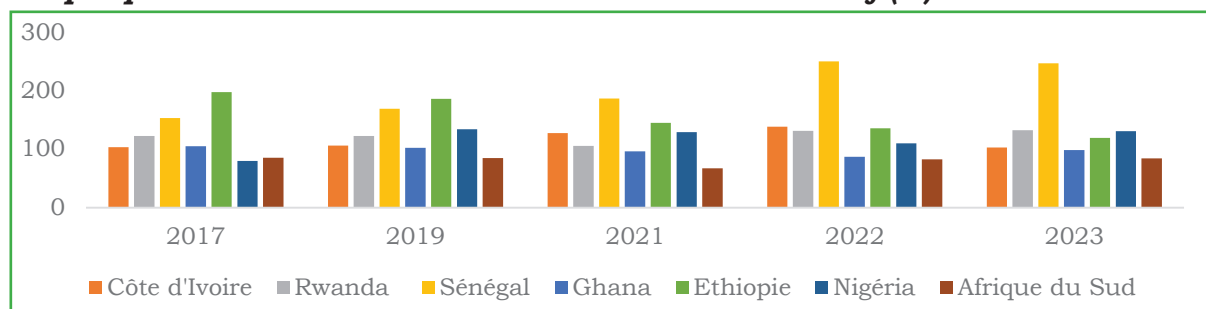
2.5.3. Efficacité de l'investissement

La dernière évaluation de la gestion des investissements publics (EGIP) révèle que le déficit d'efficacité se chiffre à 60 %, contre 40 % pour les pays d'Afrique subsaharienne. Le modèle Dette, Investissement et Croissance (DIG) a mis en lumière les résultats macroéconomiques positifs liés au rehaussement de l'efficacité de l'investissement public. Une augmentation du PIB entraîne les financements favorables, la consommation privée et les investissements dans le long terme. Cette dynamique renforce la nécessité d'accorder la priorité aux investissements à rendement élevé.

2.5.3.1. Ratio d'investissement relatif

Les efforts d'investissement d'un pays se mesurent par le taux d'investissement. Pour analyser de façon comparative les efforts d'investissements d'un pays, l'on utilise le ratio d'investissement relatif. Ce ratio est le taux d'investissement domestique rapporté à celui des principaux pays de référence exprimé en pourcentage. Son évolution permet d'apprécier la compétitivité potentielle du pays considéré.

L'examen du ratio d'investissement relatif sur la période 2017-2023 révèle que pour l'ensemble des pays sélectionnés, l'Ethiopie, le Nigéria et le Sénégal ont fourni moins d'efforts en investissement que le Cameroun.

Graphique 8: Evolution du ratio d'investissement relatif (%)

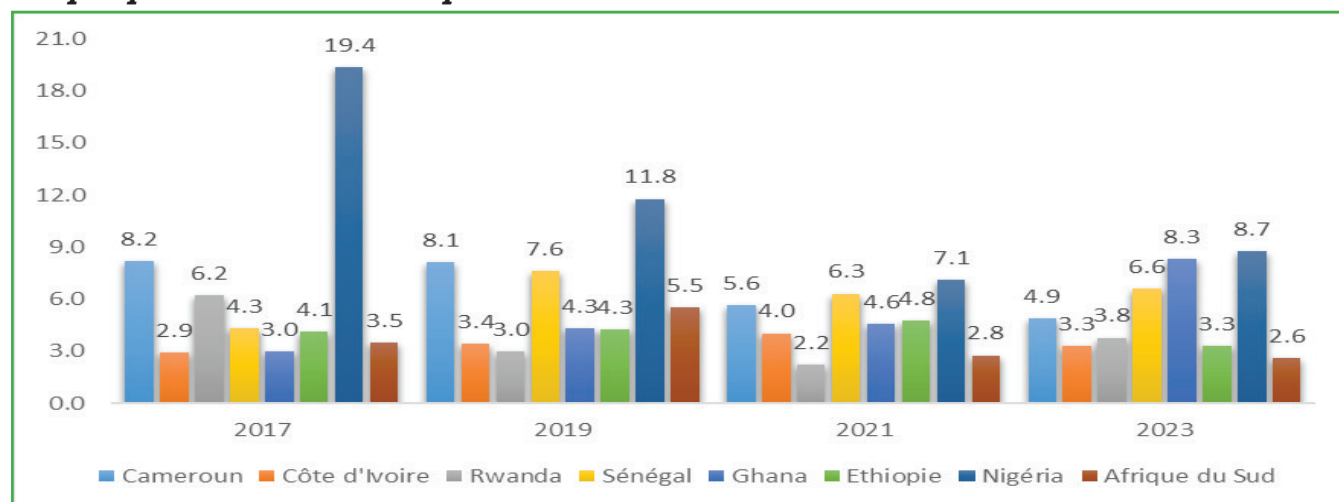
Source : À partir des données du WEO

Pour que la hausse du ratio d'investissement relatif se traduise par un gain de compétitivité, le pays doit assurer un niveau d'efficacité marginale du capital comparable à celui des pays de référence. A cet égard, l'évolution de l'Incremental Capital Output Ratio (ICOR) peut aider à affiner l'analyse du ratio d'investissement relatif. L'ICOR est une mesure qui évalue la quantité marginale de capital d'investissement nécessaire pour générer une unité d'output (PIB). Une valeur élevée de l'ICOR indique que la production du pays est inefficace. Il convient également de noter qu'une valeur négative de l'ICOR traduit une utilisation improductive ou inefficace des ressources.

L'ICOR 2023 révèle qu'en moyenne, la quantité marginale de capital d'investissement nécessaire pour générer une unité d'output (PIB) et donc accroître l'investissement est plus efficace au Cameroun (4,9 points) qu'au Nigéria (8,7 points), au Ghana (8,3) et au Sénégal (6,6 points).

L'on note également que la valeur de l'ICOR pour le Cameroun demeure au-dessus du seuil d'efficacité. Ce résultat révèle les difficultés observées dans la conduite à terme et/ou dans les délais impartis dans la réalisation des projets d'investissements. Ceci fait également écho des retards observés dans la mise en service de certains projets d'investissements publics (énergie, télécommunications, autoroutes, etc.). De ce fait, la manifestation des effets escomptés en termes de réduction des coûts de certains facteurs ou l'accroissement de l'offre infrastructurelle en découle.

Graphique 9: Evolution comparée de l'ICOR



Source : À partir des données du WEO

En outre, il est probable que le volume d'investissements privés ou publics dans la production des biens et services ne soit pas suffisant. Les coûts relatifs de mise en conformité des entreprises à l'effet de s'aligner aux exigences réglementaires, bien que n'étant pas propres au Cameroun, peuvent partiellement expliquer le frein à la productivité de l'investissement.

Par ailleurs, l'on observe une allocation des ressources d'investissement plus orientée vers le secteur des services que vers l'industrie ou les activités en amont de celle-ci. En sus, l'insuffisance en amont d'un approvisionnement continu en matières premières et autres intrants tels que l'énergie électrique plombe l'optimisation des investissements dans le secteur industriel.

Dans un contexte où l'activité économique mondiale continue d'être affaiblie par les incertitudes liées à la guerre en Ukraine, le resserrement des conditions financières, les pressions inflationnistes, ainsi que les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, l'économie camerounaise affiche une bonne résilience, comparativement à d'autres pays. Cette résilience se justifie par la diversité et la quantité de l'offre des produits locaux sur le marché. Toutefois, la croissance économique au Cameroun est bridée par la faible productivité et les inefficacités du pays en matière d'investissement.

Stimuler la productivité globale des facteurs au Cameroun offre la possibilité de développer l'économie de manière plus efficace et plus durable. Cette action exige i) le renforcement de l'efficacité de l'investissement public ; ii) l'amélioration de la qualité des infrastructures et l'élimination des principaux goulots d'étranglement au sein des services logistiques afin de promouvoir les échanges commerciaux et la concurrence au niveau régional ; iii) l'accélération du renforcement du système financier et bancaire et de l'accès aux services financiers.



Performances commerciales

Cette section analyse la compétitivité sous l'angle des performances commerciales. Les indicateurs passés en revue se rapportent aux échanges de biens et services avec le reste du monde. Le positionnement de certains produits stratégiques ou à fort potentiel sur les marchés domestique ou international y est également évalué.

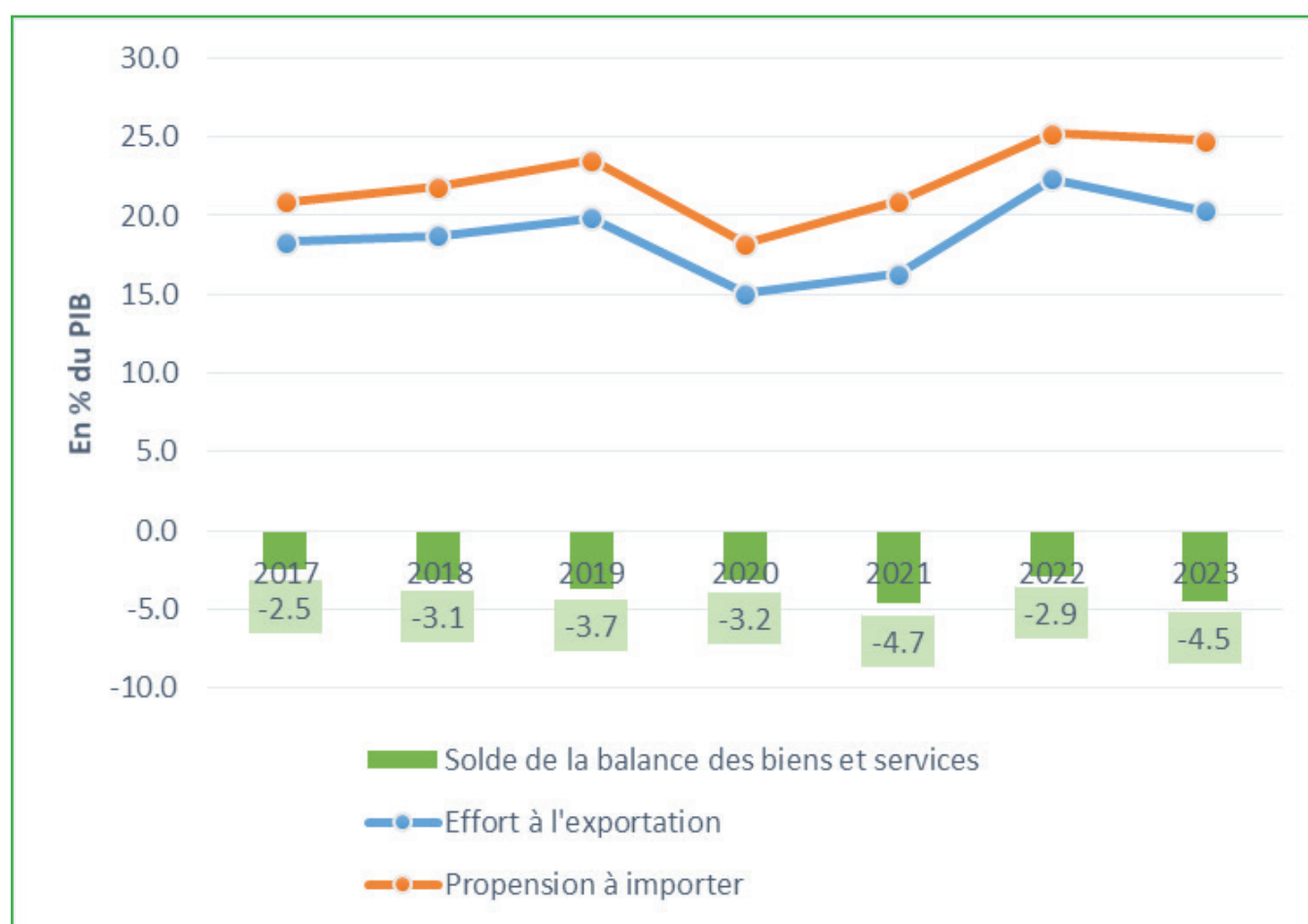
3.1. Echanges de biens et services

Cette sous-section examine l'évolution de certains indicateurs qui appréhendent de manière globale la compétitivité commerciale de l'économie d'une part et apprécie la dynamique des échanges par produits d'autre part.

3.1.1. Vue globale

En 2023, la valeur des échanges de biens et services du Cameroun a connu une baisse de 2,1% par rapport l'année précédente. Toutefois, le Cameroun s'insère de plus en plus dans le commerce mondial. Son degré d'ouverture s'est accru de 14,5% en 2022 à 16,0% en 2023.

Graphique 10 : Evolution du solde de la balance des biens et services, de l'effort d'exportation et de la propension à importer (% du PIB)



Source : À partir des données de l'INS

L'effort à l'exportation (ou taux d'exportation) s'est réduit de deux points pour s'établir à 20,3% du PIB en 2023. S'agissant de la part des importations dans le PIB, elle est restée relativement stable (25,2% en 2022 contre 24,8% en 2023). Le déficit de la balance des biens et services s'est creusé en 2023, passant de 2,9% du PIB en 2022 à 4,5% du PIB.

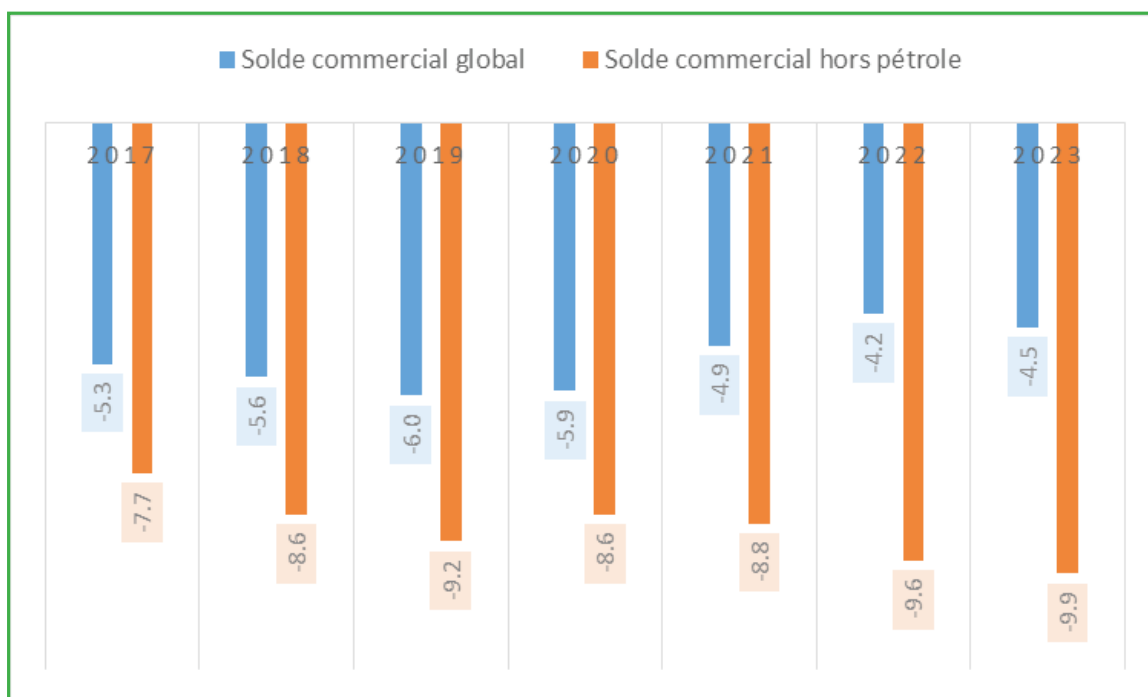
3.1.2. Echanges de biens

Selon les statistiques douanières (publiés en mai 2024), la valeur des échanges de biens a connu une baisse de 4,9% en 2023, consécutivement à celle observée l'année précédente (6,3%). Les importations continuent d'occuper une part plus importante dans le PIB (20,0% en 2023 contre 12,0% pour les exportations) du fait d'une augmentation des achats des carburants et lubrifiants. La dynamique des importations est supérieure à celle des exportations. En effet, les importations ont augmenté de 1,7%, alors que les exportations ont enregistré une baisse de 14,2%. Il est également noté un faible contenu technologique des biens exportés par le Cameroun. Le panier des exportations a très peu changé en 2023, composé principalement des biens primaires et quelques produits de faible transformation (beurre/pâte de cacao, bois sciés, etc.).

3.1.2.1. Soldes commerciaux

Le solde commercial reste déficitaire sur les dix dernières années. L'ampleur de son déficit s'est accrue en 2023 (4,5% du PIB contre 4,2% en 2022). Hors pétrole, le déficit est plus important (9,9% du PIB en 2023) et se creuse avec un taux annuel moyen de 1,5 point de pourcentage sur la période 2019-2023.

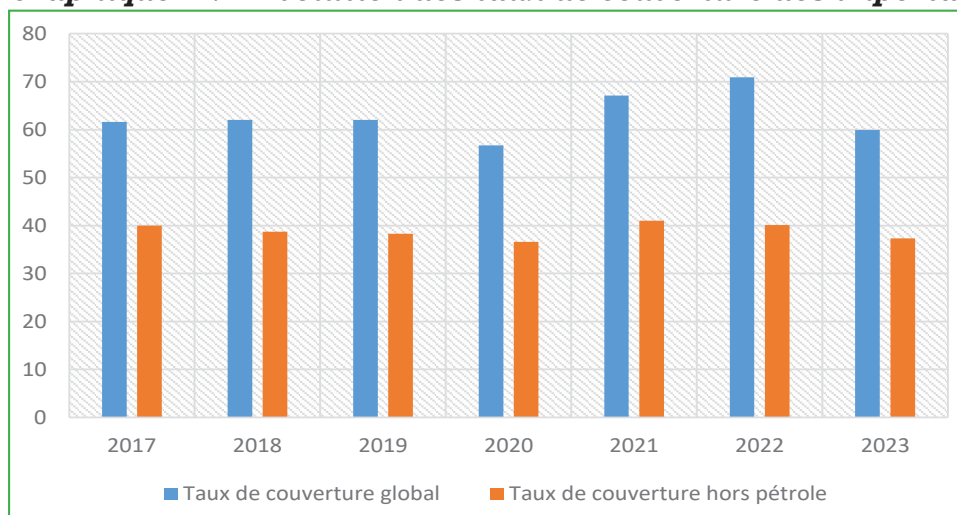
Graphique 11 : Evolution des soldes commerciaux (% du PIB)



Source : À partir des données du MINFI/DGD et de l'INS

3.1.2.2. Taux de couverture des importations par les exportations

Le taux de couverture des importations par les exportations s'est situé à 59,9% en 2023, en baisse de 11 points par rapport à 2022. Ce taux enregistré en 2023 est le plus bas depuis 2017. Le taux de couverture hors pétrole est également le plus faible (38,8% en moyenne sur la période).

Graphique 12 : Evolution des taux de couverture des importations par les exportations

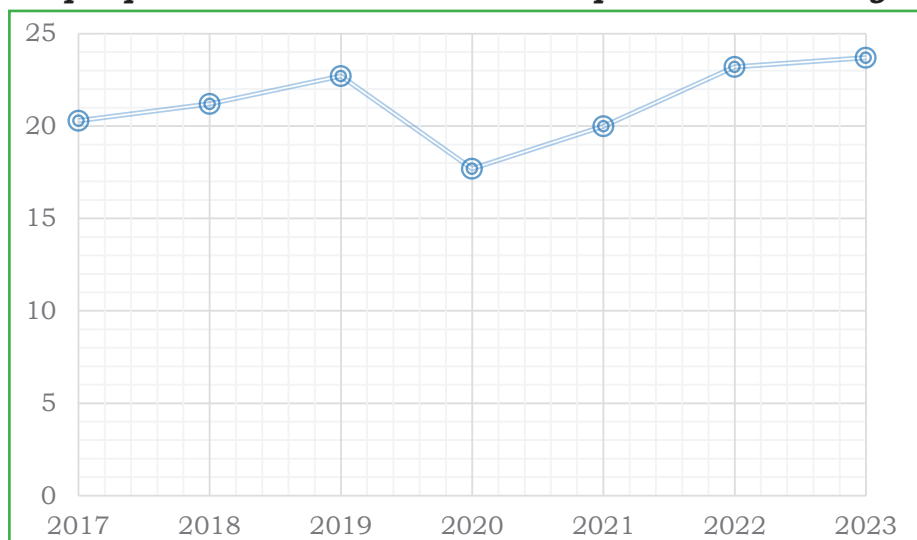
Source : À partir des données du MINFI/DGD

3.1.2.3. Taux de pénétration du marché intérieur

Le taux de pénétration du marché intérieur est souvent négligé dans les conversations autour des indicateurs économiques, éclipsé par des mesures plus populaires telles que le PIB, le taux d'emploi, et la balance commerciale. Cependant, ce taux est un indicateur crucial pour comprendre la dynamique de la compétitivité d'un pays dans un contexte international. En effet, il permet de mettre en évidence la dépendance ou non des Etats à l'importation ainsi que la santé du secteur de production.

Une augmentation des taux de pénétration pourrait indiquer un déclin de la capacité des entreprises domestiques (nationales) à concurrencer les fournisseurs étrangers. Un taux de pénétration décroissant peut résulter d'une compétitivité accrue des fournisseurs nationaux (avec substitution des importations) ou d'investissements (ou transferts de technologie) d'entreprises étrangères dans l'économie nationale.

Le taux de pénétration des produits étrangers dans le marché intérieur s'est établi à 23,7% en 2023, soit une augmentation de 0,5% par rapport à l'année précédente (23,2%). Ceci traduit la difficulté des producteurs locaux à gagner davantage de parts sur le marché domestique.

Graphique 13 : Evolution du taux de pénétration étrangère

Source : À partir des données du MINFI/BP et de l'INS

3.1.2.4. Dynamique des échanges des produits phares

En 2023, les dix premiers biens d'exportation du Cameroun pèsent près de 94,6% de la valeur totale des exportations. Il s'agit des huiles brutes de pétrole (37,7% de l'ensemble des exportations), du gaz naturel liquéfié (14,1%), du cacao brut en fèves (12,0%), des bois sciés (6,7%), du coton brut (4,9%), de la pâte de cacao (3,3%), des carburants et lubrifiants (2,2%), des bois en grume (2,2%) et du beurre de cacao (1,9%).

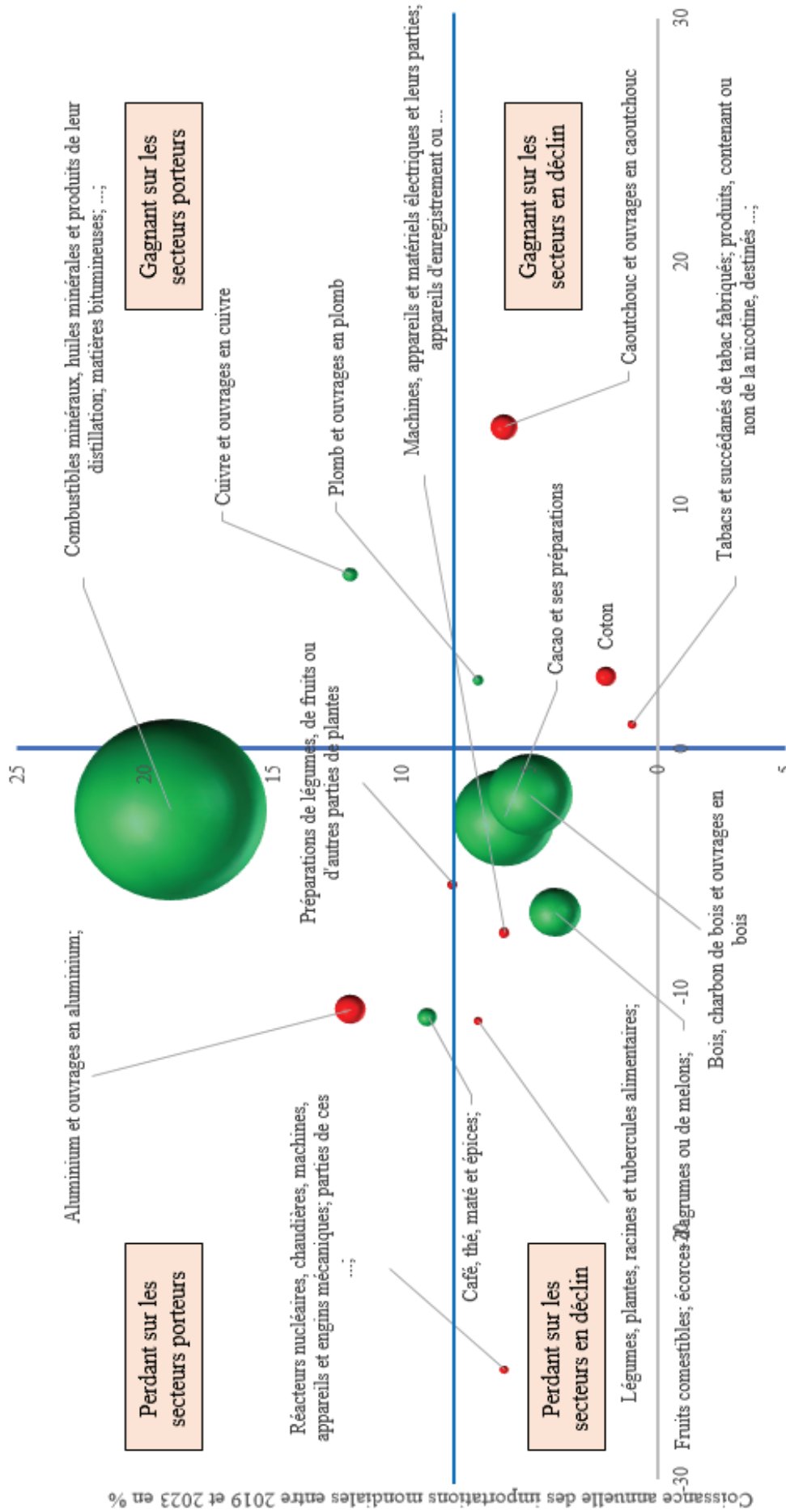
Sur la période 2019-2023, les exportations de bananes, de cacao brut en fèves, de caoutchouc brut, de bois en grume et d'aluminium brut ont baissé, tandis que les six autres produits ont enregistré un accroissement des quantités exportées.

L'examen conjoint de l'évolution des exportations du Cameroun et de celle de la demande mondiale permet de mettre en évidence trois groupes de produits : (i) ceux dits dynamiques (hausse des exportations nationales et de la demande mondiale) ; (ii) ceux dits en perte de vitesse (baisse des exportations nationales et de la demande mondiale) ; et (iii) ceux à fort potentiel (baisse des exportations nationales et hausse de la demande mondiale).

L'on observe que, sur la période 2019-2023, les combustibles minéraux, le cuivre et ses ouvrages ainsi que le café, thé et épices sont les produits les plus dynamiques. A l'opposé, les fruits comestibles, le coton, le caoutchouc ainsi que le cacao et ses préparations sont en perte de vitesse. Les produits à fort potentiel sont la banane, le cacao et ses préparations, l'ananas, les savons de ménage, l'huile de palme et les engrais.

Rapport sur l'état de la compétitivité de l'économie camerounaise en 2023

Graphique 14 : Croissance de l'offre nationale et de la demande internationale pour les 15 premiers produits exportés par le Cameroun en 2023



Source : à partir des données du CCI/CNUCED

3.1.3. Echanges de services

Le déficit structurel du compte extérieur des services s'est réduit en 2023. Cette amélioration est imputable essentiellement aux services de transports de marchandises, induites par l'accroissement des importations de biens dont le fret est assuré par des compagnies étrangères.

Tableau 6 : Evolution du solde des échanges de services (en milliards de F CFA)

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Transports : dont | -228,4 | -113,4 | -212,6 | -424,7 | -338,0 |
| <i>Passagers</i> | -121,9 | -82,2 | -88,8 | -101,7 | -121,6 |
| <i>Fret</i> | -191,7 | -101,0 | -294,9 | -361,9 | -265,5 |
| <i>Autres transports</i> | 85,3 | 69,8 | 46,4 | 38,8 | 49,1 |
| Voyages | -55,5 | -70,5 | -59,5 | -41,2 | 97,2 |
| Services d'assurance et de pension | -45,5 | -37,8 | -48,9 | -30,6 | -62,8 |
| Autres services n.c.a dont: | -93,2 | -50,7 | -22,7 | -120,5 | 16,7 |
| <i>Assistance technique aux entreprises</i> | -95,2 | -70,6 | -164 | -130,1 | -51,9 |
| Total | -361,6 | -236,4 | -343,7 | -508,4 | -275,4 |

Source : À partir des données MINFI/DP

A l'exception des transports terrestres et par oléoducs (marchandises et pétrole tchadien), les autres secteurs exposés à la compétition internationale ont du mal à conquérir le marché local. La non-compétitivité des services de transports crée fatalement un biais qui peut contrarier les performances des exportations des biens.

Le solde des achats/ventes des services d'assistance technique indique un niveau faible de la compétitivité des compétences nationales. Ceci montre aussi que l'application de la préférence nationale dans la sollicitation de l'expertise pour la réalisation de certains travaux techniques par les entreprises est aussi faible. En effet, près de 1 000 milliards ont été dépensés par le secteur privé pour l'importation des services d'assistance technique étrangère sur la période 2017-2023.

Toutes ces évolutions illustrent une perte de compétitivité de l'économie camerounaise dans la période sous-revue. Elles témoignent aussi une faible capacité de réponse de l'offre camerounaise à la demande sans cesse croissante de plusieurs services. De nombreuses contraintes continuent d'entraver le développement du commerce extérieur, au rang desquelles : (i) l'identification des marchés et acheteurs potentiels, l'accès aux intrants à des prix compétitifs, et les coûts liés au transport international pour ce qui est de l'exportation ; (ii) l'engorgement des ports, la faible appropriation des réformes, et les paiements non officiels effectués le long des corridors transfrontaliers pour ce qui est de l'importation.

3.2. Evolution des parts de marché

Les parts de marché sont considérées ici comme indicateurs de résultat de la compétitivité. Une économie ou une entreprise capable de produire des biens de qualité à des coûts relativement bas est plus à même de conquérir et préserver des parts sur ses différents marchés.

Les parts de marché mondial du Cameroun demeurent négligeables en 2023 (0,002%) et il est classé 116^e exportateur mondial en 2023 (perte de deux places par rapport à 2022). Toutefois, le Cameroun occupe un rang honorable dans les exportations de quelques produits. Il s'agit

notamment : 1) des bois sapelli et iroko sciés (1^{er} exportateur mondial) ; 2) des autres bois tropicaux sciés (3^e rang mondial) ; 3) des pâtes de cacao (8^e rang) ; 4) des feuilles de placage (8 rang) ; 5) du latex en caoutchouc naturel (8^e rang) ; 6) des bananes fraîches et du beurre de cacao (13^e rang) ; 7) du gaz naturel liquéfié (20^e rang) et 8) des huiles brutes de pétrole (20^e rang mondial).

3.2.1. Positionnement sur le marché mondial de quelques produits

Cette sous-section analyse les parts du Cameroun sur le marché international de quelques produits d'exportation pour lesquels le pays dispose des avantages comparatifs. Il s'agit notamment de l'ananas, de la banane, du coton, du café, et du cacao.

• L'ananas

En 2023, le marché mondial de l'ananas a été dynamique avec une hausse de près de 7,3% de la valeur des importations par rapport à l'année précédente. L'Union Européenne (UE) demeure le principal marché à l'exportation de l'ananas camerounais. Les trois principaux clients de l'ananas camerounais sont la France (59,0%), la Belgique (32,0%) et l'Italie (4,7%). Les Etats-Unis d'Amérique, avec 32,2% des importations de ce produit, représentent un débouché potentiel.

Les parts du Cameroun sur le marché mondial de l'ananas restent relativement faibles, soit 0,1% en 2023, et 0,1% en moyenne sur la période 2019-2023. Elles restent statiques depuis 2020. D'importants efforts restent à faire pour tirer davantage profit de ce marché dominé par les pays comme le Costa Rica (1^{er} exportateur mondial) et les Philippines (2^e exportateur) qui détiennent respectivement 49,2% et 14,8% des parts de marché en 2023.

Tableau 7 : Evolution des parts de marché de quelques pays exportateurs d'ananas (%)

| Exportateurs | Rang | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | Moyenne |
|---------------|-----------------|------|------|------|------|------|---------|
| Cameroun | 37 ^e | 0,2 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Costa Rica | 1 ^{er} | 44,9 | 45,6 | 48,6 | 48,6 | 49,2 | 47,1 |
| Philippines | 2 ^e | 14,8 | 15,2 | 13,2 | 13,2 | 14,8 | 14,6 |
| Côte d'Ivoire | 19 ^e | 0,5 | 0,5 | 1,5 | 1,5 | 0,4 | 0,7 |

Source : À partir des données du CCI/CNUCED

En 2023, le Cameroun perd une place et se classe 37^e exportateur mondial d'ananas frais (contre le 36^e rang en 2022), derrière les concurrents africains tels que la Côte d'Ivoire qui occupe le 19^e rang avec 0,4% de parts de marché.

Le différentiel de productivité et les superficies exploitées pour la production de l'ananas sont entre autres facteurs expliquant les performances du Cameroun pour ce produit dont la demande potentielle est importante. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture³(FAO), les rendements de production d'ananas à l'hectare sont deux fois moins importants au Cameroun que dans des pays tel le Costa Rica.

3 <http://www.fao.org/faostat/fr/#data>, consulté le 23/06/2023

• La banane

Les parts du Cameroun sur ce marché ont régressé de 0,5 point de pourcentage passant de 2,3% en 2022 à 1,8% en 2023. Le Cameroun est le 2^e producteur des pays Afrique Caraïbe Pacifique (ACP), 13^e exportateur mondial de bananes (perte de 3 places par rapport à 2022), derrière les pays tels que l'Equateur (1^{er} avec 26,2% des parts), les Philippines (2^e avec 8,9% des parts), mais devant la Côte d'Ivoire (16^e avec 1,4% de parts).

Les quantités exportées de bananes (en baisse de 10,0% en 2023) sont essentiellement orientées vers l'Europe, en l'occurrence la Belgique (69,3%), la France (16,2%) et le Royaume-Uni (12,5%). Le Cameroun représente près de 3,5% des importations européennes de bananes (contre 4,0% en 2022).

Tableau 8: Evolution des parts de marché de quelques pays exportateurs de la banane

| Exportateurs | Rang | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | Moyenne |
|---------------|-----------------|------|------|------|------|------|---------|
| Cameroun | 13 ^e | 2,1 | 2,1 | 2,2 | 2,3 | 1,8 | 2,1 |
| Equateur | 1 ^{er} | 24,6 | 27,2 | 26,0 | 26,0 | 26,2 | 26,5 |
| Philippines | 2 ^e | 14,9 | 12,2 | 8,6 | 8,6 | 8,9 | 18,0 |
| Côte d'Ivoire | 16 ^e | 1,3 | 1,2 | 2,9 | 2,9 | 1,4 | 1,6 |

Source : À partir des données du CCI/CNUCED

Les données de la FAO indiquent que le rendement à l'hectare du Cameroun représente moins de la moitié de celui de l'Equateur.

• Le coton

En 2023, le marché mondial du Coton reste dominé par la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, l'Inde et le Brésil, avec respectivement 20,7%, 14,1%, 12,6% et 6,2% de parts de marché. Le Cameroun est 60^e exportateur mondial de coton (perte de quatre places par rapport à 2022), avec une part de 0,1%. Le coton camerounais est principalement exporté vers le Bangladesh (63,1%), le Vietnam (8,3%), le Pakistan (6,3%) et la Malaisie (5,3%).

Selon l'Association Cotonnière Africaine⁴(ACA), la production mondiale de coton enregistre une baisse régulière. Celle-ci n'a aucun impact sur le prix du fait que des stocks importants sont détenus par les plus gros producteurs mondiaux.

Tableau 9: Evolution des parts de marché de quelques pays exportateurs de coton

| Exportateurs | Rang | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | Moyenne |
|---------------|-----------------|------|------|------|------|------|---------|
| Cameroun | 56 ^e | 0,1 | 0,3 | 0,1 | 0,2 | 0,1 | 0,2 |
| Chine | 1 ^{er} | 25,2 | 23,3 | 22,0 | 20,8 | 20,7 | 22,4 |
| Etats-Unis | 2 ^e | 14,1 | 14,8 | 11,5 | 16,8 | 14,1 | 14,3 |
| Côte d'Ivoire | 20 ^e | 0,7 | 0,7 | 0,4 | 0,6 | 0,4 | 0,6 |

Source : À partir des données du CCI/CNUCED

4 <http://www.hubrural.org/L-Association-cotonniere-africaine.html?lang=fr>, consulté le 23/06/2023

La faible part de marché du Cameroun est le reflet du différentiel défavorable du rendement à l'hectare qui est cinq fois moins élevée que celui de la Chine.

• Le café

En 2023, la valeur des importations mondiales de café a baissé de 10,1% par rapport à 2022. Les parts du Cameroun sur ce marché restent marginales (0,1% en moyenne sur la période 2019-2023). Le Cameroun est 50^e exportateur mondial de café en 2023 (contre la 54^e place en 2022), derrière la Côte d'Ivoire (40^e). Les principaux clients du café camerounais sont l'Algérie (18,6%), la France (15,8%), la Belgique (14,5%) et le Portugal (14,3%).

Tableau 10: Evolution des parts de marché de quelques pays exportateurs de café

| Exportateurs | Rang | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | Moyenne |
|---------------|-----------------|------|------|------|------|------|---------|
| Cameroun | 50 ^e | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Brésil | 1 ^{er} | 15,3 | 16,1 | 16,0 | 18,4 | 17,4 | 16,6 |
| Vietnam | 4 ^e | 7,5 | 6,4 | 6,5 | 6,4 | 8,0 | 7,0 |
| Côte d'Ivoire | 40 ^e | 0,5 | 0,3 | 0,3 | 0,2 | 0,1 | 0,2 |

Source : À partir des données du CCI/CNUCED

Les rendements de production de café à l'hectare dans les pays leaders tels le Brésil et le Vietnam sont respectivement 6 et 8 fois plus élevés qu'au Cameroun.

• Le cacao

En 2023, les exportations mondiales de fèves de cacao (en volume) se sont accrues de 12,7% par rapport à 2022. Au cours de cette période, les importations mondiales ont augmenté de 21,2% en valeur. Le marché mondial du cacao reste dominé par la Côte d'Ivoire, premier pays exportateur (33,7% de parts de marché), suivi de l'Équateur (11,9%) et du Ghana (11,2%).

Le Cameroun est 4^e pays exportateur de fèves de cacao avec 7,6% des parts de marché (soit un gain de deux places par rapport à 2022) devant le Nigéria (6,3% de parts de marché). Le cacao camerounais est principalement vendu aux Pays-Bas (73,8%), à la Malaisie (9,4%), à l'Indonésie (8,0%) et à la Turquie (3,2%).

Tableau 11: Evolution comparée des parts du Cameroun sur le marché du cacao

| Exportateurs | Rang | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | Moyenne |
|---------------|-----------------|------|------|------|------|------|---------|
| Cameroun | 4 ^e | 7,4 | 7,1 | 5,6 | 5,7 | 7,6 | 6,7 |
| Côte d'Ivoire | 1 ^{er} | 38,5 | 40,1 | 42,9 | 36,6 | 33,7 | 38,4 |
| Ghana | 3 ^e | 20,0 | 46,1 | 16,1 | 14,4 | 11,2 | 11,2 |
| Nigéria | 6 ^e | 2,7 | 3,1 | 5,1 | 6,3 | 6,3 | 6,3 |

Source : À partir des données du CCI/CNUCED

En outre, il convient de noter que les parts du Cameroun n'ont pas significativement progressé depuis 2018, en raison notamment de l'émergence d'un marché intérieur porté par l'accroissement des capacités locales de transformation de la fève⁵ de cacao. Cette dynamique de transformation devrait être davantage soutenue, face à un marché à l'export qui pourrait devenir plus concurrentiel avec l'afflux des exportations en provenance de la Chine.

5 Selon l'Office National du Cacao et du Café (ONCC), le volume de cacao transformé localement s'est accru de 3,3% en 2020 pour se situer à 62,341 tonnes, en raison notamment de l'entrée dans le secteur d'un nouvel opérateur, Atlantic Cocoa.

Par ailleurs, des actions devraient être prises pour améliorer le traitement post-récolte du cacao, afin de garantir la qualité des fèves.

2.2.2. Parts sur le marché domestique

Cette sous-section examine l'évolution des parts des producteurs locaux sur le marché domestique pour quelques biens de grande consommation, notamment le riz, le poisson, le maïs, le sucre, l'huile de palme brute, les tourteaux de soja, et les produits pharmaceutiques. Le choix des produits est guidé par le caractère échangeable de ceux-ci et la disponibilité des données nécessaires pour les analyses.

• Le riz

La production nationale de riz, bien que sur une tendance haussière au cours des dernières années, reste très en deçà de la demande nationale. Ce déficit de production, qui se traduit par une hausse des importations, est amplifié au fil des années par des performances insuffisantes dans la production des biens substituables tels que les féculents et les céréales. En 2023, les quantités importées de riz se sont réduites de 26,3%, pour s'établir à 620 400 tonnes.

Tableau 12 : Evolution de la production, des importations et de la part de l'offre locale sur le marché intérieur du riz

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|--------|-------|-------|---------|-------|
| Production (10 ³ tonnes) | 334,0 | 140,2 | 217,3 | 271,2* | -- |
| Importations (10 ³ tonnes) | 894,5 | 591,6 | 776,6 | 841,0 | 620,4 |
| Marché intérieur (10 ³ tonnes) | 1228,5 | 731,8 | 993,9 | 1 112,7 | -- |
| Part de l'offre locale (%) | 27,2 | 19,2 | 21,9 | 24,4 | -- |

Source : À partir des données du MINADER, MINFI/DGD

*Données du rapport d'exécution et de budgétisation de la politique d'import-substitution 2023-2024

Afin d'améliorer l'offre locale de riz sur le marché, le gouvernement s'est doté d'une stratégie de développement de la filière riz qui ambitionne de porter la production locale à 750 000 tonnes d'ici 2030 afin de ramener le taux d'autosuffisance à 97%. Les actions phares de cette stratégie portent notamment sur : (i) l'accroissement substantiel des superficies cultivées (aménagement de 60 000 ha pour le riz irrigué et de 200 000 ha pour le riz pluvial) ; (ii) l'amélioration du matériel végétal (production de 6 000 tonnes de semences certifiées par an) ; (iii) la mécanisation agricole (mise à disposition des producteurs dans divers bassins de production de motoculteurs, de mini-moissonneuses, de batteuses et de décortiqueuses) et (iv) la réorganisation des acteurs de la filière.

• Le poisson

Au cours des cinq dernières années, la production nationale de poisson semble stagner en deçà de son niveau de 2019 (335 000 tonnes). Elle reste insuffisante pour satisfaire la demande intérieure. Le déficit d'offre locale est comblé par les importations, qui se sont élevées à 234 600 tonnes en 2023, en baisse de 3,0% par rapport à 2022. Il importe de relever que la production nationale de poisson a baissé de 1,3% en 2023.



Tableau 13 : Production, importations et part des producteurs locaux sur le marché domestique

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|
| Production (10 ³ tonnes) | 335,1 | 219,6 | 223,4 | 233,1 | 230,0 |
| Importations (10 ³ tonnes) | 185,7 | 201,7 | 190,0 | 241,8 | 234,6 |
| Demande satisfaite (10 ³ tonnes) | 520,8 | 421,3 | 413,4 | 474,1 | 464,6 |
| Part des producteurs locaux (%) | 64,3 | 52,1 | 54,0 | 49,1 | 49,5 |

Source : À partir des données du MINEPIA, MINFI/DGD

De nombreuses actions ont été entreprises par le Gouvernement pour relever le niveau de production dans la filière halieutique. Il s'agit notamment d'un meilleur contrôle de la façade maritime, de la poursuite de la lutte contre la pêche illicite et du développement de l'aquaculture commerciale. De surcroît, le Gouvernement a adopté un Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH) 2024-2026. Le PIISAH envisage une production de 450 530 tonnes de poissons d'ici 2030 afin de réduire à 3% le niveau de dépendance aux importations qui est de 50% en 2023.

- **L'huile de palme brute**

La production nationale couvre en général plus de 70% de la demande domestique d'huile de palme brute. Elle alimente les usines de raffinage, les savonneries et la consommation finale des ménages. Une partie de cette production est exportée vers des pays de la sous-région Afrique centrale, notamment le Tchad.

En 2023, la part de l'offre locale sur le marché intérieur de l'huile de palme brute a baissé de 2,2 points de pourcentage pour se situer à 71,1%. Le Cameroun fait face à un déficit structurel en raison d'une forte demande provenant des entreprises de transformation.

Tableau 14: Production, importations, exportations et part des producteurs locaux sur le marché domestique de l'huile de palme brute

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|
| Production (10 ³ tonnes) | 420,0 | 450,0 | 450,0 | 300,0 | 350,0 |
| Importations (10 ³ tonnes) | 56,3 | 58,2 | 82,5 | 110,1 | 144,1 |
| Exportations (10 ³ tonnes) | 1,6 | 1,3 | 4,2 | 0,7 | 1,7 |
| Marché intérieur (10 ³ tonnes) | 474,7 | 506,7 | 528,3 | 409,4 | 492,4 |
| Part des producteurs locaux (%) | 88,5 | 88,8 | 85,2 | 73,3 | 71,1 |

Source : À partir des données du MINADER, MINFI/DGD

Le déficit structurel s'aggrave d'année en année en raison d'une augmentation des capacités de transformation plus rapide que celle des capacités de production d'huile de palme brute. En 2023, un nouvel opérateur du secteur de la transformation est entré en activité, à savoir la société Novia. Les capacités de production journalière installées de cet opérateur sont de 500 tonnes d'huile raffinée et de 150 tonnes de savons. Deux autres opérateurs sont annoncés, en l'occurrence la Société de raffinage du Cameroun (Sorac), et la Nouvelle raffinerie du Cameroun.

- **Le sucre**

Le Cameroun fait face à un déficit structurel dans le secteur du sucre. La part de la demande couverte par l'offre locale est passée de 59,8% en 2020 à 56,3% en 2021. En 2023, les

autorisations du Gouvernement ont permis une augmentation des importations de 64,4% correspondant à un volume 203 100 tonnes.

Tableau 15 : Evolution de la production, des importations, des exportations et part des producteurs locaux sur le marché domestique du sucre

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|
| Production (10 ³ tonnes) | 130,0 | 140,0 | 140,0 | | -- |
| Importations (10 ³ tonnes) | 71,7 | 94,7 | 109,1 | 108,1 | 203,1 |
| Exportations (10 ³ tonnes) | 0,1 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,3 |
| Marché intérieur (10 ³ tonnes) | 201,6 | 234,2 | 248,6 | | -- |
| Part des producteurs locaux (%) | 64,5 | 59,8 | 56,3 | | -- |

Source : À partir des données du MINADER, MINFI/DGD

• Le maïs

En 2023, la demande locale de maïs est principalement satisfaite par les producteurs locaux (98,6%). La production suit une tendance haussière en raison de la demande croissante des industries.

Tableau 16 : Evolution de la production, des importations et de la part de l'offre locale sur 1^e marché intérieur du maïs

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| Production (10 ³ tonnes) | 2200,0 | 2100,0 | 2592,9 | 2719,9 | 2853,2 |
| Importations (10 ³ tonnes) | 14,6 | 19,6 | 34,1 | 12,2 | 40,0 |
| Marché intérieur (10 ³ tonnes) | 2214,6 | 2119,6 | 2627,0 | 2732,1 | 2893,2 |
| Part de l'offre locale (%) | 99,3 | 99,1 | 98,7 | 99,6 | 98,6 |

Source : À partir des données du MINADER, MINFI/DGD

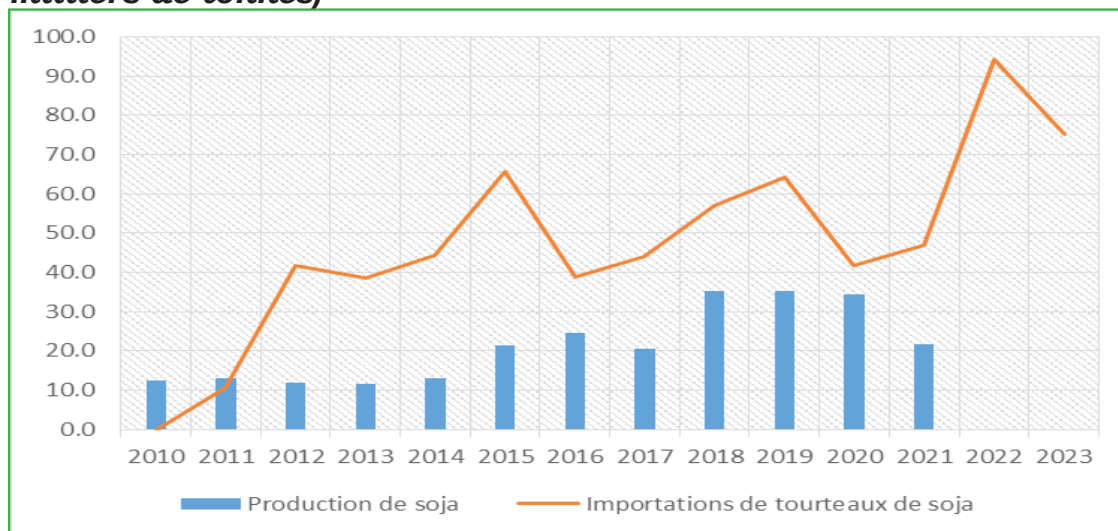
Les importations de maïs ont atteint un niveau record en 2023, soit 40 000 tonnes, en hausse de 229,0% par rapport à 2022. Les importations de maïs ont pratiquement triplé au cours des cinq dernières années. Au vu de la dynamique de la demande intérieure, il y a lieu d'intensifier la production de maïs pour combler le déficit d'offre locale et conquérir le marché sous régional.

• Autres produits

Il s'agit des produits dont le caractère utilitaire est important pour les entreprises et les ménages.

▪ Tourteaux de soja

Le soja occupe une place importante dans l'activité d'élevage, notamment en ce qui concerne l'apport en protéines dans la fabrication de la provende. Mais, comme l'indique le graphique 14, la production nationale de soja est de loin inférieure aux importations de tourteaux de soja.

Graphique 15 : Production de soja et importations de tourteaux de soja (en milliers de tonnes)

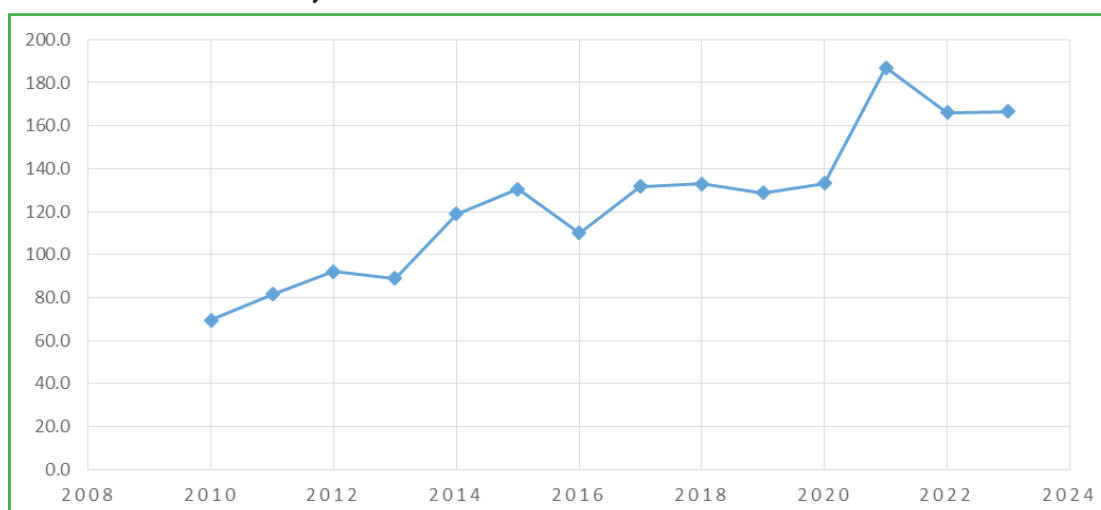
Source : À partir des données du MINADER, MINFI/DGD

Par exemple, en 2021, les importations de tourteaux de soja se sont élevées à 47 000 tonnes, tandis que la production de soja s'est établie à 21 400 tonnes. C'est dire que si toute la production de soja était dédiée à la fabrication de tourteaux, la demande serait loin d'être satisfaite par l'offre locale. Les importations de tourteaux de soja ont toutefois baissé de 20,3% en 2023 pour s'établir à 75 100 tonnes.

▪ Produits pharmaceutiques

L'industrie pharmaceutique locale est encore au stade embryonnaire. Le pays dispose d'une quinzaine d'unités industrielles de fabrication de médicaments et de consommables médicaux. L'offre domestique est très insuffisante et ne couvre qu'environ 5% de la demande intérieure. Le marché des produits pharmaceutiques est ainsi dominé par les importations, dont la facture a plus que doublé entre 2010 et 2023, passant de 69,5 milliards à 166,6 milliards de F CFA.

De nombreuses contraintes entravent le développement de l'industrie pharmaceutique au Cameroun, à savoir : (i) les coûts élevés des facteurs de production ; (ii) les importations massives et frauduleuses de médicaments et (iii) l'insuffisance de matériels et équipements.

Graphique 16 : Evolution des importations de produits pharmaceutiques (en milliards de FCFA)

Source : À partir des données du MINFI/DGD

Les autorités sanitaires mettent en œuvre des mesures pour promouvoir l'industrie locale du médicament. En effet, le ministère de la Santé publique a pris plusieurs mesures : (i) allègement des procédures de délivrance des autorisations de mise sur le marché des produits fabriqués localement ; (ii) définition des quotas de commande par les grossistes (70/30) et (iii) réduction du délai de délivrance des agréments.

Cette section met en lumière la persistance (i) des difficultés à s'insérer dans les chaînes de valeurs mondiales et (ii) les faiblesses dans le positionnement sur le marché local des biens échangeables. Ces difficultés ont des conséquences sur le secteur productif qui peine à se moderniser d'une part, et sur la politique de soutien qui reste à améliorer d'autre part. Nous pouvons noter l'intérêt de hiérarchiser les actions à mettre en œuvre dans les filières et secteurs ainsi que sur les produits de concentration identifier par le PIISAH. Il y a donc impératif d'accélérer la modernisation et la diversification des secteurs productifs.

IV. Coûts de production et performances du système productif

Cette section analyse les coûts de production des entreprises (coûts unitaires et structure des coûts), les coûts de certains facteurs de production d'une part, et les performances du système productif d'autre part. Une tendance à la baisse de ces coûts indique des conditions favorables à la réalisation des gains de compétitivité et inversement.

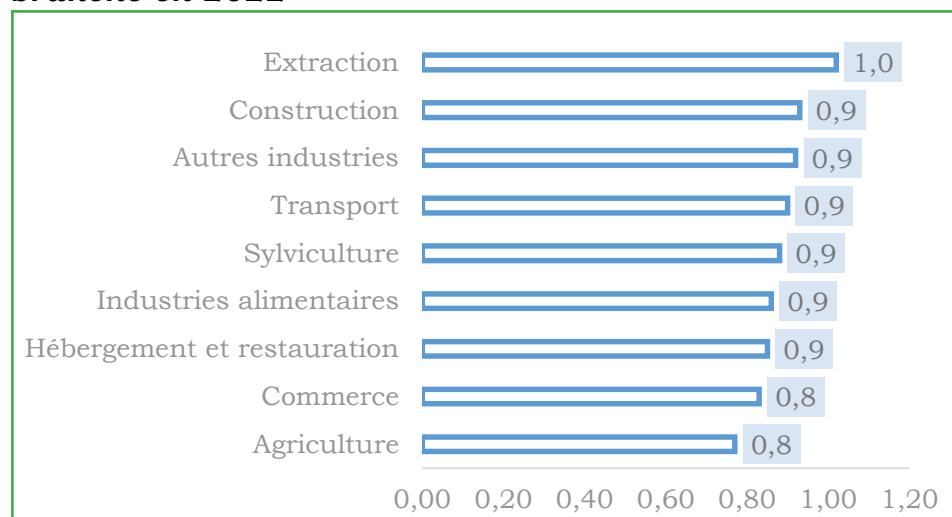
4.1. Coûts de production

4.1.1. Coûts unitaires

L'analyse des coûts unitaires de production indique que les branches d'activités ont pour la plupart des coûts unitaires proches de l'unité. Ce résultat traduit dans une certaine mesure la fragilité des entreprises. La branche industries extractives a enregistré des coûts unitaires de production moyens proches de l'unité.

Il convient de relever que 25% des entreprises ont un coût unitaire inférieur à 0,81 (soit une marge bénéficiaire de 19%), tandis que 50% ont un coût unitaire inférieur à 0,86 (ce qui correspond à une marge bénéficiaire de 14%).

Graphique 17 : Coûts unitaires moyens de production des entreprises par branche en 2022



Source : À partir des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) 2022

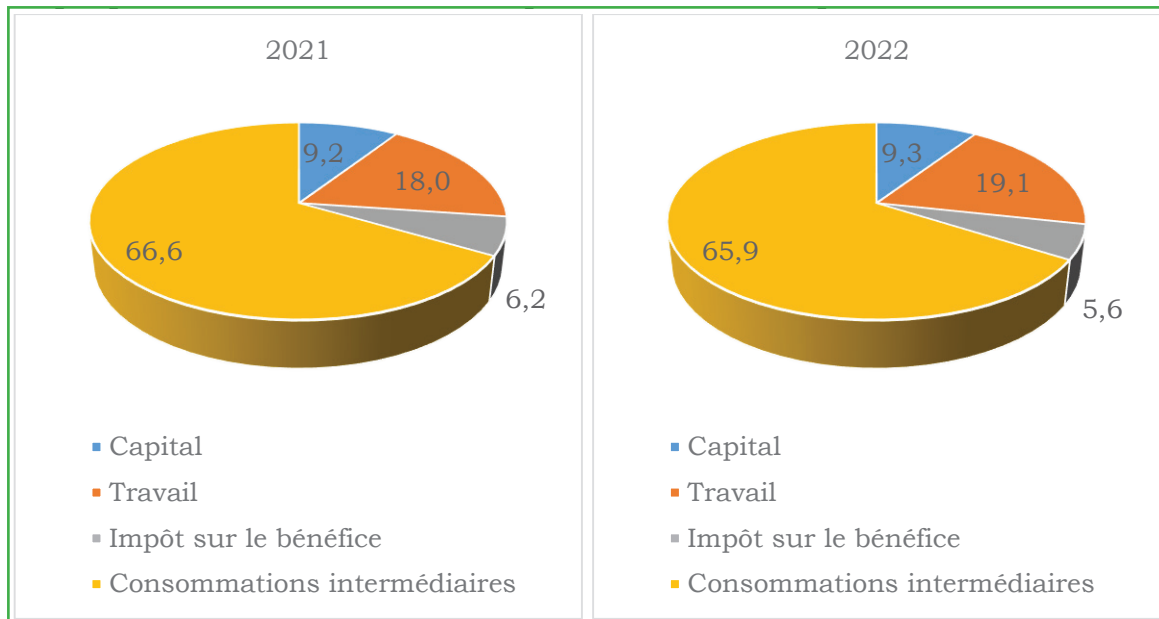
4.1.2. Structure des coûts de production

En 2022, la structure des coûts de production des entreprises est constituée en moyenne de 65,9% des dépenses de consommation intermédiaire, suivies des charges salariales (19,1% en moyenne de l'ensemble des coûts) et des dépenses en capital (9,3%). Les impôts sur les bénéfices des entreprises, quant à eux, représentent en moyenne 5,6% des coûts des entreprises.

L'on observe que la structure de coûts des entreprises a peu évolué entre 2021 et 2022. Par rapport à 2021, le poids de dépenses en capital est en hausse de 0,1 point de pourcentage

tandis que les charges salariales ont augmenté de 1,1%. Par contre, le poids des dépenses en consommations intermédiaires a baissé, passant de 66,6% à 65,9% au cours de la même période. Il en est de même de celui des impôts et taxes qui passe de 6,2% à 5,6%.

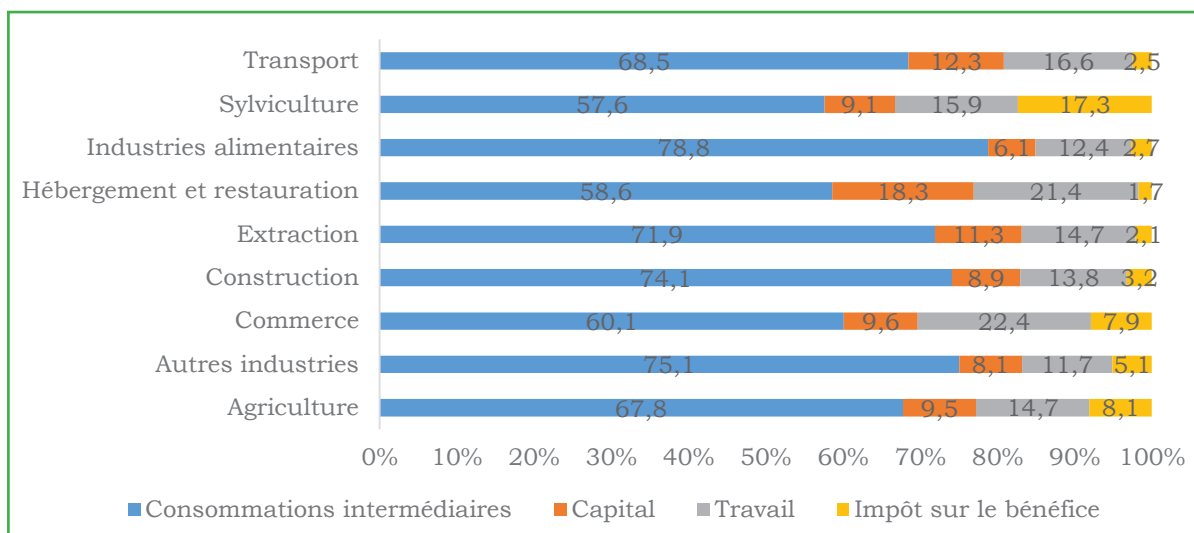
Graphique 18 : Structure du coût de production des entreprises en 2020 et 2021



Source : À partir des DSF 2021 et 2022

Cette structure des coûts de production est reflétée au niveau des branches d'activités. En effet les dépenses de consommation intermédiaire représentent une part importante des coûts de production. Cette part est particulièrement élevée dans les industries.

Graphique 19 : Structure du coût de production des entreprises en 2022 par branche (en %)



Source : À partir des DSF 2022

Il ressort de l'exploitation des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) que les intrants constituent la principale composante des coûts des entreprises. Il convient toutefois de relever que les données utilisées mettent en évidence uniquement l'impôt sur le bénéfice des entreprises. D'autres éléments d'impôts sont inclus dans les prix d'achat d'autres composantes. C'est notamment le cas des produits pétroliers dont le prix servi par les marqueteurs intègre une succession des taxes générées depuis le stade de l'importation en passant par le prix (toutes taxes comprises) sorti de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP).

Pour créer davantage de la valeur ajoutée ou accroître leur compétitivité, les entreprises devraient continuer d'améliorer la qualité de leurs produits et de leurs services, mais également, donner la priorité à la maîtrise des coûts. Pour les accompagner, les pouvoirs publics devraient s'assurer de la disponibilité des intrants de qualité et bon marché.

4.1.3. Indice de la production industrielle

L'indice des prix à la production industrielle renseigne sur l'évolution des prix des biens industriels à la sortie des usines. Il constitue un indicateur de l'évolution des coûts de production des entreprises industrielles. D'après l'Institut National de la Statistique (INS), les prix à la production industrielle au Cameroun ont connu une baisse de 5,4% en 2023 par rapport à l'année précédente. Cette baisse peut s'expliquer par la stabilisation des prix des matières premières, dont les prix ont connu une envolée en 2022.

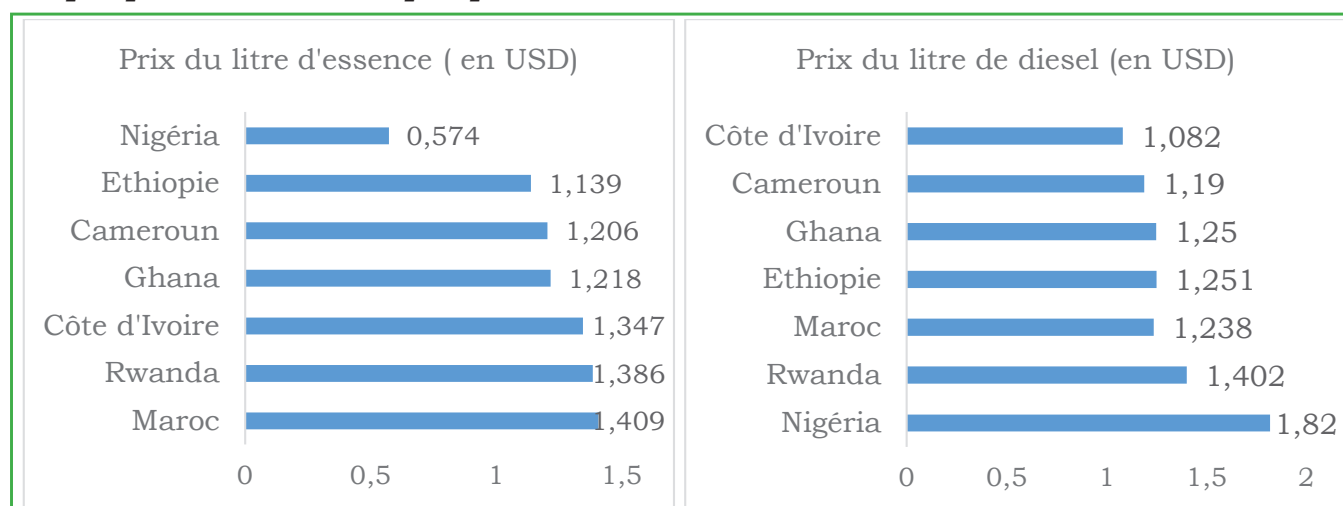
La baisse globale de l'indice des prix masque toutefois quelques disparités. En effet, les prix à la production manufacturière ont stagné en 2023 (+0,3%), après une forte hausse de 8,6% en 2022. Les prix à la production dans l'industrie agroalimentaire quant à eux ont connu une baisse de 1,7% en 2023, après une envolée de 10,9% en 2022. Les matières premières utilisées dans ces industries sont pour la plupart importées (blé, lait, clinker, etc.). Aussi, une meilleure maîtrise de leurs coûts, qui soit à même d'induire une réduction significative des prix à la production industrielle, passe par la production des substituts de ces intrants.

4.2. Coûts de certains facteurs de production

4.2.1. Coûts des produits pétroliers

D'après les chiffres du Global Petrol Price, l'essence et le diesel sont relativement moins chers au Cameroun qu'au Ghana, en Ethiopie, au Maroc et au Rwanda. L'on note également que les prix sont en moyenne moins élevés en Ethiopie que dans certains pays producteurs de pétrole. Les prix des produits pétroliers sont généralement homologués en raison des enjeux socioéconomiques qu'ils impliquent. Il convient de relever que dans l'optique de réduire les subventions aux produits pétroliers, le gouvernement du Cameroun a procédé en février 2023 à une augmentation des prix à la pompe de l'essence et du diesel respectivement de 15,8% et 25,2%.

Graphique 20 : Prix à la pompe du litre d'essence et de diesel en 2023



Source : Global Petrol Price

La structure actuelle des prix des produits pétroliers au Cameroun révèle que les impôts et taxes constituent 37,6% pour le super, 31,6% pour le gasoil et 13,3% pour le pétrole. Un prélèvement de FCFA 44,88 est effectué sur chaque litre de produit aux fins de soutien à l'industrie de transformation des produits bruts.

4.2.2. Coûts de l'électricité

L'électricité est un important facteur de production pour les entreprises industrielles. Le taux d'accès à l'électricité au Cameroun est de 59,6%. En revanche, les coûts de l'électricité restent au-dessus de la moyenne de l'Afrique Subsaharienne.

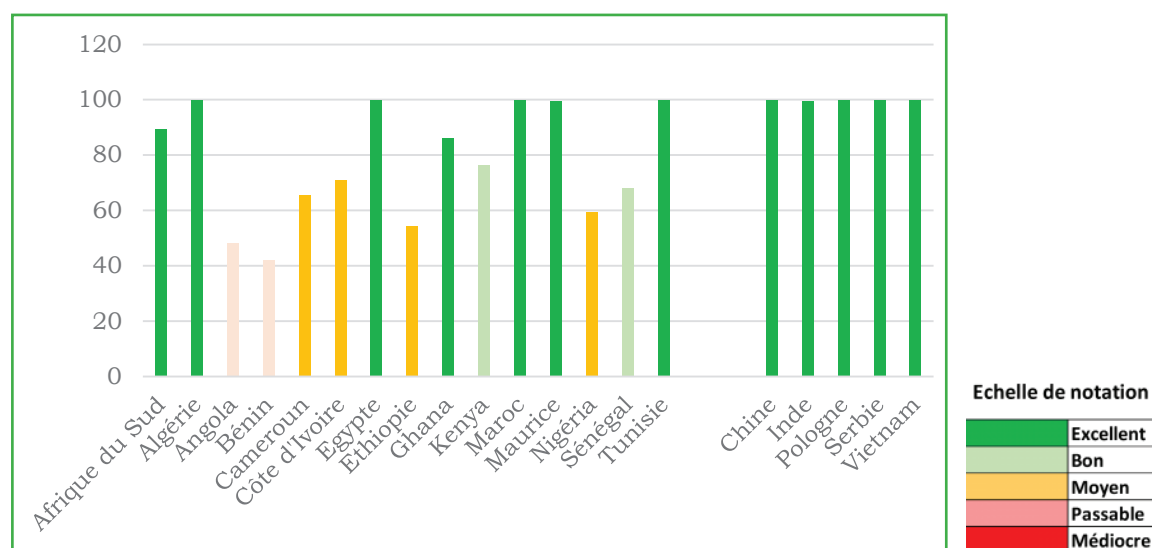
Tableau 17: Coût de l'électricité aux entreprises dans une sélection des pays africains (en dollars US par kWh)

| Pays | 2022 | 2023 |
|---------------|------|------|
| Cameroun | 0,15 | 0,15 |
| Côte d'Ivoire | 0,20 | 0,20 |
| Ghana | 0,11 | 0,07 |
| Maroc | 0,11 | 0,10 |
| Nigéria | 0,10 | 0,08 |
| Ethiopie | 0,02 | 0,02 |

Source : Global Petrol Price

En dépit des efforts d'investissements considérables dans les infrastructures de production et de transport de l'électricité, l'offre en électricité reste insuffisante. Certaines entreprises continuent de recourir aux sources alternatives propres qui génèrent des coûts supplémentaires et obèrent leur compétitivité. L'on observe que l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Egypte, le Ghana, le Maroc, Maurice et la Tunisie se situent à des niveaux d'accès à l'électricité comparables à ceux de pays tels la Chine et la Pologne. Par ailleurs, le Cameroun se situe à un niveau d'accès moyen avec des pays comme la Côte d'Ivoire, le Nigéria et l'Ethiopie. Pour améliorer l'accès à l'électricité aux ménages et aux entreprises, le segment du transport et de la distribution mérite une attention particulière.

Graphique 21 : Taux d'accès à l'électricité dans une sélection de pays en 2021



Source: À partir des données de la Banque Mondiale (World Development Indicators)

4.2.3. Coût de la téléphonie mobile

La concurrence dans le secteur de la téléphonie mobile a contribué à faire baisser les coûts de communication. En 2022, la tarification moyenne pour une minute de communication par téléphone mobile est de 0,12 dollar. Cette tarification est en dessous du coût moyen au Maroc et en Côte d'Ivoire, mais au-dessus du coût pratiqué au Ghana et au Rwanda.

Tableau 18 : Prix moyen de la minute d'appel téléphonique en local dans une sélection de pays (en dollars US)

| | 2021 | 2022 |
|---------------|------|------|
| Cameroun | 0,13 | 0,12 |
| Maroc | 0,15 | 0,13 |
| Ghana | 0,04 | 0,03 |
| Côte d'Ivoire | 0,15 | 0,15 |
| Ethiopie | 0,02 | 0,01 |
| Rwanda | 0,08 | 0,08 |

Source : <https://www.combien-coute.net/>

La digitalisation est aujourd'hui un facteur incontournable de compétitivité des entreprises. Pour permettre à un plus grand nombre d'entreprises de s'arrimer à cette tendance, il est indispensable que l'accès à un réseau internet de qualité soit facilité. Le cabinet londonien Câble Co. réalise chaque année un classement des pays selon le coût moyen d'un Gigabit (GB) d'internet haut débit. Le Malawi vient en tête du classement en Afrique, avec un coût moyen de 0,38 USD pour un GB d'internet haut débit. Le Cameroun est classé 36^e (avec un coût de 1,63 USD), derrière des pays tels le Ghana (3^e), le Rwanda (7^e), et la Côte d'Ivoire (15^e).

Tableau 19 : Coût d'un Gigabit (GB) en haut débit mobile en 2023

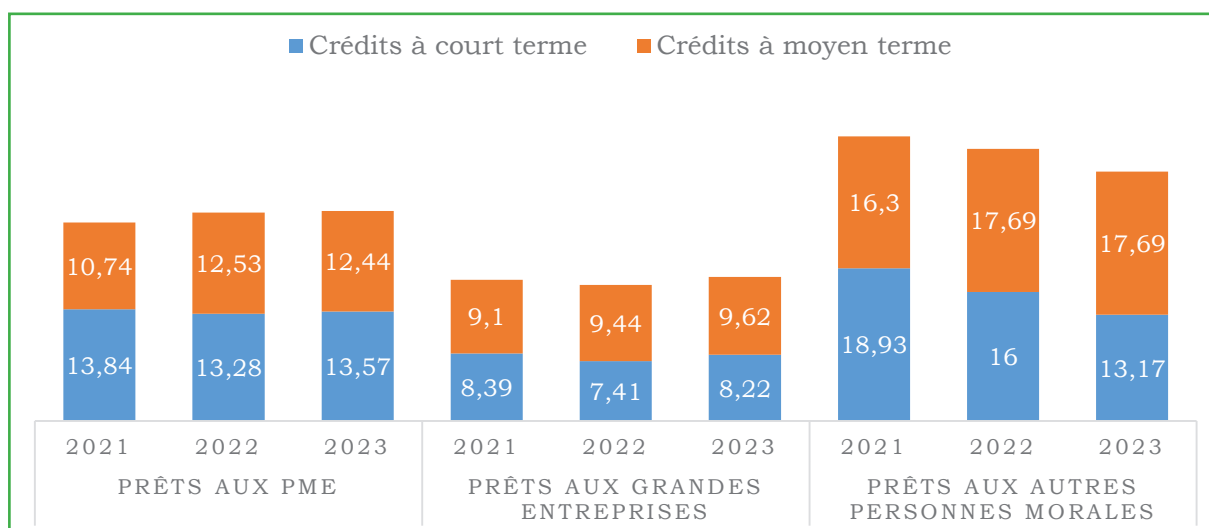
| | Coût (en dollars US) | Rang en Afrique | Rang mondial |
|---------------|----------------------|-----------------|------------------|
| Cameroun | 1,63 | 36 ^e | 140 ^e |
| Maroc | 0,63 | 10 ^e | 60 ^e |
| Ghana | 0,40 | 3 ^e | 33 ^e |
| Nigéria | 0,89 | 26 ^e | 31 ^e |
| Côte d'Ivoire | 1,18 | 15 ^e | 110 ^e |
| Ethiopie | 0,68 | 15 ^e | 69 ^e |
| Malawi | 0,38 | 1 ^{er} | 29 ^e |
| Rwanda | 0,55 | 7 ^e | 52 ^e |

Source: Cable Co., Worldwide mobile data pricing 2023

4.2.4. Coût du capital

Le coût du capital est évalué à partir du Taux Effectif Global (TEG) pratiqué par les banques, qui mesure annuellement le coût réel du crédit supporté par l'emprunteur⁶. Entre 2022 et 2023, les coûts de crédit à moyen terme ont connu une légère baisse pour les Petites et Moyennes Entreprises (-0,09 point de pourcentage). Dans le même temps, une légère hausse a été observée pour les Grandes Entreprises (+0,18 point de pourcentage). Ces coûts sont restés stables pour les autres personnes morales. Le coût des crédits à court terme quant à lui s'est accru de 0,29 point pour les PME et de 0,81 point pour les Grandes Entreprises. Par contre, il a baissé de 2,83 points pour les autres personnes morales.

6 D'après le Règlement n°4/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au taux effectif global et à la répression de l'usure et la publication des conditions de banque dans la CEMAC.

Graphique 22 : TEG par durée de crédit et par type de personne morale

Source : À partir des données du CNEF

4.2.5. Coût du fret maritime

Les coûts du fret maritime sont déterminants pour la compétitivité des entreprises. Ils affectent les coûts d'approvisionnement en intrants et par conséquent, les coûts de production. L'analyse porte sur le trafic conteneurisé par Equivalent Vingt Pieds (EVP) qui représente plus de 60%⁷ du trafic global. Ces conteneurs proviennent essentiellement de l'Asie (47%), de l'Europe (36%) et de l'Afrique (10%). Les ports retenus dans cette analyse représentent au moins 60% des EVP de leurs continents respectifs. L'on observe une baisse du taux de fret moyen d'un EVP entre 2022 et 2023 dans les principaux ports à destination du port de Douala.

Tableau 20 : Fret moyen pour les conteneurs 20 pieds en provenance de différents ports avec débarquement à Douala (en millier de F CFA)

| Port | 2022 | 2023 | Variation (%) |
|------------|-------|-------|---------------|
| Hambourg | 1 803 | 1 662 | -8 |
| Jebel Ali | 1 827 | 1 652 | -10 |
| Durban | 1 686 | 1 643 | -3 |
| Shanghai | 3 019 | 1 621 | -46 |
| Qingdao | 2 338 | 1 611 | -31 |
| Ningbo | 2 198 | 1 467 | -33 |
| Nansha | 2 201 | 1 430 | -35 |
| Le Havre | 1 525 | 1 362 | -11 |
| Anvers | 1 484 | 1 341 | -10 |
| Casablanca | 1 297 | 1 224 | -6 |
| Abidjan | 933 | 1 097 | +18 |

Source : À partir des données du CNCC

Cette dynamique est similaire pour les frets à destination du port de Kribi.

7 D'après le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Tableau 21 : Fret moyen pour les conteneurs 20 pieds en provenance de différents ports avec débarquement à Kribi (en millier de F CFA)

| Port | 2022 | 2023 | Variation (%) |
|------------|-------|-------|---------------|
| Durban | 1 788 | 1 775 | -1 |
| Casablanca | 1 253 | 1 605 | +28 |
| Jebel Ali | 1 806 | 1 500 | -17 |
| Shanghai | 3 215 | 1 475 | -54 |
| Anvers | 1 445 | 1 408 | -3 |
| Hambourg | 2 109 | 1 227 | -42 |
| Ningbo | 1 424 | 1 198 | -16 |
| Nansha | 1 358 | 1 143 | -16 |
| Qingdao | 1 809 | 1 099 | -39 |
| Le Havre | 1 420 | 815 | -43 |

Source : À partir des données du CNCC

4.2.6. Coût du fret terrestre

Les coûts du fret terrestre affectent les coûts d'approvisionnement des entreprises. Leur évolution à la hausse est de nature à faire augmenter les coûts de production de ces dernières. D'après des estimations du Bureau de Gestion du Fret Terrestre (BGFT), les coûts du fret terrestre sur les différents corridors ont progressé de 8 à 9% du fait de la hausse des prix des carburants et lubrifiants. La hausse des coûts résulte aussi de l'augmentation des prix des pièces détachées.

Le carburant représente plus de 37,0% du coût de transport de marchandises par fret terrestre, suivi par le pneumatique (18,9%) dont la durabilité est tributaire de la qualité des routes.

Tableau 22 : Structure du coût du fret terrestre pour une semi-remorque au Cameroun en 2023

| Coûts fixes | % |
|---------------------------------------|--------------|
| <i>Amortissement</i> | 11,2 |
| <i>Assurance véhicule</i> | 0,7 |
| <i>Salaires et charges salariales</i> | 6,5 |
| <i>Taxes et droits divers</i> | 1,7 |
| Total des coûts fixes | 20,1 |
| Coûts variables | |
| <i>Carburant</i> | 37,5 |
| <i>Lubrifiants</i> | 1,8 |
| <i>Pneumatique</i> | 18,9 |
| <i>Entretien et réparation</i> | 7,5 |
| <i>Frais de route</i> | 4,5 |
| <i>Péages routiers</i> | 0,6 |
| Total des coûts variables | 70,8 |
| Frais généraux | 9,1 |
| Total | 100,0 |

Source : BFGT

D'après la CNUCED, les coûts variables liés au carburant, l'usure des pneus, l'entretien des camions et les paiements informels peuvent être plus de deux fois élevés sur le corridor Ngaoundéré-Moundou qu'en Afrique de l'Est, entre Mombasa et Kampala. Sur le corridor Douala-Bangui, ce sont les coûts fixes (dépenses de personnel, les droits de licence, les dépenses administratives, les coûts d'assurance, de communication, de sécurité) qui représentent plus du double de ceux en Afrique de l'Ouest, entre Tema et Bamako. En général, les coûts du transport en Afrique centrale demeurent élevés, ce qui affecte le prix des opérations de transit et la compétitivité internationale des pays⁸.

4.2.7. Tarifs de transaction monétaire par mobile

Les coûts des opérations de retrait mobile sont plus élevés au Cameroun (2%) qu'en Côte d'Ivoire (1%). Ils sont par contre plus élevés au Maroc, au Ghana et au Rwanda.

Tableau 23 : Tarifs de transaction monétaire par MTN dans quelques pays (en F CFA)

| Opérateur | Cameroun | Côte d'Ivoire | Rwanda | Ghana |
|-----------|--------------------------|------------------|--------|--|
| Retrait | 2% Min 50 - Max 3 500 | 1% Max : 5000 | 6,0% | 0,75% + 1,5% de taxe Max : 596+1,5% de taxe |
| Envoi | 0.5% Max 500 | 0 | 0 | 0,75%+1% de taxe Min 20 - Max 395 |

Source : À partir des sites internet de l'opérateur⁹

Le coût d'envoi d'argent est relativement faible au Cameroun (0,5% en moyenne) comparé à celui du Maroc (3% en moyenne). En Côte d'Ivoire et au Rwanda, les opérations d'envoi sont gratuites.

Tableau 24 : Tarifs de transaction monétaire par Orange dans quelques pays (en F CFA)

| Opérateur | Cameroun | Côte d'Ivoire | Maroc |
|-----------|----------------------------|---------------|-------|
| Retrait | 1,5% Min 50 - Max 3,500 | 1% | 2% |
| Envoi | 0.5% Max 500 | 0 | 3% |

Source : À partir des sites internet de l'opérateur¹⁰

4.2.8. Délais et coûts de passage des marchandises au port

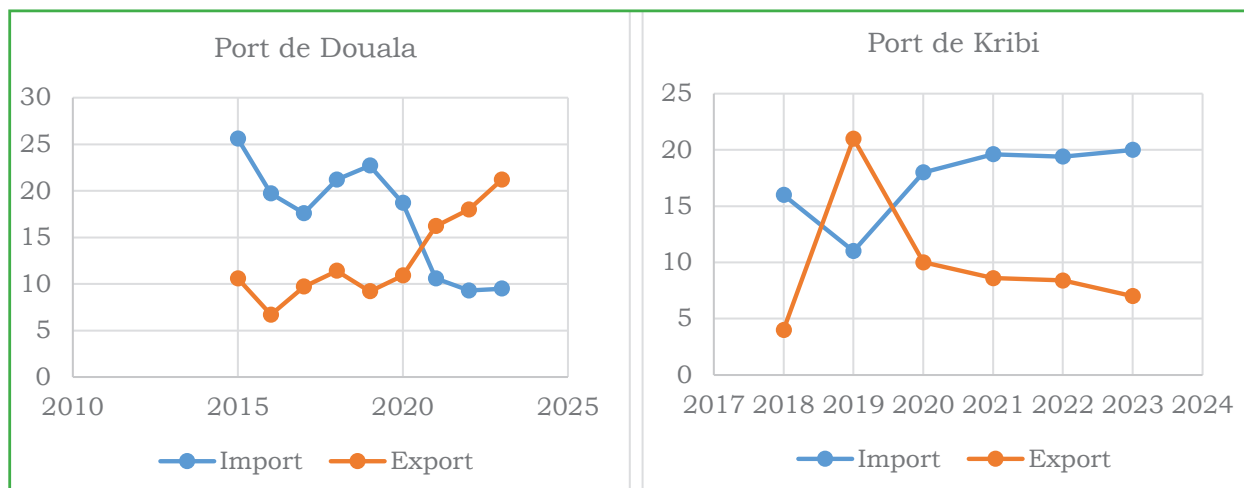
Les délais de passage des marchandises à l'import au port de Douala ont été réduits sur la période 2015-2023, passant de 25,6 à 9,5 jours. Au Port de Kribi, ces délais sont passés de 16 jours en 2018 à 20 jours en 2023.

Les délais à l'export au port de Douala se sont allongés, passant de 10,6 jours en 2015 à 21,2 jours en 2023. Par contre, ils sont passés de 21 jours en 2019 à 7 jours en 2023 au port de Kribi.

8 <https://unctad.org/fr/news/pourquoi-le-transit-des-marchandises-coute-si-cher-en-afrique-centrale>, consulté le 18/09/2023

9 <https://mtn.cm/fr/>, Consulté le 21/07/2023

10 <https://www.orange.cm/>, Consulté le 21/07/2023

Graphique 23 : Evolution des délais de séjour de passage d'un conteneur au port de Douala (en jours)

Source : À partir des données du Port Autonome de Douala (PAD) et du Port Autonome de Kribi (PAK)

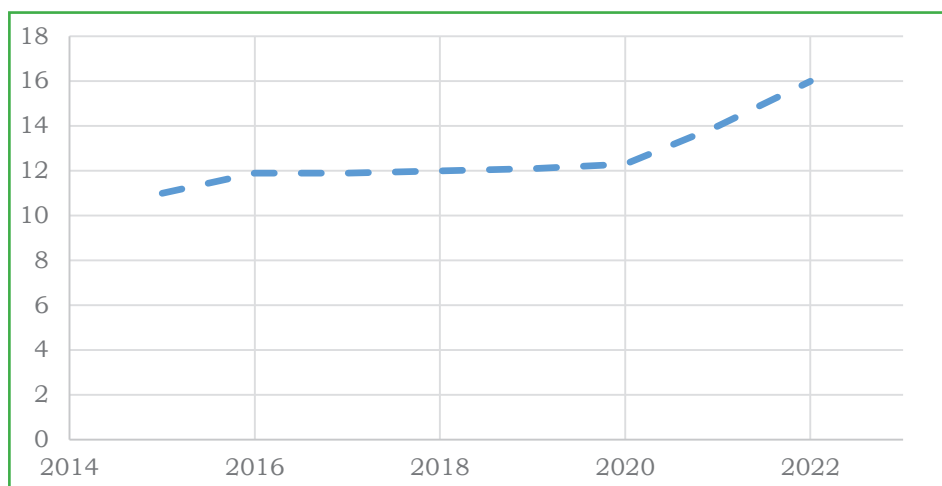
4.3. Performances du système productif

Les performances du système productif sont analysées à travers l'évolution des productivités apparentes du capital et du travail d'une part, et à travers le positionnement au niveau mondial pour la production de quelques spéculations agricoles d'autre part.

4.3.1. Analyse des productivités

Pour une entreprise, la productivité constitue une mesure de l'efficacité avec laquelle elle met à profit les ressources dont elle dispose pour fabriquer des biens ou offrir des services. Les indicateurs utilisés pour rendre compte de l'évolution de la productivité mettent en relation la production avec un seul intrant (habituellement le travail ou le capital).

En 2022 et par rapport à 2021, on relève aussi bien un accroissement de la productivité apparente du travail que celle du capital. La productivité apparente du travail (qui reflète le volume de production généré par personne employée) augmente de 15,5% passant de 14,2 millions en 2021 à 16,4 millions de FCFA en 2022.

Graphique 24 : Evolution de la productivité apparente du travail (en millions de F CFA)

Source : à partir des données de l'INS, et des DSF

La productivité apparente du capital, quant à elle, passe de 15,6% en 2021 à 17,6% en 2022. Bien plus, l'on observe sur la période 2015-2022 une hausse continue de la productivité apparente du capital. Cette hausse pourrait résulter des actions entreprises par les pouvoirs publics à travers les différents programmes et projets.

Pour impulser un accroissement plus marqué de la productivité des entreprises, il est important d'accorder une attention particulière au ciblage de ces projets et programmes. En outre, il faudrait veiller à assurer la synergie et la mise en cohérence de leurs interventions pour en maximiser les effets.

Graphique 25 : Evolution de la productivité apparente du capital (en %)



Source : à partir des données de l'INS, et des DSF

4.3.2. Positionnement mondial de la production de quelques spéculations agricoles

Le positionnement peu élogieux du Cameroun sur les marchés est pour une bonne part le corollaire des niveaux de production relativement faibles. La transformation structurelle de l'économie et la promotion de l'import-substitution souhaitées (dont l'agro-industrie est entre autres le socle) requiert une densification de la production dans le secteur primaire. L'on analyse dans les tableaux ci-après le positionnement compétitif du secteur primaire. Ceci dans le but de situer le niveau de production du Cameroun par rapport à celui des meilleures performances en Afrique et dans le monde.

Tableau 25 : Positionnement mondial de la production de quelques spéculations agricoles en 2022

| Manioc | | | Soja | | |
|-----------------|-----------------|-----------|------------------|-----------------|-----------|
| Pays | Rang | Poids (%) | Pays | Rang | Poids (%) |
| Nigéria | 1 ^{er} | 18,1 | Brésil | 1 ^{er} | 32,7 |
| Thaïlande | 3 ^e | 10,2 | Nigéria | 13 ^e | 0,3 |
| Cameroun | 13 ^e | 1,9 | Cameroun | 43 ^e | 0,0 |
| Maïs | | | Patate douce | | |
| Pays | Rang | Poids (%) | Pays | Rang | Poids (%) |
| Etats-Unis | 1 ^{er} | 24,2 | Chine | 1 ^{er} | 35,1 |
| Afrique du Sud | 10 ^e | 1,1 | Malawi | 3 ^e | 6,0 |
| Cameroun | 43 ^e | 0,2 | Cameroun | 21 ^e | 0,4 |
| Pommes de terre | | | Riz | | |
| Pays | Rang | Poids (%) | Pays | Rang | Poids (%) |
| Chine | 1 ^{er} | 20,3 | Chine | 1 ^{er} | 21,3 |
| Algérie | 18 ^e | 0,9 | Nigéria | 14 ^e | 0,9 |
| Cameroun | 74 ^e | 0,1 | Cameroun | 59 ^e | 0,0 |
| Canne à sucre | | | Tomates fraîches | | |
| Pays | Rang | Poids (%) | Pays | Rang | Poids (%) |
| Brésil | 1 ^{er} | 35,8 | Chine | 1 ^{er} | 26,9 |
| Afrique du Sud | 14 ^e | 0,9 | Egypte | 6 ^e | 2,5 |
| Cameroun | 54 ^e | 0,1 | Cameroun | 21 ^e | 0,5 |

Source : À partir des données de FAOSTAT

En 2022, le Nigéria est le premier pays producteur de manioc (18,1% de la production mondiale). Le Cameroun quant à lui est 13^e producteur mondial de manioc, avec un poids de 1,9%. Il faut relever que le manioc, et d'autres produits tels la patate douce et l'igname, sont utilisés pour la produire des farines panifiables, lesquelles sont des matières premières pour la production des principaux biens du secteur de la boulangerie et pâtisserie.

Le Cameroun occupe le 21^{ème} rang dans la production mondiale de tomates fraîches et de patate douce, avec des parts respectives de 0,5% et 0,4%. Il est classé au 43^{ème} rang mondial des pays les plus producteurs de maïs et du soja, 54^{ème} pour la canne à sucre, et 74^{ème} pour la pomme de terre.

Les coûts de facteurs de production demeurent relativement élevés au Cameroun. Bien plus, les intrants qui sont généralement fournis de l'extérieur, constituent une part prépondérante dans la structure de coût des entreprises. Néanmoins, la productivité des entreprises s'est améliorée en 2023. Il sied de poursuivre les actions visant à produire localement ces intrants, pour en réduire les importations. Les entreprises devraient donner la priorité à la maîtrise des coûts en optimisant l'ensemble des processus de fabrication. Pour les accompagner, les pouvoirs publics devraient veiller à ce que les facteurs spécifiques tels que l'énergie, le foncier, le capital, soient disponibles et accessibles à des coûts qui ne compromettent pas les performances relatives des entreprises. La mise en œuvre efficace d'un plan de réduction des coûts de ces facteurs, combiné un plan de promotion de l'efficacité énergétique est une étape pertinente vers ces objectifs. .

V.

La compétitivité à travers les classements internationaux

Cette section compare la compétitivité du Cameroun à l'échelle mondiale. Elle s'appuie principalement sur les données du Forum Economique Mondial (FEM) ainsi que sur celles produites par d'autres Instituts de benchmarking international de la compétitivité. Les dimensions de la compétitivité considérées sont : les institutions, les infrastructures, l'innovation, le capital humain, le marché financier, le marché du travail, la concurrence, le dynamisme des entreprises et la résilience. Une analyse comparative de la compétitivité de la logistique portuaire est également présentée.

5.1. Institutions

Les institutions renvoient aux règles fondamentales (constitution, législations, lois et règlements) qui définissent la place respective de l'État, des individus et des organisations dans la société ainsi que les droits de propriété. L'évaluation de la dimension relative aux institutions porte sur le pilier « Institutions » du FEM et l'indice de perception de la corruption de Transparency International.

5.1.1. Pilier Institutions du FEM

En 2023, le score du Cameroun dans le pilier « institution » s'est amélioré de 1,3 point par rapport à 2022. Cette tendance haussière s'explique par une augmentation générale des scores pour la majorité des sous-indicateurs, notamment ceux relatifs aux « paiements officieux ». Ces résultats peuvent être mis à l'actif de la poursuite de la politique de dématérialisation et de l'allègement des procédures administratives et financières. Des efforts restent à faire pour améliorer l'efficacité du cadre légal en matière de règlement des différends. En termes de classement dans le domaine des institutions, le Rwanda occupe le 1^{er} rang en Afrique tandis que le Cameroun occupe le 15^{ème} rang (perte d'une position par rapport à 2022).

Tableau 26: Scores (sur 100) dans les sous-dimensions du pilier Institutions

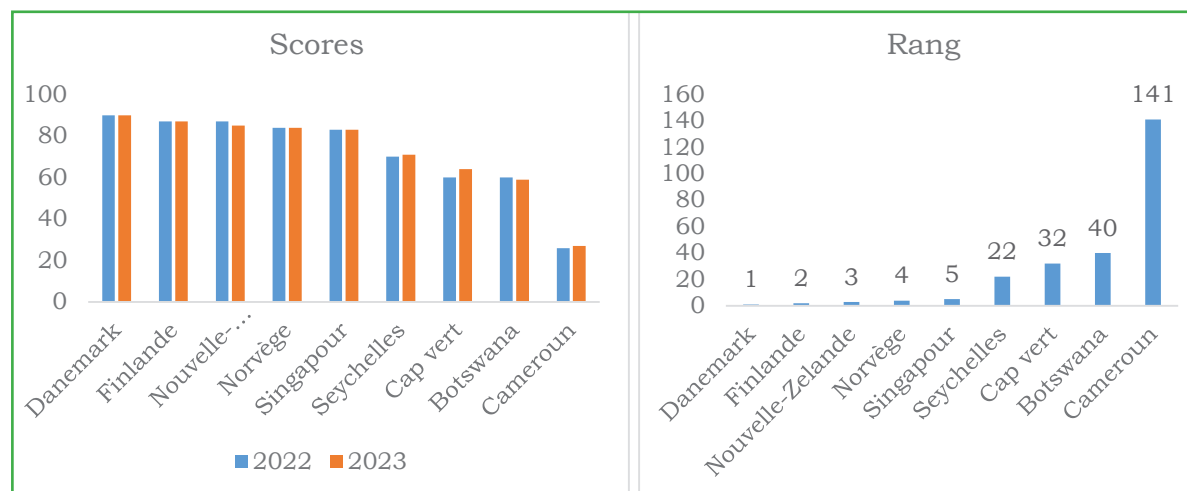
| | 2022 | 2023 | Variation | Ecart par rapport au Rwanda (2023) |
|--|------|------|-----------|------------------------------------|
| Facilité de conformité à la réglementation | 46,2 | 45,7 | -0,5 | 25,5 |
| Indépendance judiciaire | 38,8 | 39,9 | +1,1 | 28,9 |
| Paiements officieux dans l'import et l'export | 37,3 | 38,8 | +1,5 | 29,1 |
| Paiements officieux dans les services publics | 43,1 | 43,7 | +0,6 | 27,2 |
| Paiements officieux dans la collecte des impôts | 36,8 | 39,5 | +2,7 | 32,3 |
| Paiements officieux dans les marchés publics | 30,8 | 34,4 | +3,6 | 31,9 |
| Paiements officieux dans le secteur judiciaire | 36,3 | 38,2 | +1,9 | 29,1 |
| Efficacité du cadre légal pour régler les différends | 49,1 | 47,7 | -1,4 | 18,1 |
| Garantie de la stabilité politique par le gouvernement | 48,8 | 47,1 | -1,7 | 27,6 |
| Réactivité du gouvernement aux changements | 45,2 | 45,0 | -0,2 | 28,3 |

Source : À partir des données du FEM 2023

5.1.2. Indice de perception de la corruption

L'Indice de Perception de la Corruption classe les pays selon le niveau de perception de la corruption dans le secteur public. Cet indice utilise une échelle allant de zéro (fortement corrompu) à cent (très peu corrompu).

Graphique 26 : Classement d'une sélection de pays selon l'indice de perception de la corruption en 2023



Source : Rapport Transparency International 2023

En 2023, le Cameroun enregistre un score de 27 sur 100 dans l'Indice de Perception de la Corruption (en hausse d'un point par rapport à 2022). Le pays gagne une place et occupe le 141^e rang mondial sur 180 pays classés selon l'ampleur de la corruption. Le pays le moins corrompu en 2023 demeure comme en 2022 le Danemark (avec un score de 90 sur 100). Les Seychelles sont le pays le moins corrompu en Afrique (22^e mondial avec un score de 71).

5.2. Infrastructures

Ce pilier rend compte de la qualité et de la densité des infrastructures de transport (routier, ferroviaire, maritime et aérien), de la qualité et de la durabilité des infrastructures de services publics ainsi que du niveau de connectivité à l'internet des pays.

En 2023, le Cameroun demeure faiblement compétitif dans le pilier « Infrastructures » du FEM. Son score est resté relativement stable entre 2023 (41,6) et 2022 (41,5). Les scores des sous-indicateurs restent en dessous de la barre de 50 sur 100. Des efforts restent à faire sur la qualité des infrastructures routières, l'efficacité des services de transport ferroviaire et la fiabilité de l'approvisionnement en eau.

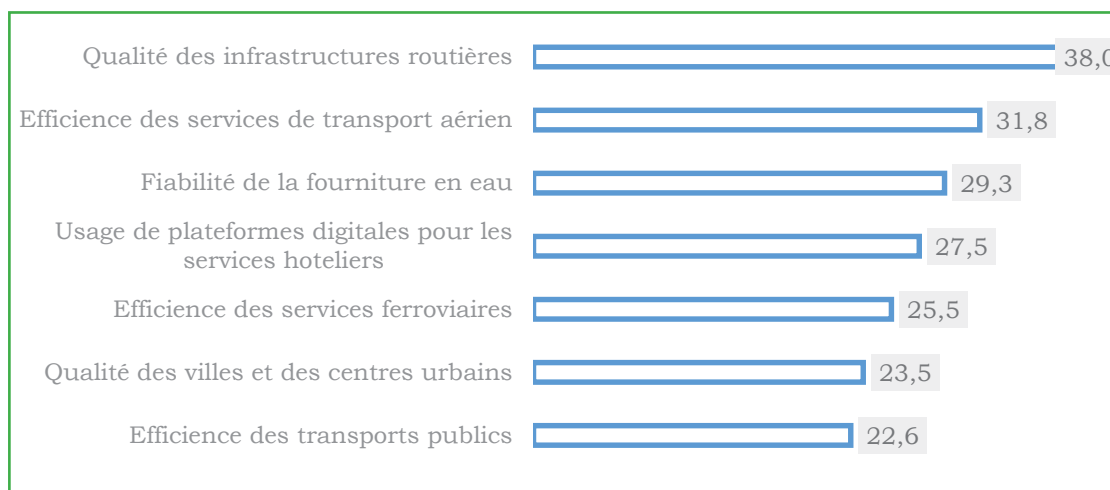
Tableau 27: Scores dans les sous-dimensions du pilier Infrastructures

| Libellés | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | Variation |
|--|------|------|------|------|------|-----------|
| Qualité des infrastructures routières | 24,1 | 28,4 | 35,8 | 37,7 | 37,5 | |
| Efficacité des services ferroviaires | 28,8 | 27,8 | 31,5 | 36,8 | 37,5 | ↑ |
| Efficacité des services de transport aérien | 37,6 | 35,0 | 33,4 | 38,2 | 40,9 | ↑ |
| Fiabilité de l'approvisionnement en eau | 26,8 | 26,9 | 33,7 | 37,4 | 36,0 | ↓ |
| Efficacité des services de transport public | | | | 43,4 | 41,0 | ↓ |
| Qualité des villes et des centres urbains | | | | 44,8 | 46,8 | ↑ |
| Usage de plateformes digitales pour les services hôteliers | | | | 52,0 | 51,8 | ↓ |

Source : À partir des données du FEM 2023

En comparant les performances du Cameroun à celles du pays leader en Afrique (Egypte), on observe des écarts importants en matière de qualité des infrastructures routières, de fiabilité de la fourniture en eau, et d'efficacité des services de transport aérien. La densité du réseau routier bitumé est estimée à 0,32 km pour 100 habitants et projetée à 0,48 km en 2030. En outre, l'on note la mise en service de premier tronçon de l'autoroute camerounaise reliant Kribi à Lolabé long de 38,5 Km (1^{ère} phase de l'autoroute Edéa-Kribi-Lolabé). Elle permet de servir le port de Kribi et d'améliorer la compétitivité de la chaîne de transport en direction ou en provenance dudit port.

Graphique 27 : Ecart des scores des sous-dimensions du pilier Infrastructures entre le Cameroun et l'Egypte



Source : À partir des données du FEM 2023

5.3. Marché financier

Ce pilier couvre quatre sous-dimensions associées aux conditions financières d'une économie. Ces dimensions sont : (i) disponibilité du capital-risque ; (ii) financement des PME ; (iii) disponibilité des crédits de long terme et (iv) résilience du système financier.

En 2023, les scores des sous-dimensions « disponibilité du capital-risque » et « financement des PME » ont enregistré une amélioration par rapport à l'année précédente. Cependant, l'on relève la persistance du faible dynamisme du capital-risque et de la disponibilité des crédits de long terme. Ceci compromet l'émergence d'une classe de PME innovantes à même d'impulser la transformation structurelle projetée dans la SND 30.

Tableau 28 : Scores dans les sous-dimensions du pilier « Marché financier »

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | Variation |
|--|------|------|------|------|------|-----------|
| Disponibilité du capital-risque | 26,6 | 26,3 | 27,8 | 31,4 | 34,3 | ▲ |
| Financement des PME | 31,8 | 34,0 | 39,3 | 40,7 | 41,5 | ▲ |
| Disponibilité de crédits de long terme | - | - | - | - | 39,9 | |
| Résilience du système financier | - | - | - | - | 43,4 | |

Source : À partir des données du FEM 2023

Une comparaison des performances entre le Cameroun et l'Égypte (meilleure performance africaine) montre un écart d'au moins 25 points en rapport avec le financement des PME et la disponibilité de crédits de long terme.

Tableau 29 : Comparaison des scores du Cameroun et de l'Égypte (sur 100) en 2023

| Sous-indices | Pays | | Ecart |
|--|------------|--------------|---------|
| | Égypte (1) | Cameroun (2) | (2)-(1) |
| Disponibilité du capital-risque | 49,0 | 34,3 | -14,7 |
| Financement des PME | 70,8 | 41,5 | -29,3 |
| Disponibilité de crédits de long terme | 66,2 | 39,9 | -26,3 |
| Résilience du système financier | 56,5 | 43,4 | -13,1 |

Source : À partir des données du FEM 2023

5.4. Marché des produits

L'environnement concurrentiel constitue un des inputs nécessaires à la croissance. L'efficacité des marchés est subordonnée à la nature du contrôle étatique pour limiter les distorsions, la concurrence déloyale et les situations de monopole. Depuis 2023, le FEM appréhende l'état de la concurrence sur le marché à travers l'indice « Ampleur de la dominance du marché ». Cet indice capte la mesure dans laquelle les activités économiques sont dominées par un nombre réduit de groupes, ou alors réparties entre plusieurs entreprises. Le score du Cameroun dans cet indice est passé de 49,4 en 2022 à 51,8 en 2023.

Tableau 30 : Scores dans les sous-dimensions du pilier « Marché des produits »

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | Variation |
|---|------|------|------|------|------|-----------|
| Effet de distorsion des taxes et subventions sur la concurrence | 35,6 | 36,1 | 47,7 | 48,1 | -- | -- |
| Prévalence des barrières non tarifaires | 41,9 | 42,5 | 53,3 | 55,9 | -- | -- |
| Ampleur de la domination du marché | 39,3 | 40,2 | 49,3 | 49,4 | 51,8 | ↑ |

Source : À partir des données du FEM 2022

Une meilleure coordination des politiques de soutien aux entreprises permettrait de voir éclore plusieurs entreprises dynamiques. Une comparaison avec le Bénin (meilleure performance africaine) révèle des écarts considérables au niveau des trois indices du pilier.

Tableau 31: Comparaison des scores du Cameroun et avec ceux du Bénin

| Sous-dimensions | Pays | | Ecart |
|--|-----------|--------------|---------|
| | Bénin (1) | Cameroun (2) | (2)-(1) |
| Effet de distorsion des taxes et subventions sur la concurrence | 64,7 | 48,1 | -16,6 |
| Prévalence des barrières non tarifaires | 66,6 | 55,9 | -10,7 |
| Ampleur de la domination du marché | 65,0 | 51,8 | -13,2 |

Source : À partir des données du FEM 2023

5.5. Marché du travail

Le FEM analyse le fonctionnement du marché du travail à travers les considérations liées à la productivité. Un marché de travail plus flexible signale une allocation efficace de la main-d'œuvre entre les secteurs d'activités avec pour conséquence l'amélioration des gains de productivité.

Le Cameroun a été classé au 72^e rang en 2023, soit un gain de 5 places par rapport à 2022. Au niveau des sous-indices, les scores les plus faibles sont : « pratique de gestion professionnelle

des carrières » et « salaire et productivité ». Ceci dénote une persistance des mauvaises pratiques de gestion professionnelle des carrières et de rémunération des travailleurs sur la base de leur productivité.

Tableau 32: Scores dans les sous-dimensions du pilier « Marché du travail »

| Libellés | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | Variation |
|--|------|------|------|------|------|-----------|
| Pratique de gestion professionnelle des carrières | 37,5 | 38,2 | 45,8 | 47,2 | 48,3 | ↑ |
| Facilité d'embauche et de licenciement | 38,8 | 39,6 | 48,7 | 48,5 | 51,2 | ↑ |
| Coopération dans les relations professionnelles (respect des conventions collectives et syndicats, etc.) | 38,2 | 39,6 | 51,2 | 53,4 | 54,2 | ↑ |
| Salaire et productivité | 34,6 | 37,1 | 45,6 | 48,2 | 48,9 | ↑ |
| Facilité d'embauche de main-d'œuvre étrangère | 43,7 | 42,9 | 53,2 | 54,3 | 53,6 | ↓ |

Source : À partir des données du FEM 2023

Le pays africain leader sur le pilier « Marché de travail » est le Botswana. Le Cameroun enregistre des contre-performances par rapport au Botswana dans tous les sous-indices. Les écarts les plus importants sont enregistrés dans les domaines de la pratique de gestion professionnelle des carrières et de la facilité d'embauche de la main-d'œuvre étrangère.

Tableau 33: Comparaison des scores du Cameroun et avec ceux du Botswana

| Sous-dimensions | Pays | | Ecart |
|---|--------------|--------------|---------|
| | Botswana (1) | Cameroun (2) | (2)-(1) |
| Pratique de gestion professionnelle des carrières | 73,0 | 48,3 | -24,7 |
| Facilité d'embauche et de licenciement | 68,7 | 51,2 | -17,5 |
| Coopération dans les relations professionnelles | 65,5 | 54,2 | -11,3 |
| Salaire et productivité | 63,9 | 48,9 | -15,0 |
| Facilité d'embauche de main-d'œuvre étrangère | 73,0 | 53,6 | -19,4 |

Source : Comité de Compétitivité à partir des données du FEM 2023

5.6. Capital humain

Ce pilier du FEM évalue à la fois la qualité et l'accessibilité de l'éducation dans les pays. Avec un score de 52,7 sur 100 (en progression de 1,1 point par rapport à 2022), le Cameroun occupe le 63^e rang mondial dans le pilier Compétences. Au niveau des sous-dimensions de ce pilier, la qualité de l'éducation tertiaire (56,1), la qualité de la formation professionnelle (57,6) et l'ampleur de la formation du personnel (55,6) ont enregistré des scores au-dessus de la moyenne. En revanche, la qualité de l'éducation primaire (46,5), la qualité de l'éducation secondaire (47,9) et la capacité d'attirer et retenir des talents (41,2) devraient continuer à être une priorité pour la solidification des jalons d'une économie compétitive.

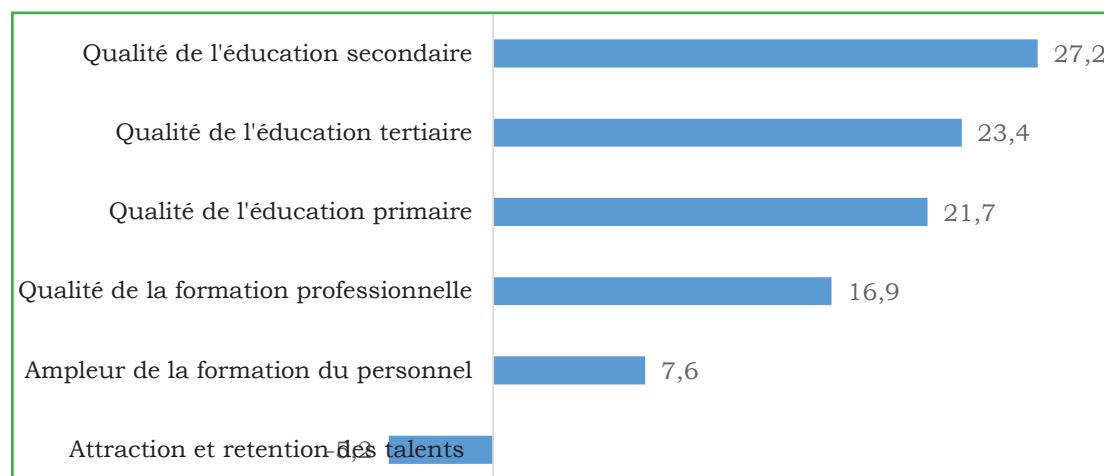
Tableau 34: Scores dans les sous-dimensions du pilier « Compétences »

| | 2022 | 2023 | Ecart |
|---|------|------|-------|
| Qualité de l'éducation primaire | 47,7 | 46,5 | -1,8 |
| Qualité de l'éducation secondaire | 47,6 | 47,9 | +2,9 |
| Qualité de l'éducation tertiaire | 55,0 | 56,1 | +2,4 |
| Qualité de la formation professionnelle | 56,6 | 57,6 | +5,0 |
| Ampleur de la formation du personnel | 51,6 | 55,5 | +1,2 |
| Attraction et rétention des talents | -- | 41,2 | -- |

Source : À partir des données du FEM 2023

Le Botswana, meilleure performance africaine, pourrait être une référence pour la mise en œuvre de réformes visant à améliorer la qualité du système éducatif dans son ensemble.

Graphique 28 : Ecart des scores des sous-dimensions du pilier Compétences entre le Cameroun et le Botswana



Source : À partir des données du FEM 2023

5.7. Dynamisme des entreprises

Le dynamisme des entreprises renvoie à la capacité de celles-ci à développer des relations avec leurs fournisseurs, les sous-traitants et les donneurs d'ordre. Un secteur privé agile et dynamique augmente sa productivité en testant de nouvelles idées d'une part, et en créant des produits et services innovants d'autre part.

Dans ce pilier, le Cameroun enregistre un score de 43,4 (9^e rang mondial et 16^e rang africain). Il améliore son score par rapport à 2022 (42,4), mais perd une place au niveau du classement mondial et africain. Les scores se sont légèrement améliorés dans deux des sous-indicateurs. En revanche, l'on relève une baisse de performance en matière d'adoption des idées disruptives. Il y a donc lieu d'insister sur l'adoption des idées disruptives par les entreprises et l'adoption des innovations par celles-ci à travers des initiatives fortes d'accompagnement des porteurs d'idées novatrices. Un fonds de soutien aux entreprises innovantes serait indiqué à cet effet.

La faiblesse relative de l'innovation des entreprises se traduit par des difficultés à introduire et soutenir le positionnement durable des produits nouveaux sur les marchés. Ceci affecte aussi les produits existants et nouveaux (dans le cadre des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux) sur le marché.

Tableau 35: Scores dans les sous-dimensions du pilier « Dynamisme des entreprises »

| Libellés | 2021 | 2022 | 2023 | Variation |
|--|------|------|------|-----------|
| Attitudes envers le risque entrepreneurial | 45,7 | 43,0 | 43,8 | ▲ |
| Croissance d'entreprises innovantes | 41,4 | 41,8 | 44,9 | ▲ |
| Les entreprises adoptent des idées disruptives | 40,5 | 42,3 | 41,6 | ▼ |

Source : À partir des données FEM 2023

Les scores, en dessous de la moyenne de l'indice « Attitudes envers le risque entrepreneurial » sont le reflet des difficultés que les entreprises rencontrent. Nous pouvons citer comme difficultés : (i) l'accès au capital ; (ii) la corruption et (iii) les incertitudes liées à l'environnement économique et à l'application des réglementations.

Le Bénin est le pays qui occupe le meilleur classement dans le pilier « Dynamisme des entreprises ». Le Cameroun enregistre un retard par rapport au Bénin dans les trois indices. L'écart est plus prononcé en matière d'adoption des idées disruptives et en matière d'attitudes envers le risque entrepreneurial.

Tableau 36: Comparaison des scores du Cameroun et avec ceux du Bénin en 2023

| | Pays | | Ecart |
|---|-----------|--------------|---------|
| | Bénin (1) | Cameroun (2) | (2)-(1) |
| Attitudes envers le risque entrepreneurial | 62,9 | 43,8 | -19,1 |
| Croissance d'entreprises innovantes | 56,2 | 44,9 | -11,3 |
| Les entreprises adoptent des idées disruptives | 61,5 | 41,6 | -19,9 |

Source : À partir des données FEM 2023

5.8. Innovation

5.8.1. Pilier Innovation du FEM

En 2023, le score du Cameroun est de 47,3 sur 100 contre 43,7 en 2022. Cette performance est la résultante d'une amélioration des scores dans deux indices, à savoir : l'état de développement des clusters (+2,2) et la collaboration entre entreprises (+3,2).

Tableau 37: scores dans les sous-dimensions du pilier « Capacité d'innovation »

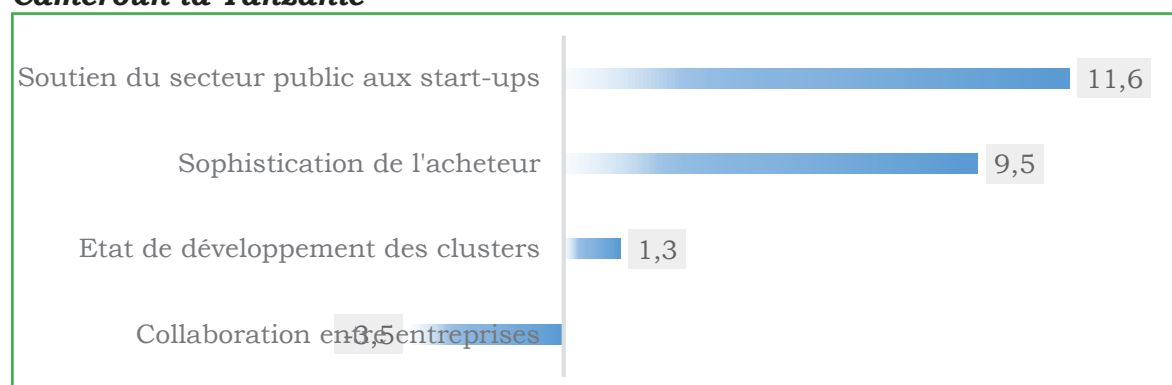
| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | Variation |
|--|------|------|------|------|------|-----------|
| Sophistication de l'acheteur | 33,1 | 35,1 | 46,5 | 48,3 | 48,1 | ↓ |
| État de développement des clusters | 40,0 | 42,0 | 41,4 | 43,4 | 45,6 | ↑ |
| Collaboration entre entreprises | 37,4 | 37,8 | 38,0 | 42,1 | 45,3 | ↑ |
| Soutien du secteur public aux start-ups | -- | -- | -- | -- | 43,1 | -- |

Source : À partir des données du FEM 2023

Les données factuelles montrent que les entreprises industrielles (agroalimentaires et manufacturières) utilisent très peu les résultats de la recherche aussi bien locale qu'internationale (13 % à peine utilisés). Cette proportion atteint seulement 2,2 % d'entreprises ayant acquis des services de recherche et de développement (RAP, MINMIDT, 2022).

Le Cameroun se classe au 10^e rang des pays africains ayant des capacités d'innovation importantes. Le premier pays africain (la Tanzanie) enregistre un score de 53,9 sur 100. Par rapport à ce pays, le Cameroun accuse des retards dans trois indices, avec un écart plus prononcé en matière de soutien du secteur public aux start-ups.

Graphique 29 : Ecart des scores des sous-dimensions du pilier Innovations entre le Cameroun la Tanzanie



Source : À partir des données du FEM 2023

5.8.2. Global Innovation Index (Indice Mondial d'Innovation)

Le Global Innovation Index (GII), élaboré et publié par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, rend compte des performances des écosystèmes d'innovation et les tendances mondiales les plus récentes en la matière. Le GII est constitué de deux indices. Le premier indice intitulé « Innovations Inputs » renvoie aux moyens mis en œuvre en matière d'innovation (institutions, capital humain et recherche, infrastructures, sophistication des marchés et perfectionnement des affaires). Le second indice « Innovations Outputs » cible les résultats effectifs des activités d'innovation (connaissances, technologies et produits de la créativité).

En 2023, le Cameroun occupe le 123^e rang mondial sur 132 pays évalués (contre le 121^e rang en 2022). Au niveau africain, il occupe le 19^e rang avec un score de 15,3 sur 100. La Suisse occupe le 1^{er} rang mondial (score de 67,6) et l'Île Maurice, le premier rang africain (57^e rang mondial avec un score de 32,1).

Tableau 38: Classement de quelques pays selon l'indice mondial de l'innovation

| Pays | 2022 | |
|----------------|------|-------|
| | Rang | Score |
| Suisse | 1 | 65,5 |
| Suède | 2 | 61,8 |
| USA | 3 | 61,6 |
| France | 12 | 55,0 |
| Île Maurice | 52 | 35,2 |
| Afrique du Sud | 61 | 29,8 |
| Kenya | 88 | 22,7 |
| Cameroun | 121 | 15,1 |

Source : À partir du rapport « Global Innovation Index » 2023

Cette sous-performance du Cameroun est causée par des scores particulièrement faibles enregistrés dans le sous-indice de « Innovations Outputs » : (i) connaissances et de technologie (128^e) ; (ii) des extrants créatifs (123^e) et (iii) environnement des affaires peu favorable à l'innovation (115^e). Par ailleurs, le niveau actuel des sous-indices : « demandes de brevet » (0,1 par million d'habitants, 110^e) et « exportations de produits à forte intensité de R&D » (0,2% des exportations totales, 119^e) contribuent à tirer le Cameroun vers le bas.

5.9. Indice de performance des ports conteneurs (Container Port Performance Index)

L'indice de performance des ports conteneurs (CPPI) est calculé à partir du nombre total d'heures qu'un navire passe en escale, à savoir : (i) le temps écoulé entre son arrivée en rade et (ii) son départ du poste d'amarrage une fois l'échange de cargaison effectué. Il est mesuré sur un échantillon de 405 ports suivant deux approches, à savoir : une approche administrative et une approche statistique.

Pour les années 2022 et 2023, le port le plus performant est celui de Yangshan en Chine. Il est suivi du port de Salaah au Sultanat d'Oman. En Afrique, le port de Tanger Med au Maroc (4^e mondial) est le port le plus performant. Il est suivi du port de Saïd qui perd cinq places au niveau mondial (15^e rang mondial).

Par rapport à 2022, le port de Douala perd 70 places au niveau mondial pour se classer au 370^e

rang. Il occupe le 28^e rang en Afrique subsaharienne sur les 40 ports classés. Le port de Kribi perd 42 places au niveau mondial pour occuper le 366^e rang et 26^e en Afrique subsaharienne. Le rapport indique que cette performance peut s'expliquer par des facteurs tels que le temps d'attente, le temps d'accostage, la productivité des grues, etc.

Tableau 39 : CPPI 2023 des ports du Cameroun et des ports de comparaison

| Ports | CPPI |
|---------------|--------|
| King Abdullah | 67,6 |
| Salaah | 91,9 |
| Hamad | 80,6 |
| Yangshan | 93,9 |
| Tanger Med | 84,3 |
| Saïd | 78,2 |
| Damiette | 1,2 |
| El Dekheila | 1,5 |
| Douala | -27,1 |
| Kribi | -55,1 |
| Lagos | -8,5 |
| Abidjan | -84,6 |
| Pointe-Noire | -46,0 |
| Durban | -123,9 |
| Cap | -164,2 |

Source : À partir des données de la Banque Mondiale et de S&P Global Market Intelligence 2023

Cette section montre que la compétitivité de l'économie camerounaise progresse à un rythme moins rapide que celle de la moyenne mondiale. L'évolution des scores des différents indices semble traduire l'absence d'une démarche cohérente, coordonnée et régulière qui devrait permettre de corriger les défaillances structurelles pour consolider les jalons de la compétitivité.

VI. Initiatives de renforcement de la compétitivité

Cette section présente les initiatives majeures engagées au Cameroun en 2023 pour améliorer la compétitivité des entreprises et de l'économie. Ces initiatives portent sur : (i) les mesures institutionnelles et réglementaires ; (ii) le renforcement de l'appareil productif ; (iii) la facilitation des échanges et le soutien aux exportations et (iv) la densification des infrastructures.

6.1. Mesures institutionnelles et réglementaires

Sur le plan institutionnel et réglementaire, les mesures prises par le Gouvernement visent à améliorer l'environnement des affaires et des investissements. Ces mesures sont principalement douanières, fiscales et administratives.

6.1.1. Mesures douanières

Les mesures de relance de l'économie prises dès 2021 ont préconisé la réduction des importations des biens pour lesquels le Cameroun dispose d'un potentiel réel en offre locale. Un accent est également mis sur la promotion de la transformation locale de certains produits. En droite ligne desdites mesures, la loi de finances 2023 a prescrit :

- un réajustement de la taxation à la porte de 5 % à 12,5% de certains biens importés. Il s'agit entre autres : des vins, des bières de malt, des eaux minérales, des boissons gazeuses et autres boissons fermentées ;
- l'application d'un droit d'accises *ad valorem* de 25% à l'importation des produits suivants :
 - ✓ les articles et emballages en carton et en papier kraft ;
 - ✓ les bouchons, capsules, couvercles et autres dispositifs de fermeture pour bouteilles, en plastique et en métaux communs ;
 - ✓ les papiers et ouates de cellulose des types utilisés à des fins domestiques, sanitaires ou de toilette ;
 - ✓ les tubes, tuyaux et feuilles en matières plastiques.
- l'application d'un droit d'accises *ad valorem* de 12,5% à l'importation des produits suivants : moutardes et autres préparations de tomates ou pour sauces, soupes, potages ou bouillons, condiments et assaisonnements, composés ou homogénéisés ;
- un relèvement des droits de sortie sur les bois exportés en grumes de 50 % à 60 % de la valeur FOB des essences ;
- un relèvement des droits de sortie de 10% à 15 % sur les bois débités ;
- une institution d'un droit de sortie autonome de 10 % sur les cacaos exportés sous forme de fèves, en marge des redevances réglementaires.

Par ailleurs, une mesure d'interdiction des importations de fer à béton a été prise dès lors que les entreprises locales (PROMETAL, METAFRIQUE et ACIERIES du CAMEROUN) ont indiqué disposer des capacités pour satisfaire la demande nationale chiffrée à environ 180 000 tonnes.

6.1.2. Mesures relatives à la fiscalité des entreprises

La loi de finances 2023 institue des mesures d'allègement des coûts de production pour certains secteurs prioritaires de la SND 30, à savoir :

- un abattement de 50% de la base d'imposition de l'acompte de l'impôt sur le revenu et du minimum de perception dans l'industrie pharmaceutique ;
- un abattement de 50% de l'acompte de l'impôt sur le revenu et du minimum de perception aux entreprises de production des engrais ;
- un abattement de 50% au titre de l'acompte mensuel, de l'impôt sur le revenu ainsi que du minimum de perception pour les entreprises qui procèdent à la transformation de la matière première locale ;
- une habilitation du Ministre en charge des finances (par les dispositions de l'article 124) à déroger au seuil minimum de 40% requis en cas d'indisponibilité de la matière première locale dûment constatée par les autorités compétentes ;
- un abattement de 30% de la base imposable aux droits d'accises ad valorem pour les boissons pour une période de 03 ans à partir du 1^{er} janvier 2023 ;
- une réduction de 28% à 25% du taux de l'impôt sur les sociétés pour les PME ;
- le relèvement du taux de déductibilité des pertes relatives aux avaries et casses spécifiques au secteur brassicole de 0,5% à 1% du volume global de la production.

Dans l'optique d'améliorer la composition sectorielle du Cameroun, le Gouvernement a entrepris des mesures pour réduire les coûts de production de l'agro-industrie. Nous pouvons citer :

- En phase d'investissement :
 - ✓ La dispense des charges fiscales et patronales sur les salaires versés aux ouvriers agricoles saisonniers ;
 - ✓ L'exonération de la TVA sur l'achat des pesticides, des engrais et des intrants, ainsi que des équipements et matériels de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
 - ✓ L'exonération des droits d'enregistrement des mutations de terrains affectés à l'agriculture, à l'élevage et à l'aquaculture ;
 - ✓ L'exonération des droits d'enregistrement des conventions de prêts destinées au financement des activités agricoles, de l'élevage et de la pêche ;
 - ✓ L'exonération de la taxe foncière des propriétés appartenant aux entreprises agricoles, d'élevage et de pêche, et affectées à ces activités, à l'exclusion des constructions à usage de bureau.
- En phase d'exploitation :
 - ✓ pendant les cinq premières années :
 - l'exonération de la contribution des patentes ;

- l'exonération de l'acompte et du minimum de perception de l'Impôt sur le revenu ;
- l'exonération de l'Impôt sur le revenu.
- ✓ au-delà de la cinquième année :
 - l'exonération de la contribution des patentes ;
 - le paiement d'un prélèvement libératoire au titre de l'impôt sur le revenu au taux de 0,5% du chiffre d'affaires, majoré de 10% au titre des centimes additionnels communaux.

Pour encourager la production locale des matériaux de construction et des équipements, les mesures ci-après ont été prises :

- L'exonération de la TVA sur l'achat des équipements et matériels de fabrication des matériaux locaux de construction ainsi que sur la vente des produits fabriqués à base de ces matériaux ;
- La soumission à l'Impôt sur les Sociétés au taux réduit de 20 % ;
- L'application d'un abattement de 50 % sur la base de l'acompte mensuel d'Impôt sur les Sociétés.

6.1.3. Mesures administratives

Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires, la loi de finances 2023 a prescrit certaines mesures. Il s'agit de :

- la précision des modalités de prorogation des délais de clôture d'un contrôle a posteriori lorsque le non-respect des délais est consécutif aux manœuvres dilatoires du contrôle ;
- l'encadrement juridique des avances de fonds perçues par certains opérateurs économiques dans le cadre du financement anticipé des exportations ultérieures ;
- l'encadrement juridique des règlements financiers faits à partir du Cameroun pour les marchandises non destinées au territoire national (commerce triangulaire) ;
- l'instauration du concept de « Partenaire fiscal intégré » pour promouvoir un climat de confiance entre les services fiscaux et les contribuables ;
- la généralisation du **télépaiement à toutes** les grandes et des moyennes entreprises ;
- la consécration de la procédure d'accord préalable en matière de prix de transfert afin de permettre aux entreprises de se prémunir contre des redressements ultérieurs ;
- la consécration d'un dispositif visant à améliorer la qualité des émissions dans le cadre des contrôles fiscaux à travers l'ouverture d'une voie de recours au Directeur Général des Impôts lorsque le montant des redressements envisagés est de nature à entraîner un préjudice manifeste au contribuable ;
- l'octroi du sursis de paiement aux entreprises ayant introduit des demandes de dégrèvement d'office des impositions émises suite à des erreurs matérielles, afin de leur permettre de continuer à bénéficier de l'attestation de non-redevance ;
- la prorogation du délai d'instruction des réclamations contentieuses (de 30 à 45 jours) au niveau du Directeur Général des Impôts pour tenir compte des complexités liées aux contrôles fiscaux ;

- l'automatisation de la procédure de remise gracieuse des pénalités et intérêts de retard en droite ligne des réformes de digitalisation des procédures ;
- la poursuite de la constitution des réserves foncières dédiées aux investisseurs ;
- la prescription gouvernementale de la consommation prioritaire du fer local dans les marchés publics relevant du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain ;
- la mise en route du projet plaine centrale (PATIPAPLACE) portant sur une première phase de 400 000 ha, extensible à terme à 1200 000 ha et ouverts aux promoteurs agroindustriels.

6.1.4. Accès au financement

Les actions initiées en vue de faciliter l'accès au financement ont porté sur :

- la mise en place d'un Fonds de garantie aux jeunes entrepreneurs (*Fogajeunes*) pour l'accompagnement et le financement des projets d'insertion socio-économique des jeunes. Le financement accordé à un(e) bénéficiaire est constitué(e) de 70% d'apport des institutions financières, 20% d'apport du Gouvernement et 10% du porteur de projet ;
- la signature des accords-cadres relatifs à la mise en place de garantie de portefeuille en faveur des établissements de crédit (170 milliards) et établissement de microfinance (30 milliards) pour faciliter l'accès aux crédits des entreprises des secteurs prioritaires de la SND 30 ;
- la mise sur pied d'un fonds de facilitation de l'offre de crédit pour le développement des chaînes de valeurs agricoles, de l'élevage et de la pisciculture (2FC-CVAEP).

6.2. Renforcement de l'appareil productif national

Le Gouvernement a mis sur pied différents programmes en vue de renforcer la résilience des entreprises locales et la compétitivité de l'économie camerounaise.

6.2.1. Le Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH)

Le PIISAH est un plan qui contribue à la réduction de la dépendance des produits agropastoraux et halieutiques aux importations, à travers la substitution des importations par la production locale. Le coût de mise en œuvre pour la période allant de 2024 à 2026 est de 1 367 milliards de FCFA. Les filières prioritaires retenues sont : Farine de blé/farines panifiables à base de produits locaux, Riz, Bovine-laitière, Maïs, Mil/Sorgho, Soja et Poisson. Ce Plan se décline en trois principaux axes que sont : (i) la sécurisation et l'aménagement des périmètres hydroagricoles et halieutiques ; (ii) l'amélioration de la production, de la transformation et de la commercialisation et (iii) l'amélioration de l'accès à la recherche, à la formation et aux financements.

6.2.2. Le projet « Opération de Soutien au Secteur privé camerounais » (OSSP-CMR)

Le Gouvernement a mis en place le Projet OSSP-CMR dont l'objectif général est de renforcer la résilience du secteur privé et notamment celle des PME, face aux conséquences de la COVID-19 et des autres chocs externes, et favoriser la relance de la croissance économique. Ses interventions s'articulent autour de quatre axes stratégiques, à savoir : (i) le diagnostic et la cartographie des opportunités ; (ii) la préservation de la survie des PME et l'amélioration du climat des affaires ; (iii) la capacitation des entreprises ciblées pour améliorer leur productivité, leur compétitivité et leur capacité à innover ; et (iv) l'accès des PME à des produits et services financiers adaptés. La durée de la mise en *œuvre* est de trois ans à partir de 2023 pour un coût estimé à 12, 5 milliards de FCFA.

6.2.3. Le Programme d'Appui au Renforcement de la Production Agricole du Cameroun (PARPAC)

L'objectif principal du PARPAC est d'augmenter la production des principales spéculations agricoles du Cameroun (Riz, Maïs, Sorgho/Mil, Soja, Pomme de terre, Palmier à Huile, et cultures maraichères/tomate) et atténuer l'impact de la crise alimentaire. Il s'agit dans le cadre du programme de soutenir les agriculteurs à travers la fourniture des intrants agricoles (semences, plants de qualité et fertilisants) ; l'appui à la vulgarisation agricole et à la mise en place des mesures de résilience alimentaire. Ces interventions sont menées en minimisant l'impact carbone et en prenant des mesures pour limiter la vulnérabilité des systèmes de production aux risques climatiques.

6.2.4. Dispositif d'Appui à la Compétitivité de l'Economie Camerounaise (DACC)

Le bilan du DACC pour la période 2020-2024 révèle que cet instrument a offert des services financiers et non financiers à plus de 270 PME/TPE camerounaises. Les principaux services non-financiers offerts ont porté notamment sur les diagnostics des entreprises, l'élaboration et l'actualisation des plans d'affaire des entreprises, l'élaboration des guides de l'investisseur et de l'import/export, ainsi que la formation des entrepreneurs.

S'agissant des services financiers en faveur du secteur privé, le DACC a facilité la levée d'une ligne de crédit de 17,7 milliards FCFA auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Cette ligne de crédit a été mise à la disposition des banques locales pour accorder des crédits à des taux bonifiés à Plus de 57 PME.

6.3. Politiques de facilitation des échanges et de soutien à l'exportation

En matière de promotion des exportations, les actions suivantes ont été réalisées :

- l'accompagnement de dix (10) entreprises des secteurs de la chimie et de l'agroalimentaire à l'obtention des agréments aux régimes préférentiels CEMAC et CEEAC, pour un total de 223 produits ;
- l'octroi des agréments au Tarif Préférentiel CEMAC/CEEAC à 210 produits industriels camerounais facilitant ainsi leur circulation au sein de l'espace communautaire sans entraves douanières ;

- le retrait ou la réduction des points de contrôle routier pour diminuer les paiements informels sur les corridors ;
- la déréglementation et la libéralisation de la filière du camionnage pour améliorer la qualité du service et réduire les prix du transport.

6.4. Densification de l'offre infrastructurelle

Sur le plan infrastructurel, les actions entreprises par le Gouvernement pour sa densification sont notamment :

- pour ce qui est de l'énergie électrique,
 - ✓ l'augmentation (de 1 528 MW en 2020 à 1 700 MW en 2023) de la capacité installée de production de l'énergie électrique ;
 - ✓ l'augmentation (de 1 222 MW en 2020 à 1 500 MW en 2023) de la capacité installée de transit (transport de l'énergie) dans le réseau ;
 - ✓ l'inauguration d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 30 MW à Guider ;
- S'agissant des infrastructures de transport,
 - ✓ le bitumage et la réhabilitation de 700 km de routes en 2023 grâce aux actions conjuguées du Gouvernement ;
 - ✓ la poursuite de la construction du Port en eau profonde de Kribi dans sa phase 2 avec un taux d'exécution d'environ de 60% en 2023 ;
 - ✓ l'aménagement de 5 km de voies de desserte y compris une aire de stationnement de 20 000 m² pour camions en zone avale au port de Douala-Bonabéri ;
 - ✓ la construction de 5 km de voies de contournement et 5 km de voies de desserte au Port de Douala ;
 - ✓ le renouvellement de 175 km de voie ferrée répartis sur le tronçon Batchenga-Ka'a (environ 138 km) ainsi qu'en zone urbaine dans les villes de Douala et Yaoundé, soit un total de 37 km.
- S'agissant des infrastructures de télécommunication,
 - ✓ la poursuite de l'exécution du projet « Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale » avec l'appui financier de la BAD ;
 - ✓ le développement des infrastructures de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.

et Recommandations

Dans un contexte international difficile et marqué par des tensions géopolitiques et des perturbations des chaînes logistiques, le Cameroun a enregistré une croissance économique de 3,3 % en 2023. Cette croissance est attribuable à la performance du secteur non pétrolier soutenu par les branches «agriculture industrielle et d'exportation», «industrie agroalimentaire», «autres industries manufacturières» et «production et distribution d'électricité».

Cette édition du rapport annuel sur l'état de la compétitivité de l'économie camerounaise s'est focalisée sur la compétitivité des talents. Cette innovation a permis de montrer que le développement, la rétention et l'attractivité des talents constituent des leviers indispensables de la compétitivité. En 2023, le Cameroun se classe au 118^e rang mondial sur 134 pays en termes de compétitivité des talents, avec un score de 25,91/100. Au niveau africain, il occupe le 16^e rang sur 31 pays évalués. Ce classement traduit la nécessité pour les pouvoirs publics de trouver des solutions pour améliorer sa position.

L'appréciation de la compétitivité commerciale du Cameroun révèle des difficultés à s'insérer dans les chaînes de valeurs mondiales et des faiblesses dans le positionnement sur le marché local des biens échangeables. En 2023, le taux de pénétration des produits étrangers dans le marché intérieur s'est accru de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 23,7%. Ce qui explique une perte des parts de marché domestique des producteurs locaux.

L'évaluation des coûts de facteurs de production et de transaction fait ressortir que ceux-ci sont relativement élevés au Cameroun. Malgré une légère amélioration de la productivité des entreprises en 2023, les coûts des intrants restent relativement élevés par rapport à d'autres pays d'Afrique.

L'évaluation de la compétitivité du Cameroun à partir des comparaisons internationales, indique une détérioration des différents scores en 2023. Malgré les mesures adoptées, des efforts importants restent à fournir pour corriger significativement les défaillances d'ordre structurel observées.

Afin d'accroître l'attractivité et la rétention des talents, quelques mesures peuvent être engagées. Il s'agira de :

- accélérer la mise en œuvre effective de la couverture santé universelle (en explorant des mécanismes de financement tels la fiscalité) ;
- renforcer l'adéquation entre la formation et les potentialités économiques en mettant également un accent sur la formation des ouvriers et techniciens qualifiés ;
- développer des partenariats stratégiques entre les administrations, les universités, les instituts de recherche, les institutions financières et les entreprises pour la valorisation des produits de la recherche ;
- élargir la célébration des talents à d'autres secteurs d'activité (instituer par exemple dans les universités et grandes écoles des prix de thèse dans des domaines spécifiques ayant un impact sur la compétitivité, ou un prix du meilleur producteur dans le secteur halieutique).

De manière globale, il conviendrait de mettre en œuvre une stratégie/programme national de développement de la compétitivité des talents.

D'autres recommandations en lien avec la problématique du financement du secteur privé et du déficit de l'offre infrastructurelle consistent à :

- explorer d'autres mécanismes de mobilisation de ressources de long terme (fonds de pension notamment) ;
- promouvoir des mécanismes de financement innovants (crowd funding notamment) ;
- poursuivre les efforts de densification qualitative et quantitative des infrastructures économiques.

Références bibliographiques

- CNUCED (2024)** : Rapport sur l'investissement dans le monde
- Comité de Compétitivité (2023)**, Rapport sur la compétitivité de l'économie camerounaise en 2022
- Comité National Economique et Financier (2023)**, TEG moyens 4^e trimestre 2023
- Fonds Monétaire International (2024)**, Perspectives Economiques Régionales : Afrique Subsaharienne, Avril
- Institut National de la Statistique (2024)**, Note annuelle d'analyse des prix à la production industrielle – Note d'analyse 2023
- Mercer (2023)**, «Enquête sur la rémunération en Afrique 2023», <https://www.mercer.com/en-us/>
- MINEPAT (2024)**, Rapport de suivi de l'exécution physico-financière du BIP 2023
- MINEPIA (2024)**, Situation de la production et des importations du sous-secteur élevage, pêches et industries animales
- MINFI/DP (2024)**, Tableau de bord des finances publiques à fin décembre 2023
- MINFI/DP (2024)**, Note explicative des estimations de la BDP 2023 et hypothèses de projections des BDP 2024-2026
- MINMIDT (2023)**, Rapport annuel de performances 2022
- MINREX (2022)**, Enquête auprès de la diaspora camerounaise
- MINTP (2024)**, Rapport annuel de performances 2023
- Organisation Internationale du Travail (2022)**, «Fuite des cerveaux en Afrique: une perte de capital humain pour le continent», 2020. <https://www.ilo.org/about-ilo>
- Port Autonome de Douala (2024)**, Tableau du secteur maritime
- République du Cameroun (2020)**, Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, Yaoundé, Cameroun.
- République du Cameroun (2022)**, Loi des Finances de la République du Cameroun 2023
- République du Cameroun (2023)**, Rapport d'exécution 2023 et de budgétisation 2024 de l'import-substitution
- World Bank, S&P Global (2024)**, The container port performance index 2023
- World International Property Organization (2024)**, Global Innovation Index 2023

Sites internet

- <https://www.intracen.org/itc/analyse-marche/statistiques-du-commerce/>
- <http://www.fao.org/faostat/fr/#data>
- https://fr.globalpetrolprices.com/gasoline_prices/
- <https://www.heritage.org/index/>
- <https://www.fmglobal.fr/research-and-resources/tools-and-resources/resilience-index>
- <https://blog.iese.edu/vcpeindex/>
- <https://www.globalinnovationindex.org/Home>
- <https://www.4icu.org/>
- <https://mtn.cm/fr/>
- <https://www.orange.cm/>
- <https://www.imf.org/en/Data>
- <http://www.hubrural.org/L-Association-cotonniere-africaine.html?lang=fr>
- <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>
- <https://ins-cameroun.cm/>

Scores et rangs du Cameroun, de l'Afrique du Sud et de la Suisse dans le GTCI 2023

| | Cameroon | | South Africa | | Switzerland | |
|--------------------------------------|--------------|------------|--------------|-----------|--------------|------|
| | Score | Rank | Score | Rank | Score | Rank |
| ENABLE | 26.26 | 122 | 48.59 | 57 | 87.33 | 1 |
| <i>Regulatory Landscape</i> | 18.45 | 126 | 41.96 | 71 | 90.72 | 5 |
| Government effectiveness | 21.03 | 122 | 42.43 | 71 | 93.54 | 2 |
| Rule of law | 16.12 | 126 | 48.77 | 57 | 93.36 | 6 |
| Political stability | 24.6 | 126 | 42.8 | 105 | 90.59 | 6 |
| Regulatory quality | 18.15 | 123 | 40.2 | 74 | 87.07 | 9 |
| Corruption | 12.33 | 116 | 35.6 | 58 | 89.04 | 7 |
| <i>Market Landscape</i> | 31.72 | 110 | 48.78 | 57 | 80.87 | 2 |
| Extent of market dominance | 44.14 | 58 | 37.85 | 70 | 100 | 1 |
| Domestic credit to private sector | 16.62 | 120 | 62.83 | 31 | 78.17 | 7 |
| Cluster development | 34.47 | 91 | 50.54 | 47 | 91.74 | 3 |
| R&D expenditure | n/a | n/a | 11.3 | 54 | 59.54 | 7 |
| ICT infrastructure | 13.56 | 127 | 68.86 | 60 | 85.89 | 15 |
| Urbanisation | 49.84 | 84 | 61.31 | 64 | 69.87 | 47 |
| <i>Business and Labour Landscape</i> | 28.62 | 125 | 55.03 | 29 | 90.41 | 2 |
| <i>Labour Market</i> | | | | | | |
| Labour rights | n/a | n/a | 88.86 | 47 | 97.59 | 14 |
| Labour-employer cooperation | 34.99 | 97 | 16.88 | 124 | 100 | 1 |
| <i>Management Practice</i> | | | | | | |
| Professional management | 34.23 | 104 | 56.76 | 49 | 88.54 | 7 |
| Relationship of pay to productivity | 52.96 | 70 | 46.91 | 92 | 100 | 1 |
| <i>Technology Adoption</i> | | | | | | |
| Entreprise software | 21.69 | 62 | 41.23 | 29 | 78.11 | 7 |
| Cloud computing | 12.72 | 80 | 55.58 | 10 | 78.19 | 4 |
| Firms with website | 15.13 | 102 | 80.98 | 20 | n/a | n/a |
| ATTRACT | 35.32 | 119 | 55.73 | 53 | 82.55 | 3 |
| <i>External Openness</i> | 28.11 | 115 | 48.88 | 60 | 83.78 | 5 |
| <i>Attract Business</i> | | | | | | |
| FDI regulatory restrictiveness | n/a | n/a | 86.22 | 34 | 78.65 | 48 |
| Financial globalisation | 28.13 | 120 | 63.08 | 62 | 95.54 | 8 |
| <i>Attract People</i> | | | | | | |
| Migrant stock | 29.93 | 86 | 45.38 | 58 | 78.47 | 12 |
| International students | 10.03 | 70 | 10.88 | 65 | 66.61 | 11 |
| Brain gain | 44.34 | 74 | 38.82 | 85 | 99.66 | 2 |
| <i>Internal Openness</i> | 42.56 | 116 | 58.59 | 55 | 81.31 | 9 |
| <i>Social Inclusion</i> | | | | | | |
| Tolerance of minorities | 13.83 | 117 | 40.43 | 76 | 77.66 | 13 |
| Tolerance of immigrants | 61.54 | 60 | 70.77 | 43 | 76.92 | 29 |
| Social mobility | 48.1 | 58 | 35.59 | 100 | 97.51 | 3 |
| <i>Gender Equality</i> | | | | | | |

| | Cameroon | | South Africa | | Switzerland | |
|--|--------------|------------|--------------|-----------|-------------|-----|
| Economic empowerment of women | 43.36 | 120 | 83.19 | 47 | 83.19 | 47 |
| Gender parity in high-skilled jobs | 56.48 | 98 | 79.5 | 53 | 82.23 | 49 |
| Leadership opportunities for women | 31.93 | 109 | 42.08 | 86 | 70.36 | 16 |
| GROW | 24.3 | 113 | 35.78 | 69 | 75.45 | 5 |
| <i>Formal Education</i> | <i>14.72</i> | <i>113</i> | 31.6 | 66 | 67.75 | 6 |
| <i>Enrolment</i> | | | | | | |
| Vocational enrolment | 29.98 | 40 | 8.47 | 89 | 55.73 | 10 |
| Tertiary enrolment | 8.6 | 103 | 15.27 | 93 | 42.77 | 46 |
| <i>Quality</i> | | | | | | |
| Tertiary education expenditure | 20.28 | 109 | 70.83 | 37 | 89.98 | 3 |
| Reading, maths, and science | n/a | n/a | | n/a | 66.99 | 20 |
| University ranking | 0 | 76 | 31.81 | 42 | 83.28 | 4 |
| <i>Lifelong Learning</i> | <i>31.72</i> | <i>73</i> | 37.17 | 52 | 85.41 | 4 |
| Business masters education | 0 | 57 | 36.35 | 30 | 71.11 | 9 |
| Prevalence of training in firms | 44.75 | 41 | 5.31 | 96 | n/a | n/a |
| Employee development | 50.4 | 71 | 69.84 | 32 | 99.7 | 2 |
| <i>Acess to Growth Opportunities</i> | <i>26.61</i> | <i>111</i> | 38.57 | 87 | 73.2 | 15 |
| <i>Empowerment</i> | | | | | | |
| Delegation of authority | 23.05 | 112 | 57.79 | 42 | 70.27 | 15 |
| Youth inclusion | 66.12 | 58 | 27.26 | 113 | 83.95 | 22 |
| <i>Collaboration</i> | | | | | | |
| Use of virtual social networks | 10.8 | 117 | 39.11 | 95 | 78.21 | 20 |
| Use of virtual professional networks | 6.46 | 106 | 30.12 | 46 | 60.36 | 16 |
| RETAIN | 24.03 | 125 | 53.07 | 82 | 92.07 | 1 |
| <i>Sustainability</i> | <i>21.75</i> | <i>124</i> | 54.28 | 68 | 93.77 | 1 |
| Pension coverage | 17.47 | 104 | 81.31 | 66 | 100 | 1 |
| Social protection | 27.86 | 111 | 34.57 | 96 | 100 | 1 |
| Brain retention | 23.49 | 103 | 35.92 | 75 | 100 | 1 |
| <i>Environmental performance</i> | <i>19.15</i> | <i>113</i> | 31.02 | 87 | 79.66 | 9 |
| <i>Vulnerable employment</i> | <i>20.76</i> | <i>116</i> | 88.58 | 35 | 89.2 | 29 |
| Lifestyle | 26.32 | 124 | 51.85 | 89 | 98.38 | 9 |
| Personal rights | 49.95 | 100 | 89.13 | 37 | 95.44 | 18 |
| Personal safety | 14.91 | 126 | 29.79 | 115 | 95.96 | 4 |
| Physician density | 1.2 | 122 | 12.13 | 93 | 70.22 | 14 |
| Sanitation | 39.22 | 116 | 76.37 | 97 | 99.89 | 17 |
| VOCATIONAL AND TECHNICAL SKILLS | 31.79 | 110 | 38.2 | 93 | 75 | 2 |
| <i>Mid-Level Skills</i> | <i>11.42</i> | <i>116</i> | 45.55 | 55 | 5.1 | 8 |
| Workforce with secondary education | 18.2 | 108 | 41.42 | 70 | 53.29 | 43 |

| | Cameroon | | South Africa | | Switzerland | |
|--|--------------|------------|--------------|------------|--------------|----------|
| Population with secondary education | n/a | n/a | 76.21 | 14 | 66.75 | 18 |
| Technicians and associate professionals | 11.17 | 105 | 33.64 | 57 | 69.04 | 16 |
| Labour productivity per employee | 4.9 | 104 | 30.92 | 55 | 74.48 | 8 |
| <i>Employability</i> | <i>52.15</i> | <i>83</i> | <i>30.86</i> | <i>131</i> | <i>84.86</i> | <i>4</i> |
| Ease of finding skilled employees | 69.56 | 37 | 32.06 | 115 | 74.52 | 28 |
| Relevance of education system to the economy | 33.88 | 88 | 24.88 | 100 | 100 | 1 |
| Skills matching | 37.1 | 98 | 59.95 | 65 | 76.9 | 28 |
| Highly educated unemployment | 68.05 | 84 | 6.55 | 121 | 88.02 | 26 |
| GLOBAL KNOWLEDGE SKILLS | 13.73 | 102 | 28.66 | 58 | 61 | 10 |
| <i>High-Level Skills</i> | <i>12.11</i> | <i>103</i> | 21.45 | 75 | 52.86 | 15 |
| Workforce with tertiary education | 7.46 | 112 | 18.67 | 85 | 51.61 | 21 |
| Population with tertiary education | n/a | n/a | 20.24 | 64 | 52.61 | 13 |
| Professionals | 11.61 | 106 | 14 | 94 | 59.42 | 13 |
| Researchers | n/a | n/a | 5.44 | 70 | 63.67 | 12 |
| Senior officials and managers | 17.28 | 79 | 47.79 | 21 | 49.63 | 15 |
| Digital skills | n/a | n/a | 22.54 | 41 | 40.23 | 16 |
| <i>Talent impact</i> | <i>15.35</i> | <i>102</i> | 35.88 | 46 | 69.14 | 6 |
| Innovation output | 10.07 | 110 | 34.65 | 60 | 100 | 1 |
| High-value exports | 12.55 | 63 | 10 | 71 | 25.63 | 35 |
| Software development | 37.2 | 111 | 55.69 | 74 | 94.61 | 2 |
| New business density | n/a | n/a | 68.96 | 9 | 25.46 | 31 |
| Scientific journal articles | 1.57 | 95 | 10.08 | 60 | 100 | 1 |

**RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA COMPÉTITIVITÉ
DE L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE EN 2023**